

RAPPORT

DU

Ministre des Terres et Forêts

DE LA

Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1955

Imprimé par ordre de la Législature



QUEBEC

Redempti Paradisi,

IMPRIMEUR DE LA REINE

1956

Errata

En page 7 (index) re-appendice au rapport 1953-1954, doit se lire 1954-55.

En page 7 — No 3A Transferts de concessions forestières, exercice 1953-54, doit se lire 1954-55.

En page 55 — Le tableau No 32 présente des données supplémentaires, au lieu de l'année 1953, lire année 1954.

En page 41 — b) Concessions Forestières. Durant l'année 1954-55, il s'est coupé 444,627,664 au lieu de 427,335,260 pieds. Aussi même page — Avant dernier paragraphe lire augmentation au lieu diminution.

En page 84 — Appendice No 3k — Les scieries. Lignes interposées: Lire comme ceci:

Nombre de scieries au 1er janvier 1954	2,148
Démolies ou incendiées au cours de l'année	84
	<u>2064</u>
Nouvelles scieries au cours de l'année	60
Nombre de scieries au 1er janvier 1955	2124

RAPPORT

DU

Ministre des Terres et Forêts

DE LA

Province de Québec

pour l'année finissant le 31 mars

1955

Imprimé par ordre de la Législature



QUEBEC

Redempti Paradis,

INPRIMEUR DE LA REINE

1956

RAPPORT
DU
MINISTRE DES TERRES ET FORETS
POUR L'ANNÉE
1954-55

INDEX

	PAGE
Lettre du Ministre au Lieutenant Gouverneur.....	9
<i>Appendices au rapport 1953-1954</i>	
No 1. Etat des encaissements du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1955.....	10
No 2. Etat des dépenses du Ministère des Terres et Forêts pour les douze mois expirés le 31 mars 1955.....	10
No 3. Rapport annuel du Chef du Service Forestier.....	11
No 3a. Transferts des concessions forestières effectués durant l'exercice 1953-54.....	76
No 3b. Concessions forestières non sujettes au paiement des droits de coupe.....	77
No 3c. Liste des concessions forestières octroyées pour une période déterminée.....	77
No 3d. Liste des réserves cantonales.....	79
No 3e. Industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec..	82

No 3f. Développement de l'industrie de la pulpe et du papier dans la province de Québec et au Canada.....	82
No 3g. Prix des bois à pulpe et des pâtes à papier au Canada et dans Québec.....	83
No 3h. Production de lattes et de bardeaux.....	83
No 3i. Industrie des bois de sciage.....	84
No 3j. Volume des bois de sciage.....	84
No 3k. Les scieries.....	84
No 3l. Statistiques sur l'industrie des bois de sciage dans le Québec en 1954. Bois de sciage et dérivés.....	85
No 3m. Etat des revenus du Service Forestier durant l'exercice financier 1954-55.....	85
No 3n. Résumé de l'échelle de droits de coupe en vigueur en 1954-1955.....	86
No 4. Rapport annuel du Chef du Service de la Protection des Forêts.....	87
No 5. Rapport annuel du Directeur du Service des Arpentages....	145
No 5a. Instructions émises durant l'exercice financier 1954-1955....	148
No 5b. Etat des lots spécifiés au cours de l'exercice financier 1954-1955.....	150
No 5c. Le développement total des opérations d'arpentage terminées sur le terrain au cours de l'exercice financier 1954-1955..	150
No 6. Rapport annuel du Service du Cadastre.....	151
No 7. Rapport annuel du Service des Terres.....	155
No 7a. Tenure des Terres — Province de Québec.....	159

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

PROVINCE DE QUÉBEC

A l'honorable GASPARD FAUTEUX, C.P., LL.D., D.D.F., L.D.S.,

Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport
du Ministère des Terres et Forêts pour l'année fiscale 1954-1955.

Respectueusement soumis,

Le Ministre des Terres et Forêts.

JOHN S. BOURQUE.

Québec, le 15 janvier 1956.

APPENDICE No 1

ETAT DES REVENUS DU DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS POUR LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 31 MARS 1955

Service forestier	\$13,874,658.15
Branche des ventes	361,298.59
	\$14,235,956.74

AUTRES REVENUS N'AFFECTANT PAS LES REVENUS ORDINAIRES DU DEPARTEMENT

Fonds d'éducation Bill 48.....	\$630,809.46
--------------------------------	--------------

APPENDICE No 2

ETAT DES DEPENSES DU DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS POUR LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 31 MARS 1955

Salaires et main d'oeuvre	\$ 1,657,186.83
Service civil intérieur	653,511.16
Service civil extérieur	760,769.95
Dépenses de voyage	718,719.04
Frais de bureau	32,278.99
Protection des forêts	1,220,000.00
Service forestier	350,000.00
Arpentages	960,000.00
Photographie aérienne	9,848.31
Reboisement et Pépinières	55,576.80
Ecole des Gardes-Forestiers à Duchesnay	64,997.79
Bourses d'études forestières	6,100.00
Dépenses diverses et imprévues	1,418.80
Seigneurie de Mingan	55,000.00
Seigneurie Nicolas Rioux	891.55
	6,546,299.22
Moins recouvrements	28,548.70
	\$ 6,517,750.52

L. COUTURE,
comptable-en-chef.

AVILA BÉDARD,
sous-ministre.

Département des terres et forêts,
Québec, 31 mars 1955.

APPENDICE 3

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE FORESTIER

À l'Honorable J. S. Bourque, V.D., C.D.,

Ministre des Terres et Forêts et des

Ressources Hydrauliques,

Parlement, Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai bien l'honneur de vous soumettre le rapport général du Service Forestier pour l'exercice 1954-55. C'est le quarante-cinquième rapport annuel depuis la fondation du Service Forestier, en 1909.

La production forestière de l'année civile 1954 dépasse de 18 millions de pieds cubes celle de 1953. L'ensemble des exploitations des bois de toute catégorie forme un volume global de 920 millions de pieds cubes, soit, en chiffres ronds, 482 millions de pieds sur les terrains publics, i.e., territoires sous concession forestière, terres vacantes de la Couronne, réserves cantonales et réserves spéciales, 438 millions de pieds cubes sur les terres détenues en pleine propriété par des sociétés industrielles, ou des particuliers, cultivateurs ou autres. Les coupes dans les forêts de la Couronne se répartissent comme suit: bois à pulpe et papier, 4,080,682 cordes; bois de sciage et autres, 646 millions de p.m.p.; bois de chauffage et de carbonisation, 66,687 cordes.

Le marché du papier et du bois d'œuvre s'est maintenu très ferme pendant toute l'année. Il n'y a aucun indice de ralentissement prochain dans l'activité forestière.

Les revenus provenant de l'administration des forêts publiques ont rapporté au Trésor Provincial \$14,235,956.74.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Le Service Forestier en 1954-55 comptait 1141 employés (permanents, surnuméraires ou saisonniers). Ceci en plus de 1136 ouvriers, étudiants, gardes-forestiers et commis temporaires qui ont travaillé sur les équipes de reboisement, de pépinières et autres travaux forestiers.

Le tableau No 1 montre la distribution du personnel dans les divers bureaux des administrations intérieure et extérieure.

A.—ADMINISTRATION INTÉRIEURE

Elle comprend en plus d'un entrepôt, 12 bureaux qui portent les désignations suivantes:

Economie Forestière
Permis Spéciaux
Réserves Cantonales et Reboisement
Mesurage et Classification des Bois, Perception des Droits de Coupe,
Exploitations Forestières
Enregistrement des Permis de coupe
Renseignements Forestiers et Petites Industries Forestières
Statistiques Forestières
Archives
Utilisation des Bois
Scieries et Permis d'exploitation du Sucre d'Erable
Sylviculture et Botanique

Voici les attributions de chacun de ces bureaux avec le nom de l'officier en charge.

Economie Forestière:

Chef: Léo LAFRANCE, i.f.,
aménagement des forêts de la Couronne, dendrométrie, inventaires forestiers, documentation forestière, études photogrammétriques, émission des permis d'exploitation dans les concessions forestières et dans les réserves forestières spéciales.

Permis Spéciaux:

Chef: Paul LEMAY, i.f.,
attribution des permis d'exploitation dans les forêts vacantes de la Couronne, en vertu des articles 99 et 120 de la "Loi des Terres et Forêts".

Réserves Cantonales et Reboisement:

Chef: J.-A. ROY, i.f.,
administration des réserves cantonales, reboisement sur les terres de la Couronne, entretien des pépinières temporaires.

Exploitations Forestières:

Chef: Lauréat GARNEAU, i.f.,
surveillance des exploitations forestières, contrôle des bons de pension, perception de la taxe du fonds éducationnel.

Mesurage et Classification des Bois; Permis d'expéditions:

Chef: Adrien BILODEAU, g. f.

mesurage et contrôle du mesurage des bois coupés dans les forêts de la Couronne (vacantes ou sous concession), perception des droits de coupe, attribution des certificats permanents et des permis temporaires de mesureurs, permis d'expédition des bois à l'étranger.

Enregistrement des Permis de Coupe:

Chef: P.-R. PLAMONDON,

enregistrement et renouvellement des titres de concessions forestières, contrôle des transferts de titres, perception de la rente foncière.

Renseignements Forestiers:

Chef: Roch DELISLE, i. f.,

propagande auprès des propriétaires forestiers (surtout colons et cultivateurs) en vue de l'aménagement de leurs forêts: préparation de projets de reboisement; conseils techniques en vue de la vente des produits, d'une comptabilité forestière, de l'entretien des érablières, etc.

On trouvera plus loin sous la rubrique de l'administration extérieure la liste des bureaux de districts qui relèvent de cet organisme.

Petite Industrie Forestière et statistiques Forestières:

Chef: Louis-de-Gonzague DUBOIS, i. f.,

recherche et propagande en faveur du développement de la petite industrie forestière, aide technique aux industriels forestiers dans l'organisation et le fonctionnement des moulins à scie, ateliers, etc., recherches en vue d'une meilleure utilisation des bois et déchets de scieries. Compilation des données statistiques relatives aux industries forestières et aux dérivés du bois provenant des terrains privés comme des terres publiques.

Archives:

Registraire: Raymond DUFOUR,

enregistrement, distribution, contrôle et conservation des dossiers.

Utilisation des Bois (Montréal):

Chef: M. J.-R.-ALFRED LEGENDRE,

propagande en faveur de nos produits forestiers au moyen de tracts, de causeries. Ce bureau maintient une exposition permanente des plus belles pièces de menuiserie obtenues par un emploi judicieux des bois du Québec.

Scieries et Permis d'exploitation du Sucre d'Erable:

Chef: M. J.-A. BOISSONNEAULT, i. f.,

contrôle des scieries, émission des permis d'installation de moulins à scie. Surveillance et émission des permis de scieries, perception des dépôts-garantie et des frais de location; contrôle des permis et perception des droits de sucreries sur les terrains de la Couronne.

Sylviculture et Botanique:

Chef: Jean SMITH, i. f.,

Renseignements et travaux d'ordre sylvicole et botanique. Traitements sylvicoles à l'intérieur des plantations sur les terres de la Couronne; études de rendement et d'accroissement des massifs boisés au moyen de places d'études permanentes.

Entrepôt du Service Forestier:

Chef: R.-A. BLAIS,

contrôle de l'outillage et du matériel d'équipement entreposés à Québec ou distribués dans les districts.

B.—ADMINISTRATION EXTÉRIEURE

Sous cette rubrique, on comprend tous les bureaux ou organismes relevant du Service Forestier, mais distribués dans toute la province: a) les bureaux de district de l'administration forestière, b) les divisions du Bureau de Renseignements Forestiers, c) les pépinières forestières, d) la Station Forestière de Duchesnay avec ses écoles d'enseignement et un laboratoire des Produits Forestiers.

a) Bureaux de district

NOM DU DISTRICT	CHEF-LIEU	OFFICIERS EN CHARGE
Abitibi	Amos	Onil DEMERS, i.f., chef J.-P. MARTEL, i.f., aviseur technique et officier du Service des Terres Albert CÔTE, i.f., assistant Maurice DESRUISSEAUX, chef-mesureur
Bas-St-Laurent	Rimouski	Gédéon ROY, i.f., chef Antonio GAGNON, i.f., assistant Gérard SIROIS, chef-mesureur J. Frs. LEPAGE, chef-mesureur conjoint
Côte-Nord	Hauterive	Paul-Emile JEAN, i.f., chef Maurice EMOND, chef-mesureur Raymond TREMBLAY, chef-mesureur conjoint
Chicoutimi	Chicoutimi	Maurice NOREAU, i.f., chef J.-H. POTVIN, i.f., assistant Arthur BÉLEC, chef-mesureur
Montréal	Montréal	Paul KIEFFER, i.f., chef J.-B. CAMPAGNA, i.f., assistant Lucien DUMOULIN, chef-mesureur
Québec	Québec	Thomas BARRY, i.f., chef Rosaire MOISAN, chef-mesureur
Outaouais	Hull	Jean LEBLEU, i.f., chef Ludger BEAUDOIN, chef-mesureur
Rive Sud	Notre-Dame-du-Lac	Hervé LIZOTTE, i.f., chef Wilfrid LAFLAMME, chef-mesureur
Roberval	Roberval	L.-P. SAMSON, i.f., chef Noel LIZOTTE, i.f., assistant Ladislas GIRARD, chef-mesureur
St-Maurice	La Tuque	Maurice DESCÔTEAUX, i.f., chef Oscar BLAIS, i.f., assistant Robert BEAUPRÉ, chef-mesureur Roméo LORANGER, chef-mesureur conjoint
Témiscamingue	Rouyn	Lucien CASTONGUAY, i.f., chef

b) *Bureau de Renseignements Forestiers*

Ce bureau dont il a été question à la rubrique de l'administration intérieure comprend également des divisions à l'extérieur. A la fin de l'exercice 1954-55, il y avait 11 divisions sous la direction d'un ingénieur forestier:

DIVISIONS	INGENIEURS-DIVISIONNAIRES
Québec	Armand FAFARD, i.f., Québec
Beauceville	Adrien DUSSAULT, i.f., Beauceville
Sherbrooke	Jean DUMOULIN, i.f., Sherbrooke
Lévis	Jean-Paul DURÉ, i.f., Québec
St-Jérôme de Metabetchouan	Maurice KIROUAC, i.f., St-Jérôme
Chandler	Marcel LEVEILLÉ, i.f., Chandler
Hull	Adrien LARIVÉE, i.f., Hull
Trois-Rivières	Percy WHISSELL, i.f., Trois-Rivières
St-Hyacinthe	Hermel FOURNIER, i.f., St-Hyacinthe
Rimouski	Romuald FOURNIER, i.f., Rimouski
Ste-Anne de la Pocatière	Raymond LORD, i.f., Ste-Anne

c) *Pépinières Forestières*

Le Service Forestier possède trois pépinières permanentes:

Berthierville:	Directeur: Tancrede DESLAURIERS, i.f.
Proulx	" Maurice DESCOTEAUX, i.f.
Gaspésie (Paspébiac):	" Edouard GRANDMONT, i.f.

et neuf pépinières temporaires ou volantes situées pour la plupart dans les réserves cantonales. En voici la liste: Guigues, Iles-de-la-Madeleine, Macpès, Normandin, Parke, Rivière-du-Loup, Roberval, Trécesson et St-Louis-du-Ha! Ha!.

Ne sont pas comprises ici les pépinières volantes qui servent spécialement au reboisement des terres privées; ces dernières sont inscrites au chapitre du reboisement.

d) *Station Forestière de Duchesnay*

La Station de Duchesnay dont le directeur général est monsieur Jean-Marie Pleau, i.f., comprend les écoles d'Enseignement suivantes:

Ecole des Gardes-Forestiers
Scierie-Ecole
Ecole de Protection (G.-H. BERNIER, i.f., directeur)

et le laboratoire des Produits Forestiers que dirige le Dr Joseph Risi.

La Station de Duchesnay comprend encore les postes et laboratoires de Météorologie et d'Entomologie relevant du Service de Protection.

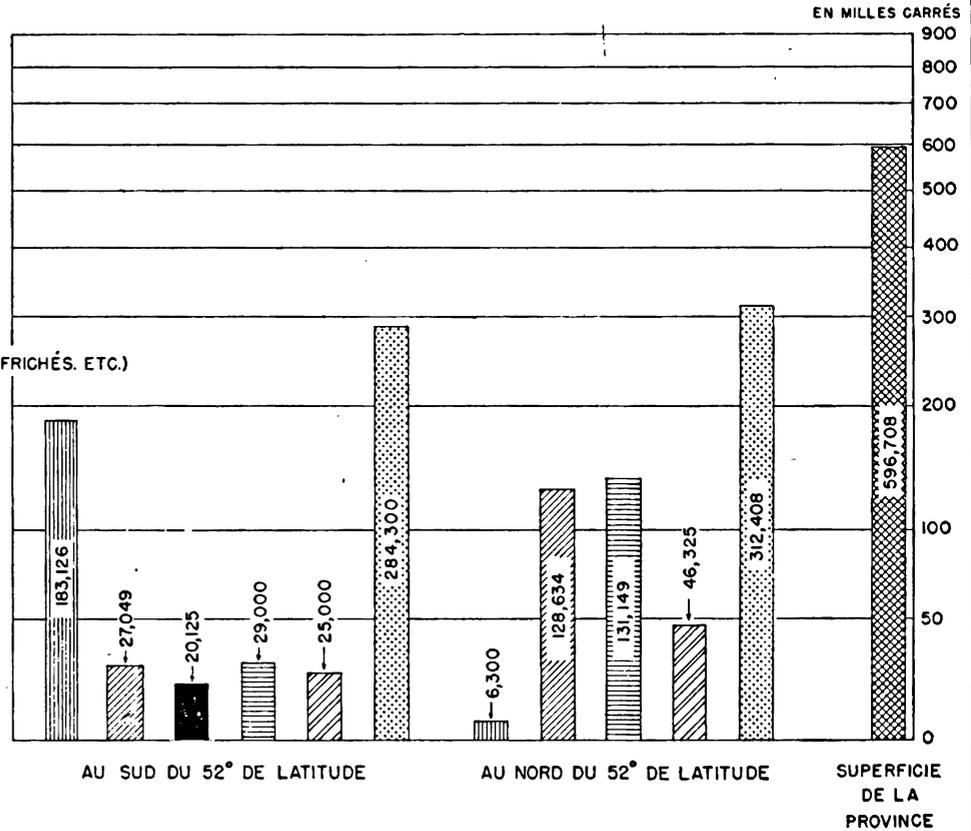
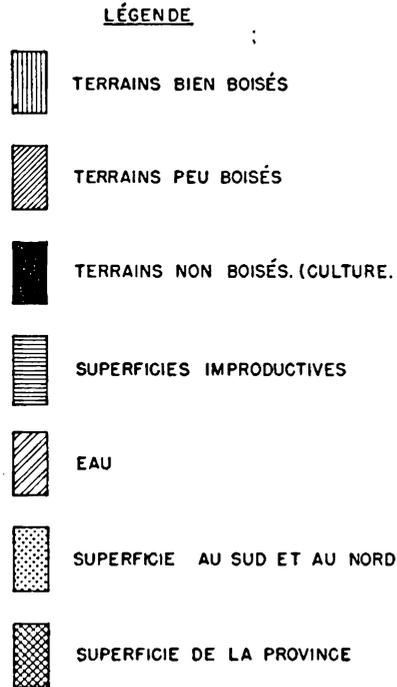
TABLEAU No 1

DISTRIBUTION DU PERSONNEL DANS LES DIVERS BUREAUX ET DISTRICTS DU SERVICE FORESTIER

BUREAUX et DISTRICTS	INGENIEURS FORESTIERS	DIRECTEURS, INSPECTEURS ET SOUS-INSPECTEURS	GARDES-FORESTIERS, MEASUREURS ET VERIFICATEURS	ASSISTANTS	CONTRAMAÎTRES	GARDIENS DE RESERVES	COMMIS	STENOGRAPHE	TOTAL
<i>Intérieur:</i>									
Direction générale.....	1						3	2	6
Bureau de l'Economie Forestière.....	10		3				4	3	20
" des Exploitations Forestières.....	2						1		3
" du Mesurage et de la Classification des Bois.....		1					13	2	16
" des Réserves Cantoniales, etc.....	2						4	1	7
" d'Enregistrement des Permis de coupe.....		1					2		3
" des Permis Spéciaux.....	1						1	1	3
" de la Statistique Forestière.....	1						6		7
" des Archives.....		1					4		6
" de l'Utilisation des Bois (Montréal).....		1					1	1	2
" des Renseignements Forestiers (Extérieur et intérieur).....	12							7	19
" de la Petite Industrie Forestière.....	2						1	1	4
" des Scieries et Erablières.....	1						2	1	4
" de Sylviculture et Botanique.....	1		1				1	1	4
" de l'Entrepôt.....		1					4		5
<i>Extérieur:</i>									
District d'Abitibi (Amos).....	3	15	55	67			4	2	146
" du Témiscamingue (Rouyn).....	1	5	31	43		29	2	4	115
" d'Outaouais (Hull).....	1	7	15	15		3	3	1	45
" de Montréal (Montréal).....	2	11	32	13		2	2	1	63
" du St-Maurice (La Tuque).....	1	7	28	30		1	1		68
" de Chicoutimi (Chicoutimi).....	2	10	22	45		11	4	2	96
" de Roberval (St-Jean-de-Brébeuf).....	2	5	35	49		10	1	2	104
" de Québec (Québec).....	1	2	17	15		11	2		48
" de la Rive-Sud (Notre-Dame-du-Lac).....	1	11	8	17		35	3	2	77
" du Bas St-Laurent (Rimouski).....	2	15	42	57	4	27	1	3	151
" de la Côte-Nord (Baie Comeau).....	1	8	33	37		9		4	92
<i>Pépinières.....</i>	2				3		2		7
<i>Etablissements de Duchesnay.....</i>	5		5		5		5		20
TOTAL.....	57	101	327	388	12	138	77	41	1,141

N.B. Il convient d'ajouter à cette liste, les gardes-forestiers et ouvriers et étudiants qu'on a embauchés temporairement dans les équipes d'inventaires, d'aménagement, de sylviculture et de reboisement. Le nombre de ces employés se chiffre par 1136, dont 700 aux travaux de reboisement, 400 dans les pépinières et 36 pour les divers Bureaux de l'administration intérieure.

CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE



CLASSIFICATION ET DISTRIBUTION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE

Les trois tableaux qui suivent ont été préparés par notre Bureau de l'Economie Forestière, d'après les plus récentes données fournies par les divers organismes s'occupant de la tenure des terres de la Province.

Le premier présente la classification des territoires de la Province en milles carrés, le second, la distribution des terrains forestiers au sud du 52° de latitude, d'après leur tenure en milles carrés, et le troisième, la distribution de la superficie totale de la Province suivant la tenure des terrains, en milles carrés.

TABLEAU No 2

CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE EN MILLES CARRES

<i>Au Nord du 52° latitude:</i>	MILLES CARRES
Terrains bien boisés.....	6,300
Terrains peu boisés.....	128,634
Superficies improductives.....	131,149
Eau.....	46,325
TOTAL.....	312,408
<hr/>	
<i>Au Sud du 52° latitude:</i>	
Terrains bien boisés.....	183,126
Terrains peu boisés.....	27,049
Terrains non boisés (culture, défrichés, etc.).....	20,125
Superficies improductives.....	29,000
Eau.....	25,000
TOTAL.....	284,300
<hr/>	
Superficie de la province.....	596,708

N. B. Ces superficies ne comprennent pas l'étendue couverte par les eaux du Golfe et du fleuve Saint-Laurent depuis son embouchure jusqu'à l'Île d'Orléans.

TABEAU No 3
DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52° DE LATITUDE
D'APRES LEUR TENURE, EN MILLES CARRES
(eau et superficies improductives incluses)

TENURE DES TERRAINS	MILLES CARRES	%
I—Forêts des particuliers:		
(a) Grands propriétaires.....	8,913	3.4
(b) Petits et moyens propriétaires (fermiers).....	9,179	3.5
(c) Petits et moyens propriétaires (non fermiers).....	7,421	2.8
	25,513	9.7
II—Forêts de la Couronne (Ottawa):		
(a) Réserves indiennes administrées par le fédéral....	240	0.1
(b) Camps militaires, parcs, etc.....	56	—
	296	0.1
III—Forêts de la Couronne (Québec):		
(a) Lots de colonisation disponibles.....	3,000	1.1
(b) Concessions forestières.....	81,214	30.7
(c) Forêts domaniales.....	2,374	0.9
(d) Réserves cantonales.....	3,118	1.2
(e) Réserves spéciales.....	752	0.3
(f) Terres vacantes.....	147,908	56.0
	238,366	90.2
Total des terrains forestiers.....	264,175	100.0

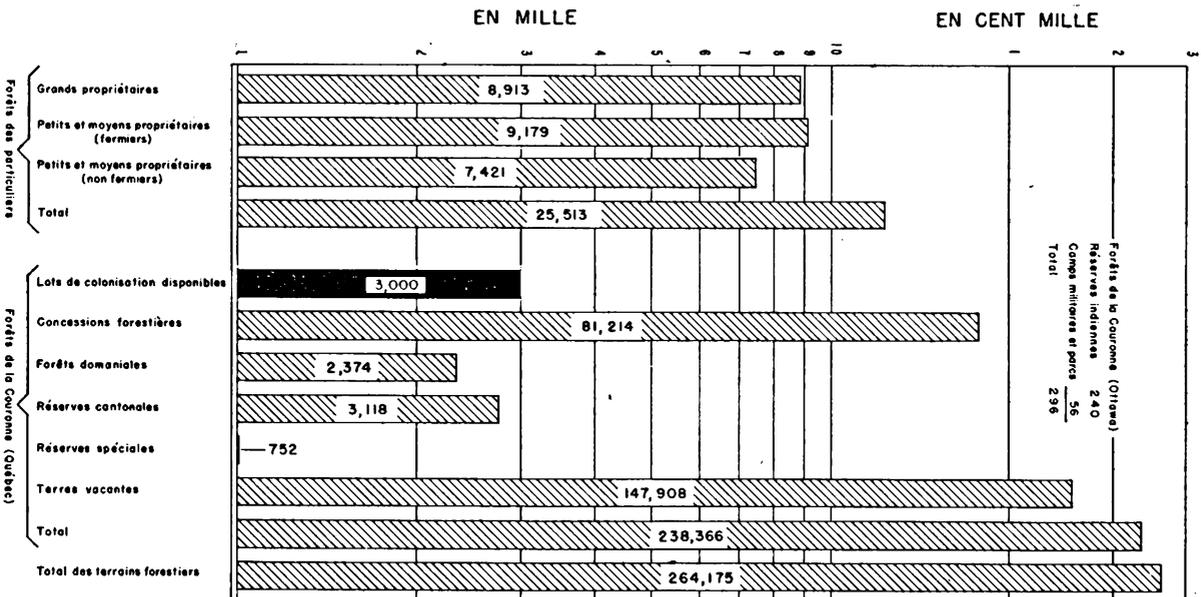
TABEAU No 4
DISTRIBUTION DE LA SUPERFICIE TOTALE DE LA PROVINCE SUIVANT
LA TENURE DES TERRAINS
(milles carrés)

TENURE DES TERRAINS	MILLES CARRES	%
I—Forêts de la Couronne:		
Industrie de la pulpe et du papier.....	72,256	12.1
Industrie du sciage.....	8,958	1.5
Réserves forestières cantonales.....	3,118	0.5
Réserves indiennes, militaires, parcs (fédéral).....	296	—
Réserves forestières spéciales.....	752	0.1
Forêts domaniales.....	2,374	0.4
Lots de colonisation disponibles.....	3,000	0.5
Forêts vacantes.....	221,610	37.2
Total des forêts de la Couronne.....	312,364	52.3
II—Forêts privées:		
Propriétés des compagnies de pulpe et de papier.....	6,986	1.2
Propriétés d'autres sociétés.....	274	—
Propriétés des compagnies opérant des scieries.....	1,653	0.3
Propriétés des petits et moyens propriétaires (fermiers)...	9,179	1.5
Propriétés des petits et moyens propriétaires (non fermiers)	7,421	1.3
Total des forêts privées.....	25,513	4.3
III—Terres déboisées ou très peu boisées (*).....	238,706	40.0
IV—Terres agricoles.....	20,125	3.4
Superficie de la Province.....	596,708	100.0

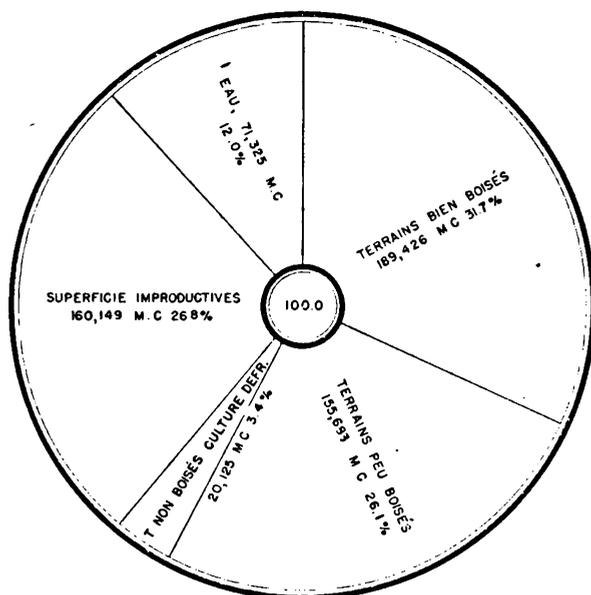
N. B.—Dans ce tableau, le mot "Forêts" doit être interprété comme signifiant une étendue forestière, ou, dans le cas des terres vacantes de la Couronne, une surface contenant en grande partie des terrains forestiers productifs ou improductifs.

DISTRIBUTION DES TERRAINS FORESTIERS AU SUD DU 52° DE LATITUDE (eau et superficies improductives incluses)

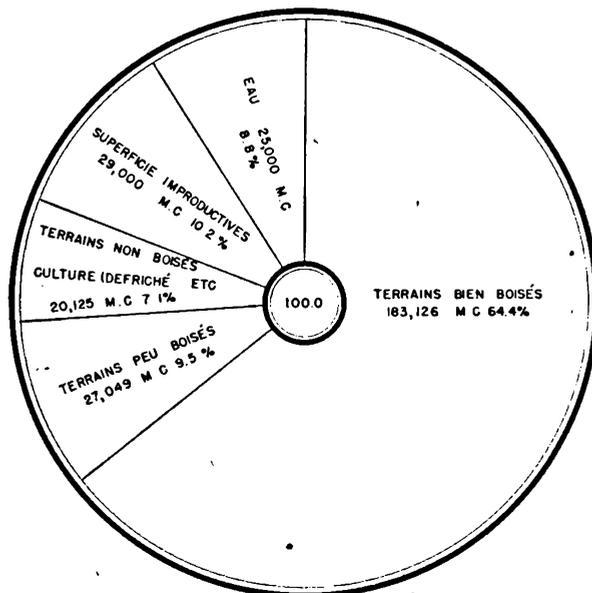
En milles carrés



CLASSIFICATION DU TERRITOIRE DE LA PROVINCE
SUPERFICIE TOTALE 596,708. M.C



SUPERFICIE AU SUD DU 52° LATITUDE
284,300 M.C



LE STOCK FORESTIER

Le tableau qui suit nous fournit une estimation de la valeur des forêts de la province en bois de sciage, en bois à pâte et en bois de chauffage.

TABLEAU No 5
ESTIMATION DE LA RICHESSE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

ESSENCES	BOIS DE SCIAGE 10 pouces et plus au D.H.P. en 1,000 pi. cu.		BOIS A PATES, DE CHAUFFAGE, etc. — 4-9 pces au D.H.P. en 1,000 cordes	
	ACCESSIBLE	INACCESSIBLE	ACCESSIBLE	INACCESSIBLE
Epinette.....	4,356,191	1,455,257	260,570	251,040
Pin blanc.....	213,102	—	8,385	—
Pin rouge.....	42,622	—	2,180	—
Pin gris.....	328,839	3,593	39,600	450
Mélèze.....	4,547	—	500	—
Sapin.....	2,333,218	852,942	132,340	154,335
Pruche.....	12,942	—	1,045	—
Cèdre.....	109,569	—	5,875	—
Total résineux.....	7,401,030	2,311,792	450,495	405,825
Merisier.....	705,432	—	27,045	—
Bouleau.....	1,035,342	93,568	99,993	41,460
Erable.....	260,790	—	8,450	—
Hêtre.....	66,505	—	10,725	—
Tilleul.....	22,500	—	2,500	—
Frêne.....	27,000	—	4,085	—
Orme.....	18,000	—	1,875	—
Peuplier.....	450,000	7,186	21,185	900
Chêne.....	900	—	25	—
Autres feuillus.....	3,600	—	225	—
Total feuillus.....	2,590,069	100,754	176,108	42,360
Total des essences:.....	9,991,099	2,412,546	626,603	448,185

N.B.—Ces données, les plus précises qu'il soit possible de fournir à la lumière des renseignements actuellement disponibles, sont forcément approximatives. Elles demeurent toujours sujettes à correction.

FORÊTS DE LA COURONNE

Comme on peut le constater aux tableaux précédents, les forêts de la Couronne, sous la juridiction du gouvernement de cette Province, sont réparties en six classes différentes: Les lots de colonisation disponibles, les forêts domaniales, les concessions forestières, les réserves forestières spéciales, les réserves forestières cantonales et finalement les terres videntes de la Couronne.

On entend par lots de colonisation disponibles, des terrains vacants de la Couronne, classés propices à l'agriculture, qui ont été transférés par arrêté ministériel au Département de la Colonisation. D'après les derniers rapports, ils couvrent une superficie d'environ 3,000 milles carrés, ce qui représente 1.1% de l'étendue globale des terrains forestiers de la Couronne, au sud du 52ième degré de latitude.

Les forêts domaniales sont des étendues vacantes des terres de la Couronne constituées comme telles pour servir spécialement de réserves pour les besoins de l'industrie forestière.

"Le Ministre des Terres et Forêts est chargé d'administrer ces forêts. Il peut les exploiter par des coupes faites en régie ou à l'entreprise, sous la direction du Service Forestier. Il peut aussi affermer, pour une durée de temps limitée, certaines parties de ces forêts, dont l'exploitation forestière doit alors être conduite suivant les indications du Service Forestier."

Les forêts domaniales couvrent un peu moins de 1% de la superficie des terrains forestiers au sud du 52°, avec une étendue de 2,374 milles carrés.

On trouvera dans les pages suivantes des renseignements importants sur les autres catégories de forêts de la Couronne.

CONCESSIONS FORESTIÈRES

Les concessions forestières ou terrains de la Couronne affermés pour fins d'exploitation forestière couvrent une étendue de 81,214 milles carrés, soit une augmentation de 464 milles carrés sur les chiffres de l'an dernier. Elles représentent 30.7% de la superficie totale des forêts de la Couronne, au sud du 52° de latitude.

a) AMÉNAGEMENT DES CONCESSIONS FORESTIÈRES

Nous croyons utile de donner encore une fois ici le statut de l'aménagement de nos forêts dans la Province de Québec.

L'aménagement des concessions forestières de la Couronne est régi par l'article 12 des Règlements des Bois et Forêts. En vertu de cet article, tout concessionnaire est tenu d'aménager les forêts de ses concessions d'après les données techniques et sous la surveillance du Service Forestier Provincial. À cette fin, il doit: "fournir au ministère, en plus d'un plan d'aménagement pour toute l'étendue des forêts qui lui sont affermées, un plan spécial d'aménagement pour le secteur qui doit être mis en exploitation au cours de la première année".

Dans les tableaux 6 et 7 qui suivent, il est possible de voir que sur un total de 81,213.5 milles carrés de concessions forestières, 71,711.7 milles carrés de forêts, soit plus de 88%, sont soumises à un plan d'aménagement. Il est important de noter que la superficie de 81,213.5 milles carrés comprend 728.5 milles carrés de concessions forestières spéciales.

Plusieurs de ces concessions ne sont pas assujetties aux prescriptions de l'article 12 des Règlements des Bois et Forêts et dans bien des cas, les détenteurs sont exempts de la plupart des obligations imposées aux concessionnaires réguliers. On trouvera, en appendice, la liste des diverses concessions spéciales.

Dans ce rapport, tous les chiffres concernant les superficies des concessions forestières ont été compilés d'après les "licences" émises annuellement par notre Bureau d'Enregistrement des Permis de Coupe. On devra se rappeler que toute fraction de mille est inscrite sur ces "licences" comme un mille carré et que les concessionnaires sont tenus de payer, en conséquence, les redevances à la Couronne.

Cependant, il n'en est pas de même pour les concessions forestières spéciales, dont les superficies seront enregistrées ici en milles carrés et en fraction de milles carrés.

On trouvera, aux deux tableaux suivants, le statut de l'aménagement des concessions forestières de la Couronne. Le premier nous donne la liste des concessions par unité d'aménagement et en milles carrés, qui sont régies par un plan d'aménagement, qu'il soit en vigueur, périmé, en révision, sous étude, temporaire ou en préparation. Le second est un état, détaillé également par unité d'aménagement et en milles carrés, des concessions pour lesquelles aucun plan d'aménagement n'a été préparé ou fourni ainsi que les concessions qui ne sont pas assujetties aux prescriptions de l'aménagement.

Pour fins pratiques, on a classé les concessions en deux catégories: celles de vingt milles carrés ou moins, et celles de plus de vingt milles carrés.

TABLEAU No 6
LISTE DES CONCESSIONS RÉGIES PAR UN PLAN D'AMÉNAGEMENT
PAR UNITE D'AMÉNAGEMENT, EN MILLES CARRÉS

A.—CONCESSIONS DE 20 M.C. OU MOINS:

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
a) AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR		
1. Bergeron & Fils Limitée, Adjudor	Canton Bégin	5
2. Bisson, Raoul	“ Vauquelin	6
3. Canadian International Paper Co.	“ Huard	11.7
4. Carrière Lumber Co. Ltd.	“ Desboues	20
5. D'Auteuil Lumber Company Ltd.	Rivière Noire	18
6. Dufresne, Jos.-A.	Canton Pascalis	13
7. Gagnon Nap. & Fils Ltée	“ de Noisieux No 2	12.7
8. Gagnon Nap. & Fils Ltée	Cantons Vasson & Valmy	11.3
9. Gagnon & Frères de Roberval Ltée	Canton de Crespieul	11
10. New Brunswick International Paper Co.	Forêt Expérimentale de Causapsal	12
11. St. Lawrence Corporation Ltd.	Cantons Chesham, Hampton et Ditton	17
12. Ste-Marie, J.-Ulysse	Canton Bégin	9
	Total	146.7
b) AMÉNAGEMENT À L'ÉTUDE		
1. Coopérative Fédérée de Québec, (La)	Cantons Ham-Sud & Garthby	5
2. Soucy, F.-F. Inc.	Canton Parke	15
3. Tanguay, L., Poirier, E. & Gagnon, L.	“ Daaquam	12
	Total	32
	Totaux	178.7

b) CONCESSIONS DE 20 MILLES CARRÉS ET PLUS

a) AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR		
1. Anglo Can. Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivière Montmorency	192
2. Anglo Can. Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivières Bersimis et Sault-au- Cochon	3,000
3. Baie St-Paul Lumber Co. Ltd.	Rivière du Goufre	59
4. Barnet A. & Co. Ltd.	Grand Lac Victoria	181
5. Bathurst Power & Paper Co. Ltd.	Rivière Cascapédia	424
6. Boot Lumber Ltd.	Rivières Ottawa & Kippawa	894
7. Boot Lumber Ltd.	Rivière Kippawa	267
8. Canada Paper Co.	“ Bell	700
9. Canadian International Paper Co.	“ Gatineau	7,192
10. Canadian International Paper Co.	“ Pentecôte	503
11. Canadian International Paper Co.	“ Opawika	115
12. Canadian International Paper Co.	Rivières St-Maurice et Batiscan	2,694
13. Canadian International Paper Co.	Rivière St-Maurice	2,580
14. Canadian International Paper Co.	“ Ottawa	5,006
15. Canadian Splint & Lbr. Corp. Ltd.	Rivières Ottawa et Dumoine	80
16. Cascapédia Mfg. & Trading Co.	“ Cascapédia et Bonaventure	1,061
17. Collin Lumber Ltd.	Canton Armagh	58
18. Dent C.S. & C.C. Dent	Rivière Ottawa	180
19. Dent C.S. & C.C. Dent	“ Coulonge	54
20. Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc.	Cantons Awantgish et Nemtaye	29
21. Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivière Jacques-Cartier	709

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
22. Donohue Brothers Ltd.	" Malbaie	417
23. Donnacona Paper Co. Ltd.	" Sault-au-Mouton	112
24. Eddy Company Ltd., The E.B.	" Gatineau	704
25. Forest Industries Ltd.	" Moisie	50
26. Forest Quebec	Rivières Noire & Coulonge	42
27. Fraser Companies Limited	Ctés Rimouski et Témiscouata	288
28. Gagnon & Frères de Roberval Ltée	Rivière Ouiachouaniche	130
29. Gaspésia Sulphite Co. Ltd.	Rivières Pabos et Port-Daniel	534
30. Gaspésia Sulphite Co. Ltd.	Rivière Bersimis	600
31. Gaudette Ovide	Canton Edwards	45
32. Godbout Lumber Company	Rivière Godbout	92
33. Gillies Brothers Co. Ltd.	Rivière Coulonge	738
34. Guelph Cash, Veneer & Plywood Co.	Rivière Ottawa	175
35. Guérette Incorporée, Raoul	Cantons Armagh, Cabano et Estcourt	115
36. Houde, Joseph	Canton Sagard	25
37. Irving Kenneth C.S. Aimé Gaudreau	Cantons Chauveau et Sagard	59
38. Lake Megantic Pulp Company	" Marston, Louise et Whitton	83
39. Maclaren Co. Ltd. The James	Rivière du Lièvre	2,580
40. Maclaren Co. Ltd. The James & Singer Mfg. Co.	" du Sourd	184
41. McGillivray Lake Lumber Ltd.	Lac McGillivray	29
42. Mégantic Mfg. Co.	Cantons Ditchfield, Straford, Winslow et Spaulding	75
43. Murdock, John & Fils Ltée	Rivière Kippawa	50
44. New Brunswick International Paper Co.	Rivières Patapédia, Causapsal, Nouvelle, etc.	1,081
45. Paradis & Frères	Canton Restigouche	22
46. Potvin, Ovila	" Kénogami	32
47. Plourdes & Frères Inc.	Lac de l'Est	141
48. Power Lumber Co. Ltd.	Rivière Ouelle	244
49. Price Brothers & Co. Ltd.	Baie des Ha.-Ha.	81
50. Price Brothers & Co. Ltd.	Bas Saguenay-Sud	636
51. Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Métis	203
52. Price Brothers & Co. Ltd.	" Rimouski	367
53. Price Brothers & Co. Ltd.	" Valin	471
54. Price Brothers & Co. Ltd.	" Matane	238
55. Price Brothers & Co. Ltd.	" Shipshaw	1,149
56. Price Brothers & Co. Ltd.	Nord du Lac St-Jean	2,299
57. Price Brothers & Co. Ltd.	Sud Kénogami	1,266
58. Restigouche Co. Ltd.	Rivières Patapédia et Kedgwick	133
59. Restigouche Co. Ltd.	Rivière Assemetsquagan	183
60. Restigouche Co. Ltd.	" Millstream	109
61. Rodger River Lumber Co. Ltd. The	Canton Villars	62
62. Seignory Timber Lands Ltd.	Rivière Cascapédia	89
63. Singer Manufacturing Co. The	" Petite Nation	480
64. Ste-Anne Power Co.	" Ste-Anne	88
65. St. Lawrence Corporation Ltd.	" Mistassibi	873
66. St. Lawrence Corporation Ltd.	Rivières Mistassibi et Aux Rats	1,602
67. St. Lawrence Corporation Ltd.	" Mistassibi et Samagua	458
68. St-Raymond Paper Co.	Rivière Ste-Anne	204
69. St-Raymond Paper Co.	" Metabetchouan	160
70. Strong Co. Ltd.	" Gatineau	38
71. Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts	" Mattawin No 3 Sud	49
72. Tremblay Nil	" du Moulin	28
	Total	45,891
b) AMÉNAGEMENT PÉRIMÉ		
1. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Rivière Trenche	1,150
2. Consolidated Paper Corporation Ltd.	" Vermillon	1,256
3. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Rivières Batiscan et Ste-Anne	771

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M. C.
4. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Upper Mattawin	1,401
5. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Lower Mattawin	658
6. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Rivière Péribonka	1,530
7. Price Brothers & Co. Ltd.	“ Bersimis	78
8. Smith Paper Mills Ltd. Howard	Rivières York et St-Jean	447
	Total	7,291
c) AMÉNAGEMENT DE REVISION		
1. Gulf Pulp & Paper Co.	Rivière Marguerite	927
2. Quebec North Shore Paper Co.	“ Manicouagan	4,898
3. Quebec North Shore Paper Co.	“ Franquelin	244
4. Richardson Company Ltd. James	“ Cap Chat	180
5. St. Lawrence Corp. Ltd.	“ -du-Loup	327
6. Timbers & Powers Ltd.	Canton Louvicourt	25
	Total	6,601
d) AMÉNAGEMENT À L'ÉTUDE		
1. Bonneau & Fils Ltée J.-A.	Canton Desglis	47
2. Breakey Ltd. John	Rivière Chaudière	79
3. Canadian International Paper Co. Ltd.	“ Rouge	991
4. Cie Gagnon Ltée	Canton La Dauversière	25
5. Consolidated Paper Corporation Ltd.	Rivière Escoumains	327
6. Davidson's & Thakray	“ Coulonge	98
7. Eddy Company Ltd. The E.B.	“ Dumoine	300
8. Eddy Company Ltd. The E.B.	“ Dumoine	1,172
9. Fox Lake Timber Co. Ltd.	Canton Delbreuil	76
10. Gagnon Nap. & Fils Ltd.	Cantons Chabot et Painchaud	41
11. Jean, Sarto	Canton Denault	50
12. Matapédia Company	“ Desglis	44
13. Matapédia Company	“ Roux	24
14. Mohawk Corporation Ltd.	“ Bungay	81
15. Pineau & Frères Enr.	Upper Mistigouguèche	24
16. Price Brothers & Company Ltd.	Bas Saguenay-Nord	706
17. Proudfoot, A. G. & J. H. Proudfoot	Rivière Noire	28
18. St-Raymond Paper Co.	“ Azianne No 1	231
	Total	4,344
e) AMÉNAGEMENT EN PRÉPARATION		
1. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière Portneuf	589
2. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière Nikauba	991
3. D'Auteuil Lbr. Co. Ltd. The	Canton Betsiamites	25
4. Dionne & Dionne Enrg.	Seigneurie Nicolas Rioux	50
5. Eddy Company Ltd. E. B.	Rivière Coulonge	373
6. Eddy Company Ltd. E. B.	“ Coulonge	1,221
7. Gillies Brothers & Co. Ltd.	“ Schyan	398
8. Gohier Edouard Ltd.	“ Noire	75
9. Grand River Company	Grand River	102
10. Hill-Clark, Francis	Rivière Kippawa	96
11. Howard Bienvenue Inc.	Canton Ligneris	50
12. Laberge & Frères	Rivière du Cran	50
13. Marsouins Lbr. Co.	Rivière Marsouins	67
14. St. Lawrence Corporation Ltd.	Rivière du Chef	889
15. St. Lawrence Corporation Ltd.	“ Trinité	400
16. St. Lawrence Corporation Ltd.	“ Chamouchouane	634
	Total	6,010
f) AMÉNAGEMENT TEMPORAIRE		
1. Lincoln Pulp & Paper Co. Ltd.	Abitibi Est	522
2. Quebec North Shore Paper Co.	Rivière aux Rochers	799
3. Smith Paper Mills Ltd. Howard	Rivière Escalana	75
	Total	1,396
	Totaux	71,533

Superficie totale des concessions régies par un plan d'aménagement... 71,711.7

TABLEAU No 7

LISTE DES CONCESSIONS NON SUJETTES AU RÉGIME DE L'AMÉNAGEMENT
OU NON RÉGIÉS PAR UN PLAN D'AMÉNAGEMENT
PAR UNITÉ D'AMÉNAGEMENT, EN MILLES CARRÉS

A.—CONCESSIONS DE 20 MILLES CARRES OU MOINS

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	AIRES EN M.C.
1. Argue, J.-M.	Rivière Dumoine	8
2. Bacon, Jean-Louis	Cantons Bourgmont et Bongard	4
3. Belley, E., Duchesne, L. & L.-P. Dufour	Canton Callière	7
4. Bernatchez, Robert	Cantons Wexford et Doncaster	9
5. Bisson, Raoul	Canton Faillon	6
6. Breakey, John Ltd.	“ Risborough	12.3
7. Byrne, Frank	Cantons Faucher, Dollard et Boisseau	8.3
8. Byrne Limited, Frank	Canton Buies	4.9
9. Charbonneau, Alphonse	“ Peterborough	2
10. Charbonneau, Rosario et Épiphane	“ Belleau	12
11. Chisholm, Roderick Miller	Cantons Harrington et Wentworth	12
12. Cie Bussière de Normandin Ltée	Canton de Condé	15
13. Cie Dufour Ltée, La	“ Monider	1
14. Coulombe, J.-A.	“ Dollard	3.8
15. Coulombe, J.-A.	“ Dollard	3.5
16. Coulombe, J.-A.	“ Brassier	10
17. Couture, Honoré	Cantons Chesham et Emberton	6
18. Cross, F. T.	Canton Wakefield	7
19. Cumyn, Philip Arthur	“ Morin	2
20. Dionne, Paul	“ Malartic	1
21. Fortier, Albert	“ Restigouche	3
22. Gagné, Paul, jr	“ Montcalm	2
23. Gagnon, Napoléon & Fils Limitée	“ Courville	8
24. Gagnon & Frères de Roberval Limitée	“ Crespieul No 1	20
25. Gale, Royce L.	“ Greenville	7
26. Gasse, Moïse	“ Duchesnay	3
27. Gaudreau, Aimé	Rivière Godbout	7.8
28. Gilbert, Ronaldo	Canton Adstock	1
29. Howard Bienvenue	“ Ligneris	11.7
30. Jalbert & Tremblay E. Ltée	“ Harvey	9
31. Lacroix, Édouard	Cantons Carleton et Nouvelle	15
32. Lagueux & Fils Ltée	Canton Noisieux No 2	9.4
33. Lagueux & Frères	“ Pershing	11.9
34. Laliberté, Jean-Thomas	“ Duchesnay	2
35. La Loche Lumber Co. Ltd.	“ Denault No 2	18.4
36. Lamontagne, J.-T.	“ Ware	1
37. Larouche & Fils Inc. Alfred	“ Berthelot	4
38. Larouche, Aimé	“ Caron	5
39. Madawaska Corporation Limited	“ Nouvelle	9
40. Marin, Damase	“ Christie	4
41. Megantic Manufacturing Company	Cantons Whittton, Gayhurst et Louise	2
42. Megantic Manufacturing Company	Canton Marston	5
43. Megantic Manufacturing Company	“ Ditton	5
44. Miller, WH Company Limited	“ Restigouche	3
45. Morin, Eugène et Mathias	“ Adstock	9
46. Murdock, John Limitée	Cantons Bourgmont et Bongard	12
47. Murdock, John	Rivière Malbaie	11.4
48. Murdock, John	“ du Cran	15

CONCESSIONNAIRES	UNITES	AIRES EN M. C.
49. Murdock, John	" Malbaie	4.7
50. Murdock, John & Fils Limitée	" aux Perles	15
51. McGibbon & Sons Ltd., A.D.	Cantons Wentworth et Harrington	16
52. New Brunswick Int. Paper & Édouard Lacroix	Canton Mann	2
53. Parent, P.-E. & Al.	" Doncaster	2
54. Pelchat, Louis	" Winslow	1
55. Pineau, Alphonse jr	" Neigette	1
56. Quebec North Shore Paper Co.	" Morency	1.5
57. Quebec North Shore Paper Co.	" Godbout	4.6
58. Quebec North Shore Paper Co.	" Godbout	1.1
59. Ringrose, Clarence	" Thorne	0.8
60. Routhier, J.-M.	" Assemetsquagan	1
61. Seale, Jos.-Edgar	Rivière Ottawa	7
62. Smith Brothers	Canton Litchfield	6
63. Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont et Chassaigne	12.2
64. Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Chabot	3
65. Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont	3.2
66. Soucy & Fils Ltée, Ernest	" Bourgmont	1.7
67. Soucy, J.-O. Inc.	" Bongard	16
68. St-Laurent, L.-P.	Rivière Betsiamites	0.9
69. St-Laurent, L.-P.	" Betsiamites	4.5
70. St-Laurent, L.-P.	" Betsiamites	1.0
71. St-Laurent, L.-P.	" Betsiamites	13.9
72. St-Régis Timber Co. Ltd.	" Godbout	9.2
73. St-Régis Timber Co. Ltd.	" Godbout	5.8
74. Syndicat Coopératif Forestier St-Thomas Didyme	Canton Condé	13
75. Théberge, L.-Eugène	" Berthelot	3.8
76. Tremblay, Dame Marie-Louise Anaïs Succ.	Rivière St-Nicolas	13
77. Vallée, Adélar & Adhémar	Canton Duchesnay	2
78. Whelan, Édouard	Cantons Beresford et Wolfe	9
	Total	<u>525.3</u>

B. — CONCESSIONS DE PLUS DE 20 MILLES CARRÉS:

1. Ally N. A. & Cie. Ltée	Canton d'Argenson	35
2. Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Pershing et Jurie	86
3. Can. International Paper Co.	Lacs Robert, Surprise	400
4. Can. International Paper Co.	Rivières York et Darmouth	517
5. Chantiers Gagnon Ltée, Les	Rivière Ouisiamska	20
6. Chantiers Gagnon Ltée, Les	" Ouisiamska	50
7. Cie de Bois St-Laurent Ltée, La	" Jupitagan	24
8. Cie Gagnon Ltée, La	" du Cran	70

CONCESSIONNAIRES	UNITES	AIBBS EN M. C.
9. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivières Assomption et Maski- nongé	626
10. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Cantons Bazin-Monet	234
11. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière Malbaie (Gaspé)	148
12. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Upper Ottawa	668
13. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière Metabetchouan	921
14. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Lower Ottawa	801
15. Consolidated Paper Corp. Ltd.	Rivière à Mars	226
16. Consolidated Paper Corp. Ltd.	“ Manouan	1,358
17. Consolidated Paper Corp. Ltd.	“ aux Saumons	153
18. Dansereau & Fils Ltée, Georges	Cantons Harrington, Labelle et Addington	21
19. Dominion Shuttle Co. Ltd., The	Haut St-Maurice	300
20. Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivière Madeleine	99
21. Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivières Boucher et Papinachoïis	452
22. Eagle Lumber Co. Ltd.	Canton Olier	24
23. East Malartic Mines Ltd., etc.	“ Malartic	25
24. Eddy Co. Ltd. E.B. The	Rivière Rouge	109
25. Eddy Co. Ltd. E.B. The	“ Lièvre	55
26. Eddy Co. Ltd. E.B. The & Royal Trust Co.	“ Gatineau	305
27. Forest Quebec	Canton Montcalm	40
28. Fraser & Co. Estate Jo. Geo. Bryson & J. B. Fraser Ltd.	Rivière Coulonge	139
29. Gagnon & Frères de Roberval Ltée	Canton d'Avagour No 1	80
30. Houde, Jos.	Cantons Ducreux & Périgny	25
31. Leblanc Ltée, Ludger	Rivière au Saumon	50
32. Mont-Louis Seignory Ltd.	Canton Duchesnay	68
33. McCool, Thomas	“ Sheen (Riv. Meed)	36
34. Murdock, John	Rivière Malbaie (La)	120
35. Murdock, John	Rivières Mickoasas et Dorée	317
36. Murdock & Fils Ltée, John	“ Noire et Coulonge	109
37. Paradis, Alfred-H.	Cantons Jurie, Crusson, Ligneris et Faillon	77.1
38. Paradis Lbr. Enrg.	Canton Pilote No 1	50
39. Price Bros. & Co. Ltd.	“ Jetté	22
40. Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Shipshaw	28.1
41. Quebec North Shore Paper Co.	Canton Morency	23.6
42. Ste-Marie, J.-Ulysse	“ Bégin	33
43. St-Régis Timber Co. Ltd.	Rivière Godbout	31.7
	Total	8,976.5
Superficie totale des concessions non couvertes par un plan d'aménagement		9,501.8
Superficie totale de toutes les concessions:		81,213.5

b) RÉTROCESSION ET TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES

Voici les rétrocessions de concessions pour l'année 1954-55.
C.I.P. a abandonné ses droits sur les lots 14 à 19 incl. du rang IV,
canton de Joannès.

St. Lawrence Corporation Ltd. a rétrocédé au Gouvernement les concessions qu'elle détenait dans le bassin de la Rivière aux Outardes, soit les blocs "A", "B", "C" d'une superficie approximative de 889 m.c.

L'Arrêté en Conseil 190 du 23 février 1955 transporte au Département de la Colonisation quelques lots sous licence à *Price Brothers & Co. Ltd.*, soit environ 7 m.c. du canton de Laroche, Cté de Rimouski.

En date du 19 janvier 1955 *Lincoln Pulp and Paper Co. Ltd.* a rétrocédé au Gouvernement Provincial les concessions forestières qu'elle détenait dans le bassin de la rivière Cascapédia, soit environ 191 m.c.

Ci-dessous la liste des nouvelles concessions:

Gagnon et Frères de Roberval Ltée, canton d'Avaugour No 1, 80 m.c., le 9 septembre 1954.

Gagnon et Frères de Roberval Ltée, canton de Crespieul No 1, 20 m.c., le 9 septembre 1954.

St. Lawrence Corporation Ltd., Rivière du Chef, 889 m.c., le 9 mars 1955.

Howard Bienvenue Inc., canton de Ligneris No 2, 25 m.c., le 31 mars 1955.

Lincoln Pulp & Paper Co. Ltd., le 19 janvier 1955:

Rivière Tonnancourt (Bloc 1)	43 m.c.
Lac Fusticamica (Bloc 2)	187 m.c.
Lac Waswanipi (Bloc 3)	272 m.c.

On trouvera en appendice la liste des transferts pour l'année 1954-55.

c) VÉRIFICATION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT

Durant l'été 1954, les concessionnaires suivants ont reçu la visite des ingénieurs du Bureau de l'Économie Forestière pour fins de vérification des plans d'aménagement de leurs concessions:

Baribeau Etchemin Inc.	Cantons Roux et Standon	24 m.c.
Can. Int. Paper Co.	Lac Kipawa No 3	444 m.c.
Can. Int. Paper Co.	Rivière Rouge	991 m.c.
Consolidated Paper Co.	Rivière Escoumains	327 m.c.
Davidson & Thakray	Rivière Coulonge	98 m.c.
Gaudet, Ovide	Canton Edwards	45 m.c.
Mohawk Corp. Ltd.	Canton Bungay	81 m.c.
McGillivray Lumber	Lac McGillivray	28 m.c.
Proudfoot & Proudfoot	Rivière Coulonge	28 m.c.
Price Brothers & Co. Ltd.	Lower Saguenay North	706 m.c.
Tanguay, G., Poirier, E., Gagnon, L.-P.	Canton Daaquam	12 m.c.
Pineau & Frères Enrg.	Rivière Mistigouguèche	26 m.c.

d) PLANS D'AMÉNAGEMENT REÇUS

Au cours de l'année 1954-55, les concessionnaires suivants ont soumis un plan d'aménagement:

Barnett A.	Lac Victoria	187 m.c.
Bonneau & Fils	Canton Desglis	47 m.c.
Coopérative Fédérée	Canton Garthby	5 m.c.
Dionne & Dionne	Seigneurie Rioux	50 m.c.
E. B. Eddy Company	Rivière Dumoine	1,172 m.c.

CONCESSIONNAIRES	UNITES D'AMENAGEMENT	AIRES EN M. C.
La Cie Gagnon Ltée	Canton La Dauversière	25 m.c.
Matapédia Lumber	Canton Desglis	44 m.c.
Moose Lake Timber	Rivière Coulonge	139 m.c.
Price Brothers & Co. Ltd.	Rivière Péribonka	2,299 m.c.
Roy & Frère	Canton de Bongard	16 m.c.
Sarto Jean	Canton Denoue	50 m.c.
St-Raymond Paper	Rivière Aziane	231 m.c.

RÉSERVES FORESTIÈRES SPÉCIALES

Les réserves spéciales sont des étendues de forêt (conçédées ou encore vacantes de la Couronne) réservées en faveur des syndicats forestiers. Par conséquent, seuls ces derniers peuvent être autorisés à y exécuter des coupes pour fins commerciales. Toutefois, des particuliers peuvent cependant yobtenir des permis pour fins domestiques.

Les réserves spéciales sont créées en vertu des articles 116 et 115 de la Loi des Terres et Forêts. Nous citons plus bas l'article 116 qui autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à créer de telles réserves.

En vertu de l'article 115 d'autre part, le Conseil Exécutif peut autoriser le Ministre à faire les échanges de territoires nécessaires à la création des réserves spéciales.

Art. 116: "Le Lieutenant-gouverneur en conseil sur la proposition du ministre des Terres et Forêts peut établir des réserves forestières spéciales pour les colonies forestières. Toutes les dispositions relatives aux réserves cantonales s'appliquent à ces réserves, tant pour leur établissement que pour leur administration; mais le permis de coupe maximum par année, pour chaque colon établi dans une colonie de cette nature, est de soixante cordes de bois à pulpe ou de quatre mille pieds cubes de bois de sciage."

Nous donnons ci-après la liste des réserves forestières actuellement en vigueur. Elles sont classées en deux groupes: réserves non affermées et réserves affermées.

	SUPERFICIE	DATE DE CRÉATION
a) <i>Réserves non affermées</i>		
Fournière	275 m.c.	A.M. 943/48
Fox	10 m.c.	A.M. 2550/42
Gaspé Baie Nord	14 m.c.	A.M. 2550/42
Lavérendrye	3 m.c.	A.M. 1061/43
Madeleine et Mont-Louis	255 m.c.	A.M. 1170/49
Sydenham	42 m.c.	A.M. 2550/42
Grande Vallée	153 m.c.	1938
b) <i>Réserves affermées</i>		
Boileau-Ferland	88 m.c.	A.M. 2559/37
Anse St-Jean et Canton Hébert	86 m.c.	A.M. 627/39 et 3117/39
Robidoux	60 m.c.	A.M. 973/43

Le tableau précité démontre que les réserves forestières spéciales de Fox, de Baie Gaspé-Nord et de Sydenham furent créées toutes les trois par l'A.M. 2550/42 (8 octobre 1942). Le territoire formé par ces réserves était auparavant affermé à la Canadian International Paper Company. Les exploitations commerciales dans la réserve de Sydenham sont exécutées par le syndicat forestier de St-Maurice-de-l'Echourie

Les lots du canton de Lavérendrye (1er à 28 du rang X) étaient autrefois affermés à la New Brunswick International Paper. Ces lots furent rétrocédés à la Couronne et créés en réserve forestière spéciale en vertu de l'A.M. 1061 du 17 avril 1943. Ces lots en réserve spéciale devront, une fois qu'ils auront été exploités, être ajoutés ipso facto à la réserve cantonale de Lavérendrye.

La réserve de Grande Vallée fut créée à la suite d'un échange fait avec la Brown Corporation en vertu de l'A.M. 1940/37. Cet arrêté autorisait l'Honorable Ministre des Terres et Forêts à accorder de nouveaux terrains à la Brown Corporation en échange des concessions forestières et des terrains privés qu'elle remettait dans le bassin de la rivière Grande Vallée et dans les cantons de Denoue et de Cloridorme. Les terrains rétrocédés furent transférés au Département de la Colonisation par l'A.M. 2983/37 et servirent à former la réserve forestière spéciale de Grande Vallée. Cette réserve demeura sous la juridiction du Département de la Colonisation jusqu'au 20 octobre 1949 alors qu'elle fut rétrocédée au Département des Terres et Forêts en vertu de l'A.M. 1170/49. Les syndicats forestiers qui bénéficient de permis de coupe pour des fins commerciales dans cette réserve sont les suivants: syndicat de Grande Vallée, syndicat de Petite Vallée, syndicat Pointe-Frégate, syndicat de St-Yvon et syndicat de Cloridorme.

La réserve spéciale de Fournière fut créée en vertu de l'A.M. 943 du 30 juin 1948, pour le bénéfice du Syndicat Coopératif qui sera formé des futurs colons (environ 150 familles) de ce canton. Ce projet d'établissement de colons n'a pas encore été réalisé toutefois.

La réserve spéciale de Madeleine et de Mont-Louis fut créée par l'A.M. 1170/49. Le territoire de cette réserve fut détaché des concessions forestières et des propriétés privées de la Brown Corporation pour entrer dans le domaine de la Couronne à la suite d'un contrat d'échange entre le Gouvernement et la compagnie précitée. L'A.M. qui autorise cet échange porte le numéro 1966/43. Les syndicats qui exploitent actuellement dans cette réserve sont les suivants: Ruisseau-des-Olives, Ste-Madeleine, Mont-Louis, Rivière-à-Claude, Mont-St-Pierre et Manche d'Épée.

La réserve de Boileau-Ferland est située dans les concessions de la Price Brothers & Company Limited, et plus précisément, comme son nom l'indique, dans les cantons de Boileau et Ferland. La création de cette réserve fut ratifiée par le contrat intervenu entre le gouvernement et la compagnie Price Brothers & Company Limited, le 9 octobre 1937. Quant à la réserve désignée sous le nom d'Anse-St-Jean et canton Hébert, elle est située également dans les concessions de la compagnie Price Brothers & Company Limited au sud du bassin inférieur de la rivière Saguenay. Cette réserve fut créée pour le bénéfice des syndicats de l'Anse-St-Jean et du canton Hébert en vertu d'un contrat intervenu entre le gouvernement et le concessionnaire, le 30 octobre 1940.

La réserve de Robidoux est située dans les concessions de la Cascapédia Manufacturing & Trading Company et dans celles de la Bathurst Power & Paper Company Ltd. Cette réserve fut créée pour le bénéfice de la colonie forestière de Robidoux par le contrat intervenu le 10 mai 1943 entre le Gouvernement et les deux compagnies susdites.

Les réserves spéciales de Lavérendrye, de Pabos, de Boileau-Ferland, d'Anse-St-Jean et Canton Hébert, de Robidoux et de Fournière sont sous la juridiction exclusive du Département des Terres et Forêts. Par contre, le Département des Terres et Forêts administre conjointement avec le Ministère de la Colonisation l'exploitation forestière des réserves Sydenham. Voici d'après l'arrêté ministériel 1170/48 les attributions respectives des deux départements en rapport avec l'administration des réserves précitées.

Le Département de la Colonisation est chargé:

a) D'assurer l'assistance requise pour certains services jugés nécessaires à la conduite économique des opérations (service technique, exploitation et comptabilité, aide à la construction et à l'entretien des chemins principaux, etc;

b) D'établir le volume minimum des coupes annuelles nécessaires à la conduite économique des opérations forestières de chaque syndicat ainsi que le volume répondant aux besoins de la population;

c) De servir d'intermédiaire entre le Département des Terres et Forêts et les syndicats, pour les demandes d'émission des permis de coupe et des permis d'expédition ainsi que pour la perception des droits de coupe.

De son côté, le Département des Terres et Forêts est chargé:

a) D'assurer à chaque syndicat, dans la mesure du possible et sur une base permanente, l'exploitation annuelle du volume de coupe fixé par le Département de la Colonisation;

b) D'effectuer les inventaires forestiers, de préparer les plans d'aménagement et d'en surveiller l'exécution;

c) D'émettre les permis de coupe sur recommandation du Département de la Colonisation;

d) De surveiller l'exécution des coupes;

e) D'effectuer le mesurage au taux réglementaire;

f) D'adresser les comptes des droits de coupe à chaque syndicat et de percevoir les dits droits par l'intermédiaire du Département de la Colonisation;

g) D'assurer à ses frais la protection de la forêt contre le feu et les autres agents destructeurs.

RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Les réserves cantonales sont des étendues de forêt vacantes de la Couronne réservées pour le bénéfice des colons et cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leur terre. Ces derniers peuvent, sur paiement d'un droit de coupe et des frais de mesurage y obtenir des permis pour des fins domestiques mais non pour des fins commerciales.

Les réserves cantonales sont créées à même le territoire vacant en vertu de l'article 109 de la Loi des Terres et Forêts, article qui se lit comme suit :

“Il est loisible au Lieutenant-gouverneur en conseil sur recommandation du Ministre des Terres et Forêts de choisir et mettre à part, de temps en temps, dans toute partie de la province où la Couronne possède des forêts de valeur commerciale ou non, une partie des terrains ou tous les terrains, non aliénés par vente ou autrement, pour en former des réserves forestières distinctes qui sont appelées “réserves forestières cantonales”.

S'il ne se trouve pas cependant de terres de la Couronne accessibles et disponibles pour une réserve cantonale dont l'intérêt public exige l'établissement, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, en vertu de l'article 115, autoriser le ministre des Terres et Forêts à acquérir à cette fin, des terres par achat, par échange ou par expropriation.

À la fin de l'exercice 1954-55, le nombre de ces réserves était de 207 avec une superficie de 3,118.6 milles carrés comparativement à 195 et 2,915.0 pour l'an dernier.

On trouvera en appendice la liste complète des réserves cantonales ainsi que leur superficie.

TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE

On entend par terrains vacants les terrains de la Couronne qui ne sont pas encore affermés ou qui n'ont pas été constitués en réserves forestières cantonales.

Dans le tableau No 3, au chapitre de la Classification et distribution du Territoire de la Province, on peut voir que le territoire encore vacant à la Couronne au sud du 52° de latitude est de 147,908 milles carrés. Il n'est pas fait mention ici, à cause de leur inaccessibilité économique actuelle, des territoires situés au nord du 52°. La grande majorité de ces terrains vacants actuellement classés comme inaccessibles se trouve dans les comtés d'Abitibi, de Roberval, de Chicoutimi et de Saguenay ainsi que dans le territoire non organisé situé dans le nord de la région abitibienne.

Depuis 1931, la Loi des Terres et Forêts permet au Département d'émettre des permis de coupe annuels pour fins commerciales sur les territoires vacants. Ces permis sont octroyés en vertu de l'article 99 et ne sont pas transférables. Ci-dessous on trouvera le texte de l'article 99:—

“Toutefois le ministre des Terres et Forêts est autorisé à émettre, sans enchère publique et sans avis préalables, des permis spéciaux valides pour une période de douze mois à compter de la date de leur émission, pour la coupe du bois sur des terrains vacants de la Couronne pour un volume n'excédant pas 150,000 pieds cubes par permis, moyennant le paiement des droits de coupe et suivant les conditions ordinaires et spéciales spécifiées par la loi et les règlements en vigueur et par l'arrêté en conseil autorisant l'émission de tel permis spécial.”

“Le volume peut être porté à trois cent mille pieds cubes lorsque les bois coupés sont destinés à être débités dans une scierie dont l'exploitation est économiquement nécessaire à une localité voisine.”

“Aucune personne ou compagnie ne peut obtenir au cours d'une même année plus d'un permis spécial mentionné ci-dessus ni ne peut en obtenir un nouveau sans avoir entièrement payé toutes les sommes qu'elle doit à la Couronne.”

“Tous les bois coupés en vertu de ces permis spéciaux doivent être manufacturés ou utilisés dans les limites de la province de Québec.”

L'article 120 permet également d'émettre des permis pour fins domestiques dans les terrains vacants aux colons et cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leurs lots.

Le tarif des droits de coupe pour les bois coupés pour fins commerciales est généralement le double du tarif régulier en vigueur dans les concessions. Quant aux permis accordés pour fins domestiques, les droits sont les mêmes que pour ceux des concessions.

On trouvera au chapitre des exploitations forestières le volume des coupes qui ont été effectuées sur terrains vacants, soit en vertu de l'article 99, ou soit en vertu de l'article 120 de la Loi des Terres et Forêts.

TRAVAUX D'INVENTAIRES ET DE PHOTOGRAMMÉTRIE

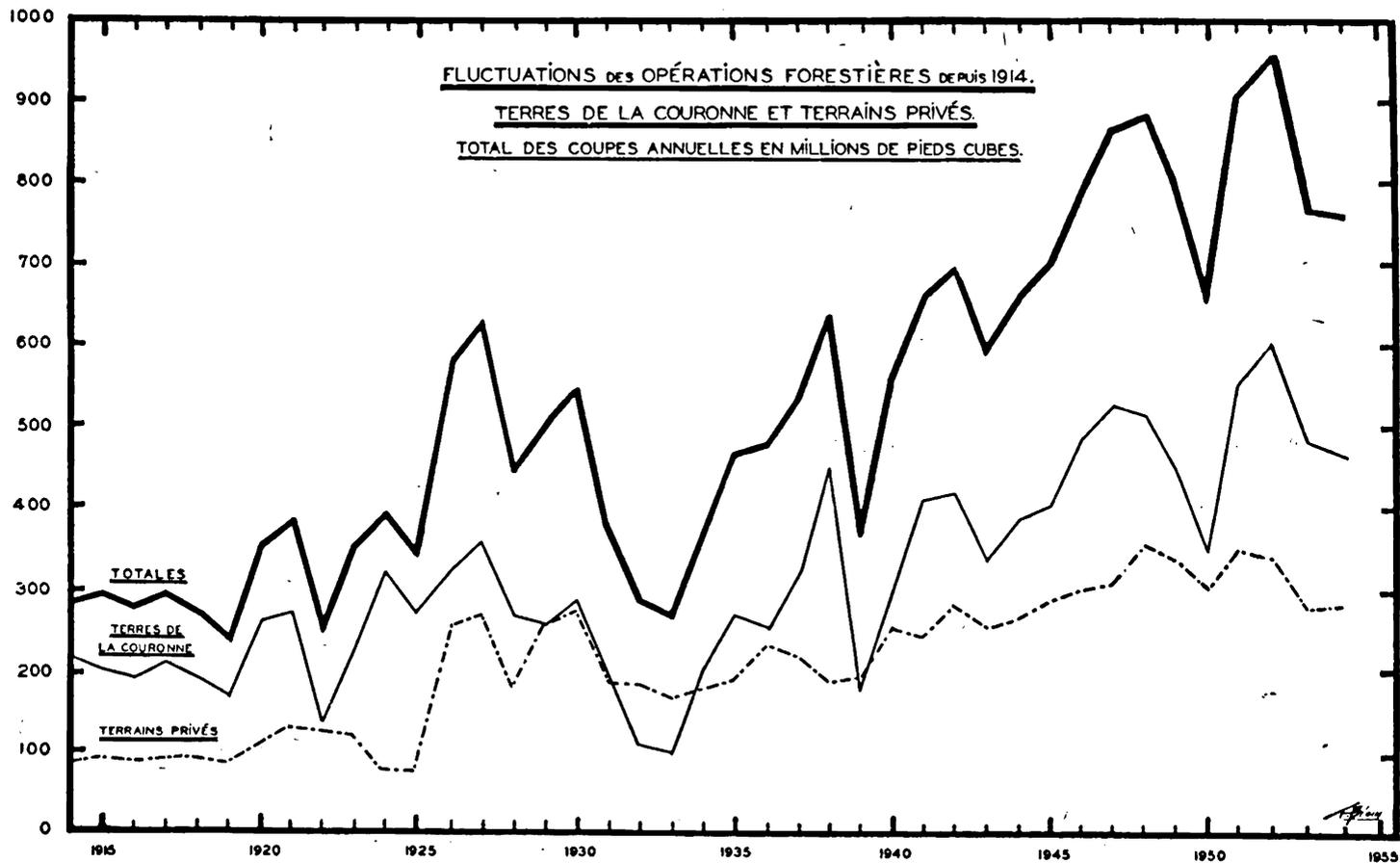
Durant l'exercice 1954-55, le Ministère des Terres et Forêts a fait inventorier 1,096 milles carrés de forêts de la Couronne. Ces travaux portent à 12,104 milles carrés le total des terrains de la Couronne inventoriés depuis neuf ans.

Ces inventaires furent exécutés en grande partie sur les terrains de la Couronne et le reste dans les réserves cantonales.

TABLEAU No 8
TRAVAUX D'INVENTAIRE EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE 1954-55

ENDROIT DE L'INVENTAIRE (comté)	SUPERFICIE EN M.C.
<i>a) Dans les Réserves cantonales</i>	
Montmagny.....	25
Témiscouata.....	7
<i>b) Sur les terrains vacants</i>	
Saguenay.....	54
Témiscamingue.....	80
Territoire de l'Abitibi.....	930
TOTAL.....	1,096

Le Service Forestier a fait faire l'étude photogrammétrique de 5,620 milles carrés de forêts, soit 3,870 milles carrés dans le territoire de l'Abitibi et 1,750 milles carrés dans le comté de Saguenay.



EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS LES FORETS DE LA COURONNE

a) GENERAL

D'après les chiffres compilés mécaniquement à notre Bureau de Mesurage, au cours de la saison d'exploitation 1954-55, il s'est coupé 521,920,681 pieds cubes de bois dans les forêts de la Couronne, comparativement à 481,817,409 pieds cubes l'an dernier.

Ces quantités cependant, ne comprennent pas le volume des bois qui ont servi au chauffage et à la construction des campements d'exploitation, au paillage et au bachonnage des chemins de chantiers ou à la construction des petites écluses. Il a été employé à ces fins, 92,104 cordes de bois de chauffage et 2,333,292 pieds cubes de bois de construction.

- Bois à pulpe et à papier.....	392,734,951 pieds cubes - 75.3%
Bois de sciage.....	121,658,256 pieds cubes - 23.3%
Autres bois.....	7,527,474 pieds cubes - 1.4%

On trouve la répartition et le % de ces bois d'après leur provenance, au tableau suivant.

TABLEAU No 9
RÉPARTITION ET % DES BOIS COUPES EN 1954-55 DANS LES FORETS
DE LA CÔUTONNE D'APRES LEUR PROVENANCE

PROVENANCE DES BOIS	VOLUME EN PIEDS CUBES	%
Concessions forestières régulières.....	388,975,530	74.53
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied).....	47,454,877	9.09
Concessions forestières spéciales.....	4,928,137	0.94
Réserves spéciales non affermées (usage domestique).....	100,691	0.02
Réserves spéciales non affermées (fins commerciales).....	3,422,709	0.66
Réserves cantonales.....	3,310,930	0.63
Forêts vacantes (article 99—fins commerciales).....	65,750,347	12.60
Forêts vacantes (article 120—usage domestique).....	2,581,556	0.49
Coupes par exception sur les concessions forestières.....	3,279,120	0.63
Coupes par exception sur les terres de la Couronne.....	2,116,784	0.41
TOTAL.....	521,920,681	100.00

N.B.—En raison des variations dans les unités de mesure suivant la nature des divers produits ligneux, il a fallu ramener toutes les quantités à une base commune, au pied cube, la seule mesure capable de s'adapter à tous les genres de production forestière

Le tableau no 10 nous donne le volume des bois dont la coupe fut autorisée en 1954-55 dans les forêts de la Couronne.

TABLEAU No 10
VOLUME DES COUPES AUTORISÉES EN 1954-55 DANS LES FORETS
DE LA COURONNE

CATEGORIES DE TERRAINS	PIEDS CUBES	%
Concessions forestières (bois exploités par le concessionnaire lui-même).....	458,383,469	78.34
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied).....	60,895,967	10.41
Forêts vacantes (commerce).....	49,789,828	8.51
Forêts vacantes (fins domestiques).....	4,337,720	0.74
Réserves cantonales.....	7,121,704	1.22
Réserves spéciales (fins domestiques).....	349,830	0.06
Réserves spéciales (commerce).....	4,199,175	0.72
TOTAL.....	585,077,688	100.00

Il conviendrait d'ajouter, à ce montant, 4,928,137 pieds cubes qui ont été coupés sur les concessions forestières spéciales, en vertu d'arrêtés ministériels et pour lesquels des permis de coupe ne sont pas requis.

On remarquera que les quantités de bois coupés ne représentent qu'environ 88.5% des quantités autorisées.

Le tableau suivant nous donne le nombre de permis émis en 1954-55 dans les forêts de la Couronne selon les diverses catégories de terrains.

TABLEAU No 11
NOMBRE DE PERMIS DE COUPE ÉMIS EN 1954-55 DANS LES
FORÊTS DE LA COURONNE

CATEGORIES DE TERRAINS	PERMIS ÉMIS
Concessions forestières (bois exploités par le concessionnaire lui-même)	236
Concessions forestières (ventes de coupes sur pied)	1,112
Forêts vacantes (article 99) (fins commerciales)	566
Forêts vacantes (article 120) (usage domestique)	4,335
Réserves cantonales	6,360
Réserves spéciales (usage domestique)	29
Réserves spéciales (fins commerciales)	37
TOTAL	12,675

Dans les sept tableaux qui vont suivre, on trouve la répartition des bois coupés en 1954-55 dans les forêts de la Couronne, selon la nature des produits, selon leur état, selon les districts administratifs, selon la provenance ou la nature des coupes, selon les essences, les régions économiques et les bassins hydrographiques.

TABLEAU No 12
RÉPARTITION DES BOIS EXPLOITÉS EN 1954-55 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LA NATURE DES PRODUITS

NATURE DES PRODUITS	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.
Bois à pulpe et à papier.....	143,149,572	—	2,900,035	389,652,547
Bois de sciage.....	66,768	607,944,691	30	121,658,256
Bois de feu.....	125,294	10,698	52,554	4,594,524
Bois de feu (houppiers de bois de sciage).....	78	—	932	79,298
Bois de feu (pour chantiers).....	—	—	240	20,400
Grands bois.....	1,252,335	—	—	1,252,335
Bois équarris, flacheux ou méplats..	1,232	—	—	1,232
Bois en grume utilisés au paillage ou au bachonnage des chemins de chantiers, etc.....	18,374	1,970,487	—	412,471
Bois de carbonisation et de distillation.....	—	—	60	5,100
Bois à fuseaux.....	92,835	—	7,745	751,160
Traverses de chemin de fer.....	29,623	40,579	—	37,739
Bois de clôture (piquets et perches).	18,841	—	—	18,841
Bois de mines (étais).....	48,892	—	—	48,892
Bois de mines (ponts et travail)...	32,230	—	—	32,230
Bois de mines (pièces de garnissage)	16,799	—	—	16,799
Bois de mines (traverses de chemin de fer).....	7,732	—	—	7,732
Bois de chauffage pour les mines....	—	—	1,930	164,050
Pilots de bois ronds.....	29,999	—	—	29,999
Bois à pulpe (pris dans les houppiers de bois de sciage).....	517,784	—	30,174	3,082,574
Autres.....	15,996	100,304	217	54,502
TOTAL	145,424,384	610,066,759	2,993,917	521,920,681

Aux montants ci-haut, il faut ajouter les bois mesurés à l'unité, tels que les piquets, les perches, le bois à réduction de minerai, ce qui équivaut à environ 120,573 pieds cubes, lesquels, ajoutés au total précédent, donnent un grand total de 522,041,254 pieds cubes.

TABLEAU No 13
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1954-55 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LEUR ÉTAT

CONDITION	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.	%
Bois verts.....	113,708,414	576,543,584	2,736,394	461,610,622	88.44
Bois brûlés.....	1,532,951	2,306,354	48,619	6,126,837	1.18
Bois affectés par la maladie, les insectes, etc.....	29,680,707	21,239,587	102,094	42,606,614	8.16
Bois écorcés à la sève.....	354,839	—	77,039	6,903,154	1.32
Bois écorcés au couteau ou à la plane.....	2,471	—	89	10,036	0.00
Bois défectueux, desséchés sur pied, ou morts.....	29,528	6,940,162	6,936	2,007,120	0.38
Chablis.....	115,474	3,037,072	22,746	2,656,298	0.52
TOTAL.....	145,424,384	610,066,759	2,993,917	521,920,681	100.00

TABLEAU No 14
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1954-55 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.	%
Abitibi.....	9,909,253	94,934,708	158,905	42,403,120	8.12
Témiscamingue.....	6,266,223	68,795,673	30,254	22,596,948	4.33
Outaouais.....	14,228,843	87,636,161	115,665	41,587,600	7.97
Montréal.....	19,336,002	70,851,899	64,781	39,012,767	7.47
St-Maurice.....	59,485,263	23,367,968	368,592	95,489,176	18.30
Lac St-Jean.....	1,976,858	13,551,583	462,735	44,019,650	8.44
Roberval.....	12,028,962	80,525,521	387,203	61,046,321	11.70
Québec.....	9,311,676	20,160,880	200,960	30,425,452	5.83
Rive-Sud.....	11,949	40,865,198	28,623	10,617,944	2.03
Bas St-Laurent.....	400,512	101,069,612	381,847	53,071,429	10.17
Côte-Nord.....	12,468,843	8,307,556	794,352	81,650,274	15.64
TOTAL.....	145,424,384	610,066,759	2,993,917	521,920,681	100.00

TABLEAU No 15

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1954-55 DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE SUIVANT LA PROVENANCE OU LA NATURE DES COUPES PAR DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	Concessions spéciales	Concessions régulières			Terrains vacants		Réserves spéciales		Réserves cantonales	Terres de la Couronne
		Coupes par la Cie	Vente de bois sur pied	Coupes par exception	Fins commerciales	Usage domestiques	Fins commerciales	Usage domestiques	Usage domestiques	Coupes par exception
	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.	P.C.S.
Abitibi.....	1,914,320	17,822,702	2,470,026	317,901	17,806,772	775,386	94,623	—	296,128	905,376
Bas St-Laurent..	—	36,928,833	6,223,412	99,039	5,596,753	50,730	3,328,086	100,691	289,234	454,625
Côte-Nord.....	2,986,145	64,060,545	882,576	2,271,947	10,531,058	420,012	—	—	427,897	70,121
Lac St-Jean..	—	25,787,573	4,229,380	241,582	13,271,226	99,351	—	—	337,362	53,269
Montréal.....	—	26,299,807	11,800,958	34,593	830,272	4,607	—	—	39,251	3,278
Outaouais.....	27,672	32,422,182	8,652,332	69,615	318,056	4,203	—	—	24,525	68,842
Québec.....	—	27,551,801	2,435,484	130,881	185,579	32,809	—	—	49,612	39,370
Rive-Sud.....	—	7,588,961	2,299,886	965	135,004	—	—	—	555,452	37,604
Roberval.....	—	49,713,910	692,923	54,225	9,647,555	151,395	—	—	456,373	329,854
St-Maurice.....	—	90,456,196	4,006,046	51,337	929,350	17,449	—	—	26,717	2,094
Témiscamingue..	—	10,343,020	3,761,854	7,035	6,498,722	1,025,614	—	—	808,379	152,351
TOTAL....	4,928,137	388,975,530	47,454,877	3,279,120	65,750,347	2,581,556	3,422,709	100,691	3,310,930	2,116,784
Pourcentage....	0.94%	74.53%	9.09%	0.63%	12.60%	0.49%	0.66%	0.02%	0.63%	0.41%

Grand Total 521,920,681 pieds cubes.

TABLEAU No 16

RÉPARTITION PAR ESSENCES DES BOIS COUPÉS SUR LES TERRES DE LA
COURONNÉ EN 1954-55 ET MESURES EN P.C.S., EN P.M.P.
OU EN CORDES

ESSENCES	P.C.S.	P.M.P.	CORDES	TOTAL EN P.C.S.
Epinette.....	16,958,755	54,568,358	145,291	40,222,162
Mélèze (épinette rouge ou tamarac).....	4,656	291,208	526	107,608
Pin blanc.....	8,224	76,472,437	15	15,303,986
Pin rouge.....	7,869	5,294,936	—	1,066,856
Pin gris.....	7,418,560	60,839,853	130,874	30,710,821
Pruche.....	461,378	6,130,907	269	1,710,424
Sapin baumier.....	10,564	110,335	37,636	3,231,691
Epinette et sapin.....	76,490,997	196,470,398	2,370,115	317,244,852
Cèdre (thuya).....	325,256	5,525,013	9	1,431,024
Bouleau.....	420,071	5,780,059	36,631	4,689,718
Merisier (bouleau jaune).....	6,739	83,595,247	2,038	16,899,018
Caryer.....	—	5,205	—	1,041
Cerisier.....	—	8,265	—	1,653
Chêne.....	—	228,841	45	49,593
Chêne blanc.....	—	5,020	—	1,004
Chêne rouge.....	—	68,593	—	13,719
Erable.....	39,662	10,514,934	1,069	2,233,514
Erable rouge (plaine).....	—	831	47	4,161
Frêne.....	373	327,019	—	65,777
Hêtre.....	2,494	743,852	218	169,794
Noyer.....	—	19,049	—	3,810
Orme.....	1,037	427,787	2	86,764
Ostryer de Virginie.....	—	—	—	—
Peuplier.....	3,167	1,483,789	5,902	801,595
Tremble.....	41,871	4,919,758	5,171	1,465,358
Cormier (sorbier).....	—	—	—	—
Tilleul (bois blanc).....	1,572	8,574,799	2	1,716,702
Autres.....	4,771	—	2,794	242,261
Epinette, sapin, pin gris.....	43,216,368	87,660,266	255,263	82,445,775
TOTAL.....	145,424,384	610,066,759	2,993,917	521,920,681

TABLEAU No 17
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE
EN 1954-55, SELON LES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Nos.	RÉGIONS	PIEDS CUBES	Nos.	RÉGIONS	PIEDS CUBES
1.	Arctique.....	—	16.	Les Archipels.....	340
2.	Hudson.....	—	17.	Plaine de Montréal.....	25,280
3.	Ungava.....	—	18.	Trois-Rivières.....	—
4.	Mistassini.....	9,400	19.	Québec.....	22,317
5.	Nottaway.....	2,581,180	20.	Plaine de la Rive-Sud...	38,709
6.	Abitibi.....	40,315,695	21.	Plaine du Bas St-Laurent	299,508
7.	Témiscamingue.....	26,773,468	22.	Anticosti.....	—
8.	Nord de l'Outaouais....	65,130,446	23.	Iles-de-la-Madeleine....	—
9.	Montréal.....	20,676,815	24.	St-François.....	3,026,620
10.	St-Maurice.....	95,042,193	25.	Chaudière.....	893,285
11.	Jacques-Cartier.....	21,919,969	26.	Plateaux de la Rive-Sud.	5,659,261
12.	Lac St-Jean.....	59,521,489	27.	Plateau Rimouski-Matane	13,219,816
13.	Saguenay.....	40,588,468	28.	Matapédia.....	9,008,636
14.	Manicouagan.....	80,856,343	29.	Baie des Chaleurs.....	24,868,622
15.	Romaine.....	776,907	30.	Gaspé.....	10,665,914
TOTAL.....					521,920,681

TABLEAU No 18
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1954-55 DANS LES FORÊTS DE LA
COURONNE SELON LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Nos.	BASSINS	PIEDS CUBES	Nos.	BASSINS	PIEDS CUBES
101.	St-Jean.....	65,365	217.	Cap-Chat.....	2,522,208
102.	Noire.....	1,760,733	218.	Ste-Anne-des-Monts...	5,304,995
103.	St-François de St-Jean.	1,246,986	219.	Mont-Louis.....	3,973
104.	Lac Témiscouata.....	6,049,266	220.	Madeleine (Gde-Vallée)	2,915,625
105.	Patapédia.....	2,497,613	221.	Darmouth.....	1,592,601
106.	Matapédia.....	9,724,553	222.	York.....	687,106
107.	Nouvelle (Escuminac).	6,843,255	223.	St-Jean (Douglastown)	195,823
108.	Grande Cascapédia...	9,562,255	301.	Ottawa.....	26,308,135
109.	Petite Cascapédia....	66,132	302.	Kippawa.....	4,910,309
110.	Bonaventure.....	1,384,725	303.	Dumoine (Maganasapi et à l'Ours.....	3,422,789
111.	Port-Daniel.....	239,829	304.	Noire (Swega).....	2,866,076
112.	Grand et Petit Pabos..	1,652,001	305.	Coulonge (Guyon)....	6,969,317
113.	Gde-Rivière et Malbaie	2,054,621	306.	Gatineau.....	47,228,004
201.	Châteauguay.....	—	307.	Lièvre.....	11,837,437
202.	Richelieu.....	1,197	308.	Nation (Blanche)....	2,254,749
203.	Yamaska.....	—	309.	Rouge.....	5,368,215
204.	St-François (Hull)....	3,020,797	310.	Du Nord.....	52,350
205.	Nicolet.....	—	311.	L'Assomption.....	4,401,385
206.	Béancour.....	20,161	312.	Maskinongé.....	739,053
207.	Du Chêne.....	7,228	313.	Du Loup (Yamachiche)	6,424,172
208.	Chaudière.....	856,659	314.	St-Maurice.....	72,773,727
209.	Etchemin.....	34,782	315.	Batican.....	12,897,484
210.	Du Sud (Boyer).....	619,113	316.	Ste-Anne-de-la-Pérade.	5,824,247
211.	Ouelle (Trois-Saumons)	579,572	317.	Jacques-Cartier.....	7,086,213
212.	Du Loup (St-Denis)...	315,977	318.	Montmorency.....	25,866
213.	T.-Pistoles (Ile Verte).	56,124	319.	Ste-Anne-de-Beaupré..	2,739,746
214.	Rimouski (S.-O. et Bic)	2,895,293	320.	Du Gouffre.....	11,356
215.	Métis.....	1,885,312	321.	Malbaie.....	4,038,336
216.	Matane (Tartigou et Blanche).....	1,033,789	322.	Noire et St-Siméon...	2,205,071

Nos.	BASSINS	PIEDS CUBES	Nos.	BASSINS	PIEDS CUBES
323.	Pt.-Saguenay et St-Jean	7,308,250	345.	Sheldrake (Tortue)...	227,264
324.	A Mars, (Ha! Ha! et du Moulin).....	3,695,056	346.	Magpie.....	44,433
325.	Lac Kénogami.....	15,116,225	347.	St-Jean de Mingan....	48,492
326.	Métabetchouan.....	6,366,232	348.	Mingan.....	56,725
327.	Ouiatchouan (Ouiat-chouanish et Iroquois)	648,913	349.	Romaine.....	—
328.	Ashuapmouchouan....	21,077,653	350.	Piashtibaie (Corneille et à l'Ours).....	22,552
329.	Mistassini.....	22,665,157	351.	Watshishou.....	2,123
330.	Péribonka.....	12,664,507	352.	Nabésipi.....	—
331.	Shipshaw (Valin).....	6,574,742	353.	Aguanish.....	—
332.	Ste-Marguerite du Saguenay.....	951,772	354.	Natashquan.....	16,047
333.	Escoumains (P. Bergeronnes et Sault-au-Mouton).....	5,704,858	355.	Musquarro (Kégashka)	—
334.	Portneuf.....	7,455,680	356.	Clamane (Coacoachou)	—
335.	Sault-au-Cochon (Laval)	12,876,801	357.	Les Mecatina (Kécarpoui).....	—
336.	Betsiamites (Papina-chois).....	18,543,342	358.	St-Augustin.....	—
337.	Outardes.....	13,124,636	359.	Coxipi et Shécatica (Napétipi).....	—
338.	Manicouagan.....	6,912,401	360.	St-Paul.....	—
339.	Godbout (Franquelin et Trinité).....	14,117,260	401.	Lac Abitibi.....	2,837,374
340.	Pentecôte.....	561,581	402.	Harricana (Missicabi)	7,083,905
341.	Aux Roches.....	4,436,472	403.	Nottaway.....	29,348,771
342.	Ste-Marguerite de Clarke City.....	2,714,467	404.	Broadback.....	—
343.	Moisie.....	635,029	504.	Rupert.....	—
344.	Au Bouleau.....	2,245	406.	Eastmain (Vieux Comptoir).....	—
				TOTAL.....	<u>521,920,681</u>

b) CONCESSIONS FORESTIÈRES

Durant l'année 1954-55, il s'est coupé 427,335,260 pieds cubes de bois, répartis de la façon suivante:

a) <i>Concessions forestières régulières</i>	
Coupes par le concessionnaire lui-même.....	388,975,530 p.c.
Coupes par exception.....	3,279,120 p.c.
Vente de bois sur pied.....	47,454,877 p.c.
b) <i>Concessions forestières spéciales</i>	<u>4,928,137 p.c.</u>
TOTAL.....	444,637,664 p.c.

Ceci représente une diminution d'un peu plus de 17 millions de pieds cubes sur le total des coupes effectuées l'an dernier, sur les concessions forestières.

Les deux tableaux qui vont suivre nous donnent la répartition de ces coupes par concessionnaires, le premier dans les concessions forestières régulières, le second dans les concessions forestières spéciales.

TABLEAU No 19

RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1954-55 DANS LES CONCESSIONS
FORESTIÈRES RÉGULIÈRES, PAR CONCESSIONNAIRES
(Bois coupés par le concessionnaire lui-même et vente de coupes sur pied)

CONCESSIONNAIRES	COUPES	VENTE DE BOIS	TOTAL
	RÉGULIÈRES	SUR PIED	
	P.C.	P.C.	P.C.
Ally & Cie Limitée, N.-A.	801,937	—	801,937
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	13,406,060	1,352,271	14,758,331
Baie St-Paul Lumber Company Ltd.	—	1,445	1,445
Bathurst Power & Paper Company Ltd.	1,129	1,374,831	1,375,960
Bergeron & Fils Limitée, Adjudor	128	—	128
Bernatchez, Robert	39,212	—	39,212
Bonneau & Fils Limitée, J.-A.	782,444	977	783,421
Booth Lumber Limited	2,914,110	1,103,141	4,017,251
Breakey Limited, John	269,343	—	269,343
Bussières de Normandin Ltée, La Cie.	171,021	—	171,021
Canada Paper Company	5,343,574	—	5,343,574
Canadian International Paper Company	104,060,531	11,692,317	115,752,848
Canadian Splint & Lumber Corp. Ltd.	—	183,882	183,882
Carrière Lumber Company Limited	658,715	—	658,715
Cascapédia Manufacturing & Trading Co.	7,484,930	146,475	7,631,405
Charbonneau, Alphonse	619	—	619
Chisholm, Roderick Miller	26,867	—	26,867
Collin Lumber Limited	458,713	—	458,713
Consolidated Paper Corporation Ltd.	65,306,819	9,322,592	74,629,411
Coulombe, J.-A.	310,421	1,618	312,039
Cross, Francis Freeman	94,269	—	94,269
Dansereau & Fils Limitée, Georges	103,472	—	103,472
D'Auteuil Lumber Company Limited, The	1,618,655	—	1,618,655
Dent, Clarence S. & Gordon C.	1,504,523	—	1,504,523
Dionne & Dionne Enrg.	468,810	—	468,810
Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Inc.	—	417,807	417,107
Dominion Prime Wood Products Co. Ltd.	561,416	456,870	1,018,286
Donnacona Paper Co. Limited	7,669,686	471,068	8,140,754
Donohue Brothers Limited	4,009,231	1,540,648	5,549,879
East Malartic Mines Limited, Malartic Gold Fields Ltd.	284,978	—	284,978
Eddy Company Ltd., The E. B.	5,907,330	5,477,784	11,385,114
Forest Industries Limited	272,528	—	272,528
Forêt-Québec Limitée	325,485	—	325,485
Fortier, Albert	6,800	—	6,800
Fox Lake Timber Co. Ltd.	917,954	856,149	1,774,103
Fraser Companies Ltd.	4,650,700	1,269,800	5,920,506
Fraser & Co. Estate Hon. Geo. Bryson & J.-B. Fraser Ltd.	1,294,004	—	1,294,004
Gagné, Paul, jr.	37,505	—	37,505
Gagnon & Fils Limitée, Napoléon	1,936,167	—	1,936,167
Gagnon & Frères de Roberval Ltée	1,703,304	140,934	1,844,238
Gagnon Limitée, La Cie.	886,127	121,448	1,007,575
Gaspesia Sulphite Co. Ltd.	3,318,533	22,661	3,341,194
Gasse, Moïse	17,204	—	17,204
Gaudet, Ovide	299,205	—	299,205
Gillies Brothers & Co. Limited	4,586,353	521	4,586,874
Gohier Limitée, Édouard	875,803	—	875,803
Grand River Company	—	1,205,705	1,205,705
Guelph, Cask, Veneer & Plywood Co. Limited	11,671	—	11,671
Guérette Inc., Raoul	1,145,134	—	1,145,134
Gulf Pulp & Paper Company	2,598,804	3,315	2,602,119
Houde, Joseph	414,949	—	414,949
Howard Bienvenue Inc.	1,362,317	—	1,362,317
Howard Smith Paper Mills Ltd.	1,761,455	822,913	2,584,368

CONCESSIONNAIRES	COUPES	VENTE DE BOIS		TOTAL
	REGULIERES	SUR PIED		
	P.C.	P.C.		P.C.
Hydro-Québec	268,678	—	—	268,678
Irving, Kenneth C. & Gaudreau, Aimé	654,840	680	—	655,620
Jalbert & Tremblay Limitée	115,813	—	—	115,813
Jean, Sarto	865,225	—	—	865,225
Laberge & Frères Enrg.	589,885	—	—	589,885
Lacroix, Édouard	46,092	—	—	46,092
Lake Megantic Pulp Company	581,961	—	—	581,961
Laliberté, Jean-Thomas	38,916	—	—	38,916
La Loche Lumber Co. Limited	1,396,380	—	—	1,396,380
Lamontagne, J.-T.	12,325	—	—	12,325
Larouche, Aimé	8,198	—	—	8,198
LeBlanc Limitée, Ludger	944,752	—	—	944,752
Maclaren Company Limited, The James	7,704,533	4,324,118	—	12,028,653
Marin, Damase	97,186	—	—	97,186
Marsouins Lumber Company	514,740	—	—	514,740
Matapédia Company Limited	1,507,225	—	—	1,507,225
Megantic Manufacturing Co.	2,124,416	3,254	—	2,127,670
Miller Company Limited, Wm. H.	369	—	—	369
Morin, Eugène et Mathias	403,160	—	—	403,160
Murdock, John	5,206,484	—	—	5,206,484
McGibbon & Sons Limited, A. D.	68,491	—	—	68,491
McGillivray Lake Lumber Limited	466,000	—	—	466,000
New Brunswick International Paper Co.	11,121,488	336,709	—	11,458,197
Paradis Lumber Reg'd.	1,327,226	—	—	1,327,226
Paradis & Frères	43,010	—	—	43,010
Plourde & Frères Inc.	545,599	713,990	—	1,259,589
Potvin, Ovila	124,425	—	—	124,425
Power Lumber Company Limited	552,097	451,971	—	1,004,068
Price Brothers & Company Limited	33,242,474	1,703,622	—	34,946,096
Proudford, A.-G. & J.-H.	6,516	—	—	6,516
Quebec North Shore Paper Company	29,679,032	3,910	—	29,682,942
Restigouche Company Limited	5,082,655	319,412	—	5,402,065
Richardson Company Limited, James	2,373,671	175,326	—	2,548,997
Rodger River Lumber Co. Limited	971,611	—	—	971,611
Seale, Estate of Joseph-Edgar	25,895	—	—	25,895
Seigniorv Timber Lands Limited	640,729	—	—	640,729
Singer Manufacturing Co., The	1,730,781	507,928	—	2,238,709
Smith Brothers	824	—	—	824
Soucy Inc., F.-F.	182,249	—	—	182,249
Strong Company Limited, G.-M.	186,761	—	—	186,761
Syndicat Coopératif Forestier de St-Thomas	—	—	—	—
Didyme, Le	428,224	—	—	428,224
Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts, Le	648,766	—	—	648,766
Ste-Anne Power Company	1,408,790	1,983	—	1,410,773
St. Lawrence Corporation Limited	20,049,747	925,496	—	20,975,243
St. Raymond Paper Limited	3,274,816	—	—	3,274,816
St Régis Timber Co. Limited	1,775,310	—	—	1,775,310
Tremblay, Nil	448,864	—	—	448,864
Vallée, Adhémar	31,866	—	—	31,866
Whelan, Édouard	54,610	—	—	54,610
TOTAL	392,254,650	47,454,877	439,709,527	

TABLEAU No 20
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1954-55 DANS LES CONCESSIONS
FORESTIÈRES SPÉCIALES

(Mesurages faits conformément aux lois et règlements du mesurage dans la
 Province de Québec)

CONCESSIONNAIRES	PIEDS CUBES
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Limited	114,075
Byrne, Frank	1,083,335
Gillies Brothers Limited	27,672
Paradis, Alfred H.	830,985
Quebec North Shore Paper Co.	239,365
St. Regis Timber Company Limited	2,632,705
TOTAL	4,928,137

c) RÉSERVES FORESTIÈRES SPÉCIALES (NON AFFERMÉES)

Au cours de la saison d'exploitation 1954-55, le volume des coupes tant pour fins domestiques que pour fins commerciales dans les réserves forestières spéciales s'est élevé à 3,523,400 pieds cubes comparativement à 3,675,761 pieds cubes pour la saison 1953-54.

Le tableau suivant donne la répartition du volume exploité:

TABLEAU No 21
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1954-55 DANS LES RÉSERVES
FORESTIÈRES SPÉCIALES NON AFFERMÉES
 (Fins domestiques et commerciales)

RESERVES	COUPES EN PIEDS CUBES		
	FINS DOMESTIQUES	FINS COMMERCIALES	TOTAL
Fox	1,868	—	1,868
Fournière	—	94,622	94,622
Gaspé-Baie-Nord	4,132	35,636	39,768
Grande-Vallée	29,940	850,377	880,317
Madeleine	48,291	1,930,358	1,978,649
Mont-Louis	—	202,546	202,546
Sydenham	16,460	309,170	325,630
TOTAL	100,691	3,422,709	3,523,400

d) RÉSERVES FORESTIÈRES CANTONALES

Le volume des coupes effectuées en 1954-55, dans les réserves cantonales et les territoires administrés comme tel, s'est élevé à 3,310,927 pieds cubes, comparativement à 3,675,761 pieds cubes pour l'an dernier.

Dans le tableau No 22 se trouve la répartition des coupes par réserves.

TABLEAU No 22
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS EN 1954-55 DANS LES RÉSERVES
FORESTIÈRES CANTONALES

RÉSERVE	Pt. CUBES	RÉSERVE	Pt. CUBES
Aiguebelle.....	82,436	Duparquet.....	4,590
Albanel.....	4,192	Duquesne.....	2,903
Alton.....	4,628	Escoumains.....	16,501
Antoine.....	1,170	Estcourt.....	38,802
Arago.....	3,055	Falardeau.....	21,122
Armagh.....	16,023	Fiedmont.....	19,019
Armand.....	22,880	Figuery.....	729
Ashburton.....	5,265	Fournier.....	22,951
Ashford.....	6,526	Gaboury.....	20,385
Ashuapmouchouan.....	73,802	Garneau.....	4,248
Auclair.....	42,023	Girard.....	67,891
Awantjish.....	11,290	Guérin.....	47,899
Baby.....	8,677	Guyenne.....	1,931
Barraute.....	1,766	Harvey.....	21,227
Beaubien.....	10,062	Hébécourt.....	49,377
Beaudet.....	4,168	Hocquart.....	1,700
Bédard.....	12,429	Hunterstown.....	36,568
Bégin.....	95,845	Iberville.....	103,454
Belleau.....	1,505	Ixworth.....	725
Bergeronnes.....	6,805	Jetté.....	9,189
Berry.....	7,378	Kénogami.....	38,268
Blais.....	5,656	Labarre.....	13,765
Botsford.....	5,201	Labrecque.....	19,703
Bourbon et Condé.....	142,947	Lac-aux-Canards.....	830
Bourdages.....	855	Lac Kénogami.....	31,889
Bourgeois.....	5,504	LaCorne.....	9,704
Bourget.....	1,513	Lafontaine.....	30,807
Cabano.....	2,096	La Malbaie.....	6,614
Callières.....	284	LaMotte.....	6,847
Caron.....	23,103	Landrienne.....	33,307
Carpentier.....	2,468	Langelier.....	2,162
Casgrain.....	5,774	Langevin.....	340
Castagnier.....	45,223	Langis.....	8,911
Caxton.....	4,366	Laterrière.....	16,738
Chabot.....	20,998	Launay.....	43,257
Charlevoix.....	13,043	Laval.....	1,268
Chazel.....	79,484	LaVérendrye.....	8,114
Cherbourg.....	13,882	Leneuf.....	82,308
Cimon.....	26,249	Lessard.....	3,975
Cléricy.....	22,264	Leverrier.....	49,877
Clermont.....	3,740	Letellier.....	18,996
Dablon.....	6,637	Lyonne.....	9,820
Dalmas.....	9,281	Macpès.....	37,870
Decalannes.....	2,715	Madawaska (Riv.).....	1,582
Dechesne.....	2,862	Malbaie.....	2,249
Delamarre.....	9,485	Malhiot.....	4,136
Demers.....	850	Manicouagan.....	33,059
DeMonts.....	21,990	Manneville.....	109,326
Dequen.....	14,822	Maria.....	850
DeSales.....	10,235	Massé.....	20,060
Desandrouins.....	87,474	Matane.....	4,818
Desmeloizes.....	100,283	Mazenod.....	2,673
Destor.....	23,619	Mézy.....	9,339
Dionne.....	2,582	Métabetchouan.....	4,622
Drapeau.....	1,859	Milot.....	19,633
Duhamel.....	10,443	Montgay.....	19,607
Dumais.....	7,792	Mont-Murray.....	14,515
Dumas.....	5,364	McNider.....	1,542

RÉSERVE	PI. CUBES	RÉSERVE	PI. CUBES
Neigette	33,794	Rolette	2,913
Nemtayé	1,356	Romieu	1,870
Normandin	7,410	Ross	7,258
Onslow	2,680	Royer	64,626
Ouimet	55,090	Seigneurie de Deschaillons ..	6,612
Pabos	1,315	Seign. du Cap-de-la-Madeleine	8,341
Packington	5,291	Seigneurie Nicolas Rioux ...	20,103
Painchaud	611	Senneterre	7,654
Panet	4,835	Sheen	6,143
Parke	73,434	Sicotte	13,658
Patapédia	8,017	Simard	2,957
Patton	2,979	St-Hilaire	3,172
Pelletier	23,106	St-Jean (Chicoutimi)	606
Perron	103,225	St-Juste du Lac	2,271
Pohénégamook	5,259	St-Louis du Ha! Ha!	34,679
Pontleroy	19,264	Taché	13,920
Port-Daniel	18,831	Tadoussac	17,274
Poularies	5,503	Talon	42,432
Preissac	9,083	Tremblay	1,710
Privat	19,258	Vallières	708
Racine	25,405	Vassal	44,639
Ragueneau	51,911	Viger	3,948
Raudot	17,426	Villemontel	29,584
Roberval	6,384	Ware	5,398
Robinson	3,923	Whitworth	52,940
Rochebeaucourt	25,661		
		TOTAL.....	<u>3,310,927</u>

e) TERRAINS VACANTS

Sur les terrains vacants de la Couronne, le volume des coupes effectuées durant la saison d'exploitation 1954-55 a été de 65,750,347 pieds cubes pour fins commerciales. De cette quantité 892,210 pieds cubes sont des bois brûlés.

Pour fins domestiques on a coupé sur ces mêmes terrains 2,581,556 pieds cubes de bois soit une légère diminution sur le volume exploité en 1953-54.

Les deux tableaux suivants nous donnent la répartition de ces coupes selon les districts administratifs.

TABLEAU No 23
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS COMMERCIALES (art. 99) SUR
LES TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE EN 1954-55
SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	%
Abitibi.....	17,806,772	27.1
Témiscamingue.....	6,498,722	9.9
Outaouais.....	318,056	0.5
Montréal.....	830,272	1.2
St-Maurice.....	929,350	1.4
Lac St-Jean.....	13,271,226	20.2
Roberval.....	9,647,555	14.7
Québec.....	185,579	0.3
Rive-Sud.....	135,004	0.2
Bas St-Laurent.....	5,596,753	8.5
Côte-Nord.....	10,531,058	16.0
TOTAL.....	65,750,347	100.0

TABLEAU No 24
RÉPARTITION DES BOIS COUPÉS POUR FINS DOMESTIQUES (art. 120) SUR
LES TERRAINS VACANTS DE LA COURONNE EN 1954-55
SELON LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS

DISTRICTS	P.C.S.	%
Abitibi.....	775,386	30.04
Témiscamingue.....	1,025,614	39.72
Outaouais.....	4,203	0.16
Montréal.....	4,607	0.18
St-Maurice.....	17,449	0.68
Lac St-Jean.....	99,351	3.85
Roberval.....	151,395	5.86
Québec.....	32,809	1.27
Rive-Sud.....	—	—
Bas St-Laurent.....	50,730	1.97
Côte-Nord.....	420,012	16.27
TOTAL.....	2,581,556	100.00

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Au cours de l'année 1954-55 le volume des coupes sur les terrains privés s'est élevé à 438,321,862 pieds cubes de bois, répartis de la façon suivante:

Bois à pulpe.....	169,174,960 p.c.
Bois de sciage et autres bois.....	118,117,302 p.c.
Bois de carbonisation.....	1,664,800 p.c.
Bois de chauffage.....	148,864,800 p.c.
TOTAL.....	438,321,862 p.c.

Ces chiffres accusent une augmentation de 1,628,553 pieds cubes sur ceux de l'an dernier.

MESURAGE

CONTRÔLE DU MESURAGE ET DES EXPLOITATIONS

a) MESUREURS

Les cartes fiches et les records que nous avons à notre bureau du Mesurage et de la Classification des Bois, nous donnent les renseignements suivants sur les licences de mesureurs.

Nombre de licences émises depuis 1880.....	6,384
Nombre de licences émises en 1954-55.....	51
Total des mesureurs licenciés en 1954-55.....	3,826

Depuis quelques années, le Bureau des Examineurs des Mesureurs de Bois n'a tenu aucune séance spéciale d'examens. Seuls les gradués de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier, de l'Ecole des Gardes-Forestiers, et de la Scierie-Ecole ont été acceptés par ce Bureau sur examens passés à l'Etablissement de Duchesnay.

Cependant, durant l'exercice 1954-55, on a émis 19 permis spéciaux de mesureurs, dont 4 aux étudiants des Ecoles de Duchesnay, et 15 à la demande du Service Forestier de la Province, pour, dans la majorité des cas, des gardiens de réserves cantonales. Les diplômés de Duchesnay qui, à leur graduation, ne remplissaient pas les conditions requises quant à l'âge ou quant à la période d'apprentissage pour avoir droit à la licence officielle de mesureur, bénéficièrent d'un permis temporaire.

Les concessionnaires doivent assumer eux-mêmes le mesurage des bois coupés sur leurs concessions. Etant donné l'étendue de ces dernières et le volume considérable des coupes qui s'y pratiquent annuellement, il en découle que les concessionnaires constituent la principale source d'emploi pour les mesureurs.

Le Gouvernement, pour sa part, requiert également les services d'un bon nombre de mesureurs. Ceux-ci ont pour fonction de mesurer les bois coupés dans les réserves spéciales et cantonales, dans les forêts vacantes de la Couronne, ou encore d'effectuer la vérification des mesurages exécutés par d'autres mesureurs de l'Etat ou par des mesureurs à l'emploi des concessionnaires.

On trouvera dans le tableau qui suit des données intéressantes relatives à l'emploi des mesureurs au cours de l'année 1954-55.

TABLEAU No 25
MESUREURS EMPLOYÉS AU COURS DE 1954-55

A.—Par l'industrie forestière:	
Mesureurs sur concessions forestières et terrains en franc alleu...	979
Vérificateurs.....	155
Chefs-mesureurs.....	93
Autres.....	113
Total.....	1,340
B.—Par le gouvernement:	
Mesureurs.....	252
Vérificateurs.....	188
Inspecteurs.....	60
Chefs-vérificateurs.....	13
Total.....	513
GRAND TOTAL.....	
	1,853

b) CONTRÔLE DU MESURAGE ET DES EXPLOITATIONS.

Au cours de l'année 1954-55, les mesureurs du Gouvernement ont effectué 6,849 vérifications de mesurage sur le travail des mesureurs à l'emploi des concessionnaires forestiers. Ces vérifications ont porté sur 200,445 cordes, 26,791,324 p.m.p. et 5,334,852 pieds cubes de bois exploités sur les terrains sous licence. Ceci représente un total de 27,730,974 pieds cubes de bois, comparativement à 18,916,886 pieds cubes l'an dernier.

Le tableau suivant présente le volume des vérifications effectuées dans chacun des onze districts administratifs.

TABLEAU No 26
VOLUME DES VÉRIFICATIONS DE MESURAGE FAITES AU COURS DE 1954-55
DANS LES CONCESSIONS FORESTIÈRES

DISTRICTS ADMINISTRATIFS	VERIFICATIONS	CORDES	P.M.P.	P.C.S.	PRÉCISION DES MESURAGES	% VÉRIFIÉ SUR TOTAL BOIS COUPÉS
Abitibi.....	387	3,541	3,265,445	236,318	100.38%	2.94%
Témiscamingue	193	653	2,746,247	183,288	99.32%	3.82%
Outaouais....	319	4,865	4,955,411	494,125	99.78%	4.58%
Montréal.....	672	7,596	8,556,145	1,210,801	100.20%	9.16%
St-Maurice...	1,057	14,677	164,923	1,732,032	100.08%	3.16%
Lac St-Jean...	1,613	38,180	125,357	544,082	99.98%	8.76%
Roberval.....	428	60,219	382,981	251,852	99.66%	9.06%
Québec.....	368	9,202	357,117	166,129	99.66%	3.37%
Rive-Sud.....	347	53	2,637,869	—	100.28%	5.31%
Bas St-Laurent	618	19,871	3,254,263	—	100.17%	4.49%
Côte-Nord....	847	41,588	345,566	516,225	99.62%	5.10%
TOTAL..	6,849	200,445	26,791,324	5,334,852	99.92%	5.40%
					(moyenne)	

N.B.—Le pourcentage apparaissant à la colonne "précision des mesurages" exprime le rapport entre les résultats obtenus par les mesureurs des concessionnaires et ceux obtenus par les vérificateurs du Ministère. Le mesurage du Gouvernement étant pris comme base (100%), les pourcentages inférieurs à 100% signifient un mesurage serré et ceux supérieurs à 100% expriment un mesurage généreux.

Le pourcentage apparaissant à l'extrême droite du tableau exprime le rapport entre les quantités vérifiées par nos officiers et celles coupées dans le district. On constatera que nos officiers ont vérifié 5.40% du volume total des bois coupés par les concessionnaires forestiers dans la Province.

Nous nous permettons de rappeler que dans le Québec, le mesurage doit se faire suivant les unités ci-après spécifiées: "Règlements du mesurage)".

"1—En pieds cubes, pour tous les bois mesurés à la pièce, bois flacheux, bois méplats, bois équarris, bois ronds ou grumes de toute longueur. Toutefois, les bois à pulpe (Cordes) pourront être au choix du concessionnaire, mesurés au pied cube ou à la corde."

"2—En pieds de planche, pour tous les bois exclusivement destinés au sciage, c'est-à-dire destinés à être convertis en bois d'œuvre dans une scierie. Pour fins de mesurage, seules seront considérées comme billes de sciage, les billes d'une longueur de huit à vingt pieds inclusivement. Le ministre des Terres et Forêts, dans certains cas particuliers, s'il le juge à propos, pourra considérer comme billes de sciage les billes de moins de huit pieds de longueur."

"3—A la corde de 128 pieds cubes, volume apparent, pour tous les empilements de bois à fuseaux, de bois à latte, de bois à bardeau, de bois de feu ainsi que pour les bois à pulpe, qui ne seront pas mesurés au pied cube solide (à la pièce)."

"4—Les produits suivants façonnés en forêt, traverses, perches, piquets, poteaux de téléphone, de télégraphe, de transmission et pilotis, doivent être dénombrés puis leurs dimensions établies."

c) VISITE DES CHANTIERS

Durant la saison d'exploitation 1954-55, il y eut 2,262 chantiers en opération comparativement à 2,077 pour 1953-54. Nos officiers y ont fait 10,996 visites soit 2,153 de plus que l'an dernier.

Le nombre total d'ouvriers dans ces chantiers a été de 79,316. Il était de 68,813 en 1953-54.

On a noté en outre la présence de 2,122 femmes et 1,630 enfants, soit 107 femmes et 87 enfants de moins que l'an dernier.

L'ensemble des bâtisses occupées aux fins d'exploitations forestières (logement des hommes, écuries, entrepôts, etc . . .) forment un total de 15,021. Les opérations forestières ont nécessité l'emploi de 19,660 chevaux et 3,027 camions.

TRANSPORT ET EXPORTATION DES PRODUITS FORESTIERS

Au cours de l'année 1954-55, il a été émis 37,081 permis d'exportation et 25,106 permis d'expédition contre 44,096 et 27,202 l'an dernier.

On trouvera, au tableau No 27, la liste avec quantités des divers produits ligneux pour lesquels nous avons dû émettre des permis d'expédition ou d'exportation.

TABLEAU No 27

DÉTAILS SUR LES QUANTITÉS DE BOIS DONT L'EXPÉDITION OU L'EXPORTATION A ÉTÉ AUTORISÉE DU 1er MAI 1954 AU 30 AVRIL 1955

NATURE DES PRODUITS	QUANTITES
Bois à pulpe	826,340 cordes
Bois de sciage	377,841,900 p.m.p.
Bois de chauffage	295 cordes
Dosses	900 cordes
Bardeaux	25,135,000 unités
Lattes	57,625,000 unités
Poteaux	9,506 unités
Pilotis	163 unités
Traverses	54,099 unités
Carrés à tournage	10,372,415 p.m.p.
Bois de placage (billes)	5,316,200 p.m.p.
Bois carrés	31,750,000 pi. ca.
Piquets	71,270 unités
Semelles	83 wagons
Etais de mine	468,525 p.m.p.
Formes à chaussures	782,700 p.m.p.
Arbres de Noël	3,719,433 unités
Plants ou semis	13,515 unités

PERMIS D'EXPLOITATION D'ÉRABLIÈRES

Durant l'année 1954-55, 444 permis d'exploitation d'érablières ont été émis sur les terres de la Couronne. Ces permis ont rapporté au trésor \$5,405.00 comparativement à \$4,934.00 pour 406 permis en 1954.

Le tableau qui suit nous donne quelques détails sur la nature des terrains et la superficie globale des érablières exploitées par les 444 permis accordés.

TENURE DES TERRAINS	SUPERFICIE DES ÉRABLIÈRES (ACRES)
Concessions forestières	5,157
Réserves cantonales	2,323
Terrains vacants (Terres et Forêts)	647
Terrains vacants (Colonisation)	330
Superficie totale exploitée	8,457

STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Il se trouve dans ce chapitre une foule de renseignements concernant les industries forestières de la Province. Ces données ont été compilées par notre Bureau des Statistiques Forestières.

L'on remarquera que ces statistiques couvrent l'année de calendrier 1954 et qu'en conséquence, elles ne peuvent être comparées aux données présentées au chapitre intitulé: "Exploitation Forestière dans les Forêts de la Couronne".

Les industries forestières sont ici classées en trois groupes principaux:

A - Industrie des pâtes, papiers et cartons

B - Industrie des sciages

C - Autres industries utilisant le bois

À ces trois catégories, il convient d'ajouter le commerce du bois de chauffage.

A.—INDUSTRIE DES PÂTES, PAPIERS ET CARTONS

Une légère augmentation s'est manifestée cette année dans l'industrie des pâtes, papiers et cartons de la Province. Les coupes ou achats de bois à pulpe ont passé de 5,798,664 cordes à 6,329,401 cordes tandis que la production des pâtes fléchissait quelque peu à 3,613,297 tonnes comparative-ment à 4,132,371 tonnes l'an dernier. Cependant, la production des papiers et cartons passait dans cette même période de 3,552,523 tonnes à 3,652,363 tonnes.

1° *Personnel*

Au cours de l'année 1954, l'industrie des pâtes, papiers et cartons a employé 60,039 personnes et payé en gages, salaires ou appointements la somme globale de \$170,486,331.00.

Ces chiffres, comparés à ceux de 1953, représentent une augmentation de 671 dans le nombre des employés et de \$6,229,275.00 dans les montants versés en salaires.

TABLEAU No 28

LTAT DU PERSONNEL ET DES SALAIRES PAYÉS PAR LES INDUSTRIES DE LA
PULPE ET DU PAPIER, AUX OPÉRATIONS FORESTIÈRES
ET A L'USINE EN 1954

PERSONNEL	NOMBRE D'EMPLOYES	SALAIRES PAYÉS
<i>Aux opérations forestières:</i>		
a) Employés à salaires.....	3,329	\$ 8,642,232
b) Employés à gages.....	29,802	\$55,926,102
	33,131	\$ 64,568,334
<i>A l'usine:</i>		
a) Employés à salaires.....	3,778	\$18,802,081
b) Employés à gages.....	23,130	\$87,115,916
	26,908	\$105,917,997
GRAND TOTAL.....	60,039	\$170,486,331

Le tableau présenté plus bas fait voir les variations dans le personnel et les salaires payés au cours des dix dernières années.

TABLEAU No 29

PERSONNEL EMPLOYÉ ET SALAIRES PAYÉS PAR LES INDUSTRIES DE LA
PULPE ET DU PAPIER DEPUIS 1945

ANNÉES	PERSONNEL	SALAIRES PAYÉS
1945.....	47,170	\$74,997,589.
1946.....	54,089	\$95,406,598.
1947.....	60,115	\$124,281,194.
1948.....	61,667	\$133,470,594.
1949.....	46,166	\$112,491,821.
1950.....	47,231	\$116,760,380.
1951.....	71,037	\$172,141,132.
1952.....	72,383	\$178,647,861.
1953.....	59,368	\$164,257,056.
1954.....	60,039	\$170,486,331.

2° Nombre d'usines

Il y avait, en 1953, dans la Province, 55 usines en activité dont 11 ont fabriqué exclusivement des pâtes cellulósiques, 11 des papiers et cartons et les 33 autres tous ces produits à la fois.

On trouvera au tableau suivant la liste ainsi que le site de ces usines.

TABLEAU No 30

LISTE DES USINES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

PAPETERIES	SITE DES USINES	
Bennett Limited	Chambly Canton	Chambly
Bishop Asphalt Paper Co.	Portneuf-Station	Portneuf
Canadian Glassin Co. Ltd.	Québec	Québec
Coulombe, J.-A. (Quebec Fibre Co.)	Centre Industriel No 5	Québec
Gair Co. of Canada	Montréal	Montréal
Milmont Fibre Board Ltd.	Montréal	Montréal
Rolland Paper Co. Ltd.	Mont-Rolland	Terrebonne
Rolland Paper Co. Ltd.	St-Jérôme	Terrebonne
Smith, Howard Co. Ltd.	Beauharnois	Beauharnois
Wilson, J. C. & Co.	Lachute Mills	Argenteuil
Yamaska Mills Inc.	St-Pie	Bagot
PULPERIES		
Breakey, John, Ltd.	Breakeyville	Lévis
Brown Corporation	La Tuque	Laviolette
Canadian International Paper Co.	Témiscamingue	Témiscamingue
Gaspesia Sulphite Co.	Chandler	Gaspé-Sud
Gulf Pulp & Paper	Clarke City	Saguenay
Lake Mégantic Pulp & Paper	Lac Mégantic	Frontenac
Lotbinière Pulp & Paper	Danville	Richmond
Mohawk Corp. Ltd.	Rivière-du-Loup	Rivière-du-Loup
St. Raymond Paper Co.	Desbiens	Roberval
Soucy, F.-Flo. Eng.	Chemin du Lac	Kamouraska
Wilson, J. C. & Co.	St-Jérôme	Terrebonne
PULPERIES - PAPETERIES		
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Québec	Québec
Building Products Ltd.	Pont-Rouge	Portneuf
Building Products Ltd.	Ville La Salle	Montréal
Canada Paper Co.	Windsor Mills	Richmond
Canadian Int. Paper Co.	Trois-Rivières	Trois-Rivières
Canadian Int. Paper Co.	Gatineau	Papineau
International Fibre Board	Gatineau	Papineau
Masonite Co. of Canada	Gatineau	Papineau
Consolidated Paper Corp.	Trois-Rivières	Trois-Rivières
Consolidated Paper Corp.	Cap-de-la-Madeleine	Champlain
Consolidated Paper Corp.	Shawinigan	St-Maurice
Consolidated Paper Corp.	Grand Mère	Champlain
Consolidated Paper Corp.	Port-Alfred	Chicoutimi
Sterling Paper Mills Inc.	Kingsey Falls	Drummond
Barrett Co. Ltd.	Joliette	Joliette
Donnacona Paper Co.	Donnacona	Portneuf
Donohue Brothers Co.	Clermont	Charlevoix
Eddy, The E. B. Co. Ltd.	Hull	Hull
Ford, J.-E. Co. Ltd.	Portneuf-Station	Portneuf
Louiseville Pulp & Wal. Mfs.	Louiseville	Maskinongé
Mégantic Manufacturing Co.	Lac Mégantic	Frontenac
McLaren, James Co. Ltd.	Buckingham	Papineau
Price Brothers & Co. Ltd.	Chicoutimi-Kénogami	Chicoutimi
Price Brothers & Co. Ltd.	Riverbend-Dolbeau	Roberval
Price Brothers & Co. Ltd.	Jonquière	Chicoutimi
Quebec North Shore Paper Co.	Baie Comeau	Saguenay
Richmond Pulp & Paper of Canada	Bromptonville	Brompton
St. Raymond Paper Co.	Châte Panet	Portneuf
Ste. Anne Paper Co.	Beaupré	Montmorency
St. Lawrence Paper Mills Co. Ltd.	Trois-Rivières	Trois-Rivières
St. Lawrence Corporation Ltd.	East Angus	Compton
St. Lawrence Corporation Ltd.	Dolbeau	Roberval
Smith, Howard Co. Ltd.	Crabtree	Joliette

3° Consommation et production

Le tableau qui suit nous donne quelques renseignements sur la consommation et la production des industries de la pulpe et du papier.

TABLEAU No 31
RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSOMMATION, LA PRODUCTION ET LA VALEUR DE LA PRODUCTION DES USINÉS DE PULPE ET DE PAPIER EN 1954

DÉTAILS	VALEURS
Valeur du combustible consommé.....	\$ 19,216,690
Valeur de l'électricité achetée.....	\$ 20,941,494
Force motrice utilisée.....	1,539,627 ch. v.
Bois coupés ou achetés.....	6,329,401 cordes
Bois consommés.....	5,886,252 cordes
Valeur des matières premières (pulperies).....	\$163,122,686
Valeur des pâtes vendues.....	\$ 89,685,187
Valeur des matières premières (papeteries).....	\$194,794,727
Valeur des papiers et cartons vendus.....	\$434,157,673

Le tableau No 32 présente des données supplémentaires sur la production des usines de pâte et de papier en 1953.

TABLEAU No 32
DÉTAILS ET POURCENTAGE DE LA PRODUCTION DES DIVERSES SORTES DE PÂTES ET PAPIERS EN TONNES DE 2000 LBS ET BOIS UTILISÉS EN CORDES POUR 1954

CATEGORIES DE PÂTES OU DE PAPIER	TONNES DE 2000 LBS	%
a) Production des pâtes:		
Pâte mécanique.....	2,758,241	64.2
Pâte au bisulfite écrue.....	802,179	18.6
Pâte au bisulfite blanchie.....	282,458	6.6
Pâte au sulfate écrue.....	211,250	4.9
Pâte au sulfate blanchie.....	183,167	4.3
Autres pâtes.....	61,867	1.4
	4,299,162	100.0
b) Production des papiers et cartons:		
Papier journal.....	3,065,914	83.9
Papier bouquin—écriture.....	73,871	2.0
Papier d'emballage.....	149,728	4.1
Papier de soie.....	23,142	0.6
Autres papiers.....	82,917	2.3
Cartons.....	256,791	7.0
TOTAL.....	3,652,363	100.0

Les trois tableaux qui suivent, donnent le volume des bois à pâte qui ont été coupés en 1954 sur les terrains de la Couronne et sur les terrains privés. Ces bois ont été classés dans le tableau No 33, d'après les usines où ils ont été dirigés; dans le tableau No 34, d'après les districts d'où ils ont été tirés; dans le tableau No 35, d'après la tenure des forêts où ils ont été coupés.

TABEAU No 33
RÉPARTITION EN CORDES DES BOIS A PULPE COUPÉS DANS LA PROVINCE
AU COURS DE L'ANNÉE 1954, SUR LES TERRES DE LA COURONNE ET
SUR LES TERRAINS PRIVÉS D'APRÈS LES USINES OU
ILS ONT ÉTÉ DIRIGÉS

	PROVENANCE		
	TERRAINS PRIVÉS	TERRAINS PUBLICS	TOTAL
	CORDES	CORDES	CORDES
a) Sociétés ou usines québécoises:			
Anglo Canadian P. & P. Mills Ltd.....	150,921	222,514	373,435
Barrett Co. Ltd.....	7,152	—	7,152
Breakey, John Co.....	7,794	1,773	9,567
Brown Corporation.....	127,336	246,478	373,814
Building Products Ltd.....	33,710	—	33,710
Canada Paper Co.....	74,627	33,946	108,573
Can. Int. Paper Co.....	232,792	887,407	1,120,199
Consolidated Paper Corp.....	182,902	782,415	965,317
Donnacona Paper Co.....	55,910	122,577	178,487
Donohue Brothers Co.....	38,069	47,295	85,364
Eddy, The E. B. Co. Ltd.....	57,655	70,849	128,504
Ford Co. Ltd.....	2,685	—	2,685
Gaspesia Sulphite Co.....	109,132	14,686	123,818
Gulf Pulp & Paper Co.....	24,193	44,162	68,355
Lake Megantic Pulp.....	1,203	751	1,954
Lotbinière Pulpwood Co.....	14,696	—	14,696
Louiseville Pulp & Wallboard.....	3,273	—	3,273
MacLaren, James Co. Ltd.....	54,152	130,346	184,498
Megantic Mfg. Co.....	1,880	4	1,884
Mohawk Corporation.....	—	310	310
Price Brothers Co. Ltd.....	21,455	418,355	439,810
Quebec North Shore Paper Co.....	—	191,938	191,938
Richmond Pulp & Paper Co. Ltd.....	60,582	6,004	66,586
Ste. Anne Paper Co.....	116,674	40,721	157,395
St. Lawrence Corp. Ltd.....	177,151	240,865	418,016
St. Raymond Paper Co. Ltd.....	4,193	59,334	63,527
Smith Howard Paper Mills Ltd.....	—	8,565	8,565
Soucy, F.-Flo. Enrg.....	6,826	2,283	9,109
Wilson, J. C. Co. Ltd.....	327	—	327
	1,567,370	3,573,578	5,140,948
b) Sociétés ou usines de l'Ontario:			
Alliance Paper Mills.....	1,061	60	1,121
Canadian Int. Paper Co.....	63,139	1,190	64,329
Eddy, E. B. Co. Ltd.....	4,088	27,680	31,768
K. V. P. Co.....	—	1,845	1,845
Ontario Paper Co.....	4,135	115,242	119,377
Smith Howard P. Mills Ltd.....	51,075	56,717	107,792
Spruce Falls Power & Paper.....	3,102	13,235	16,337
Thorold Pulp Co. Ltd.....	816	—	816
	127,416	215,969	343,385
c) Sociétés ou usines du Nouveau-Brunswick:			
Bathurst Power & Paper Co.....	11,207	89,971	101,178
Fraser Co. Ltd.....	37,502	14,132	51,634
Restigouche Co. Ltd.....	31,453	38,658	70,111
N. B. Int. Paper Co.....	20,949	93,443	114,392
	101,111	236,204	337,315
d) Autres Sociétés étrangères:			
En dehors du Canada.....	200,279	54,931	255,210
TOTAL.....	1,996,176	4,080,682	6,076,858

TABLEAU No 34

RÉPARTITION EN CORDES ET % DES BOIS A PULPE COUPÉS DANS LA
PROVINCE SUR LES TERRES PRIVÉES ET LES TERRAINS DE
LA COURONNE EN 1954 SUIVANT LES
DISTRICTS ADMINISTRATIFS

	PROVENANCE			
	TERRAINS PRIVÉS	%	TERRAINS PUBLICS	%
	CORDES		CORDES	
Abitibi.....	187,507	3.1	264,768	4.4
Témiscamingue.....	76,998	1.3	143,960	2.4
Ottawa.....	103,719	1.7	220,841	3.6
Montréal.....	144,173	2.4	209,113	3.4
St-Maurice.....	64,124	1.1	994,732	16.4
Lac St-Jean.....	28,833	0.5	455,854	7.5
Roberval.....	7,088	0.1	316,848	5.2
Québec.....	602,849	9.9	328,139	5.4
Rive-Sud.....	294,124	4.8	16,809	0.3
Rimouski.....	417,071	6.9	292,408	4.8
Côte-Nord.....	69,690	1.1	837,210	13.8
TOTAL.....	1,996,176	32.8	4,080,682	67.2
GRAND TOTAL.....		6,076,858		100.0

TABLEAU No 35

RÉPARTITION ET POURCENTAGE DES BOIS A PÂTE COUPÉS EN 1954
SUIVANT LA TENURE DU TERRAIN D'EXPLOITATION

TENURE DES TERRAINS	PRODUCTION EN CORDES	%
<i>a) Bois coupés dans les forêts de la Couronne:</i>		
1) Concessions.....	3,943,595	63.9
2) Forêts vacantes.....	137,087	2.2
TOTAL.....	4,080,682	66.1
<i>b) Bois coupés dans les forêts privées:</i>		
1) Petits et moyens propriétaires.....	1,671,441	27.0
2) Grands propriétaires forestiers.....	423,735	6.9
TOTAL.....	2,095,176	33.9
GRAND TOTAL.....	6,175,858	100.0

B.—INDUSTRIE DES SCIAGES

Le nombre de scieries, qui était de 2,148 au 1er janvier 1954, est passé à 2,124 au 1er janvier 1955. Au cours de l'année, il s'est construit 60 scieries tandis que 84 étaient démolies ou incendiées.

L'industrie du sciage a fourni de l'emploi à 16,529 personnes, qui ont reçu en salaires et gages, \$13,336,667.00 ce qui marque un léger fléchissement sur les activités de l'an dernier.

La production globale des bois de sciage pour 1954 s'est élevée à 1,127,695,000 p.m.p., comparativement à 1,234,152,000 p.m.p. l'an dernier. La valeur de ces bois, estimée à \$74,998,484, représente une diminution de 15% sur celle de l'an dernier.

C.—AUTRES INDUSTRIES UTILISANT LE BOIS

Le tableau qui suit nous donne quelques détails sur les diverses petites industries utilisant le bois dans la province de Québec: le nombre d'usines, le nombre d'employés, les salaires payés, la valeur des bois employés ainsi que la valeur de la production.

TABLEAU No 36

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS, DES SALAIRES PAYÉS ET DE LA VALEUR DES BOIS EMPLOYÉS ET DE LA PRODUCTION DANS LES DIVERSES INDUSTRIES SECONDAIRES DU BOIS EN 1954

GENRE D'INDUSTRIES	NOMBRE			VALEUR	
	USINES	EMPLOYÉS	SALAIRES ET GAGES	DES BOIS EMPLOYÉS	DE LA PRODUCTION
Feuilles de placage et bois contreplaqué.....	26	2,890	\$ 6,629,907	\$10,358,865	\$ 23,313,530
Portes, châssis et ateliers de planage.....	853	5,623	\$11,651,075	\$24,464,458	\$ 46,800,099
Parquets en bois dur.....	16	637	\$ 1,489,114	\$ 3,144,935	\$ 6,158,098
Meubles.....	583	10,328	\$24,941,153	\$13,647,033	\$ 76,600,933
Boîtes, paniers, etc.....	45	749	\$ 1,627,189	\$ 1,692,020	\$ 4,451,873
Cercueils et bières.....	24	493	\$ 1,111,055	\$ 514,583	\$ 2,932,826
Industries diverses.....	95	664	\$ 1,460,797	\$ 736,657	\$ 4,741,934
Conservation du bois.....	3	147	\$ 358,012	\$ 2,189,046	\$ 4,121,267
Bois tourné, manches, etc.....	44	515	\$ 994,994	\$ 1,539,707	\$ 4,148,073
Fournitures pour aviculture et apiculture.....	2	38	\$ 74,444	\$ 82,563	\$ 235,860
Bois filamente.....	3	45	\$ 81,323	\$ 57,134	\$ 185,056
Formes, embauchoirs, etc.....	9	403	\$ 875,397	\$ 504,397	\$ 2,285,476
Ustensiles en bois.....	16	475	\$ 891,827	\$ 510,052	\$ 2,064,115
Tonnellerie.....	6	27	\$ 71,552	\$ 195,144	\$ 457,698
Embarcations.....	36	132	\$ 236,178	\$ 73,359	\$ 527,393
Voitures, charronnerie.....	13	110	\$ 311,289	\$ 14,685	\$ 1,439,772
TOTAL.....	1,774	23,276	\$52,805,306	\$59,724,638	\$180,464,003

Pour compléter ce tableau il y a lieu d'ajouter la valeur de la production de charbon de bois dans la Province.

Les 210 fours en activité en 1954 ont produit 8,321 tonnes de charbon de bois d'une valeur de \$266,368.00. Ceci a nécessité l'emploi de 20,810 cordes de bois.

D.—BOIS DE CHAUFFAGE

L'approvisionnement en bois de chauffage se fait principalement sur les terrains privés. En 1954 on a exploité sur ces terrains 148,864,800 pieds cubes tandis que les concessions forestières fournissaient 5,659,860 pieds cubes, ce qui fait un total de 154,524,660 pieds cubes pour le bois de chauffage exploité en 1954.

E.—VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN 1954

Le tableau qui suit présente en résumé la valeur de la production forestière en 1954.

TABLEAU No 37

VALEUR TOTALE DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE EN 1953

PRODUITS FORESTIERS	VALEUR
Bois de sciage, traverses, poteaux, bois de déroulage(*).....	\$83,519,212
Bois à pâte vendus aux autres provinces et à l'étranger.....	\$ 25,924,707
Pâte de bois vendue au Canada et à l'étranger.....	\$ 87,685,187
Papiers et cartons vendus au Canada et à l'étranger.....	\$437,779,545
Bois de chauffage.....	\$ 11,495,072
TOTAL.....	\$648,433,553

(La valeur totale de 1953 était de \$635,567,887.)

PÉPINIÈRES ET REBOISEMENT

A. PÉPINIÈRES

Le Service Forestier possède maintenant 20 pépinières à travers la province pour la mise en valeur des terrains inconsidérément déboisés.

Ces établissements se partagent en trois catégories :

- 1.—Les pépinières permanentes au nombre de trois.
- 2.—Les pépinières temporaires au nombre de dix.
- 3.—Les pépinières volantes au nombre de sept.

1-PÉPINIÈRES PERMANENTES

Ce sont celles de Berthierville, de Grandes Piles et de la Gaspésie. Leur champ d'action s'étend à toute la province, alors que les pépinières temporaires et volantes ne déservent que la région où elles se trouvent établies. Les pépinières permanentes disposent de l'organisation et de l'équipement requis pour les travaux d'ensemencement, pour la culture intense des semis, pour l'extraction des cônes, pour la préparation, l'analyse, l'entreposage des semences forestières.

a) *La Pépinière de Berthierville*

Fondée en 1909, c'est la plus ancienne et la plus importante de nos pépinières. Sa principale fonction a toujours été la culture des plants de reboisement, mais jusqu'à ces dernières années elle s'occupait aussi de produire de fortes quantités d'arbres d'ornementation que les particuliers pouvaient acheter au prix coûtant. Nous avons discontinué, il y a trois ans, le commerce des arbres d'ornementation, d'abord pour ne pas faire concurrence aux pépinières privées, maintenant en mesure, du moins autour des grandes villes, de satisfaire aux demandes du marché, ensuite pour nous consacrer plus intensément à la culture des plants de reboisement. Nous continuons toutefois encore, mais à une échelle très restreinte, la production de plantes ornementales pour fins d'embellissement public.



CARRÉS DE SEMIS EN PLEIN
PEPINIÈRE DE GRANDES-PILES

A l'inventaire d'automne 1954, il y avait, à la pépinière de Berthier-ville, 11,183,628 plants répartis entre 53 espèces ou variétés différentes, les espèces résineuses dominant dans une proportion de 84.5%.

Le tableau qui suit montre la distribution des stocks selon les classes d'espèces et les catégories de plants.

TABLEAU No 38

RÉPARTITION ET POURCENTAGE DES PRINCIPALES ESSENCES EN SEMIS ET PLANTS REPIQUÉS FORMANT LE STOCK DE LA PÉPINIÈRE DE BERTHIERVILLE AU 31 MARS 1955

ESSENCES	SEMIS		REPIQUÉS		NOMBRE DE PLANTS	POUR-CENTAGE
	Nombre	%	Nombre	%		
CONIFERES						
Epinettes.....	3,606,858	83.45	715,263	16.55	4,321,121	38.64
Pins.....	1,862,600	39.53	2,899,462	60.47	4,762,062	42.58
Autres.....	261,675	71.80	102,780	28.20	364,455	3.26
TOTAL.....	5,730,133	60.65	3,717,505	39.35	9,447,638	84.48
FEUILLUS						
Erables.....	174,116	28.73	431,821	71.27	605,937	5.42
Peupliers et Saules.	29,020	100.00	—	—	29,020	0.26
Autres.....	632,266	57.42	468,767	42.58	1,101,033	9.84
TOTAL.....	835,402	48.70	900,588	51.30	1,735,990	15.52
GRAND TOTAL....	6,565,535	58.71	4,618,093	41.29	11,183,628	100.00

L'augmentation des plants semis sur l'an dernier est de 59.5% et les semis d'épinettes ont augmenté de 200.5% sur le chiffre de l'année précédente et les semis de pins de 128.7%.

La pépinière a expédié, au cours de l'année, 3,584,953 plants, soit 1,022,798 de plus que l'an dernier. On trouvera au tableau suivant un rapport sur la destination et la valeur des plants expédiés.

TABLEAU No 39

DÉTAILS SUR L'UTILISATION DES PLANTS EXPÉDIÉS DE LA PÉPINIÈRE DE BERTHIERVILLE EN 1954-55

UTILISATION	NOMBRE DE PLANTS	%	VALEUR
Reboisement sur terrains privés.....	1,194,828	33.3	\$11,780.60
Reboisement sur terres de la Couronne.....	2,327,225	64.9	\$19,922.96
Arbres d'ornement.....	62,900	1.8	\$ 8,447.69
TOTAL.....	3,584,953	100.0	\$40,151.25

b) *La Pépinière de Grandes Piles*

Cette pépinière acquise de la Laurentide Company il y a plusieurs années est située dans le comté de Laviolette à quelques milles au nord de Grand'Mère.

Elle s'étend sur une superficie de 310 acres. Au dernier inventaire, il y avait en culture 3,893,480 plants (semis et repiqués) répartis de la façon suivante.

TABLEAU No 40

ESSENCES	PLANTS (SEMIS ET REPIQUÉS)
Pin gris.....	107,800
Pin rouge.....	196,800
Pin blanc.....	540
Pin sylvestre.....	25,000
Cèdre.....	518,70
Épinette blanche.....	2,063,500
Épinette noire.....	700
Épinette de Norvège.....	972,940
Frêne.....	2,500
Caragans.....	5,000

On a expédié 1,232,400 jeunes plants dans les pépinières secondaires et pour le reboisement des terres de la Couronne ou des terrains privés.

c) *La Pépinière de la Gaspésie*

La pépinière de la Gaspésie est située à Paspébiac, comté de Bonaventure.

À l'automne de 1954, cette pépinière renfermait un total de 312,098 plants.

Durant l'année fiscale 1954-55, on a extrait et livré 35,670 plants et on a repiqué durant la même année 48,995 plants de 6 pouces à 18 pouces de hauteur.

2 - PÉPINIÈRES SECONDAIRES

Ces établissements, que l'on désigne également sous le nom de pépinières temporaires ou locales, ont pour fonction particulière la préparation des plants destinés au reboisement des régions où elles sont situées. On trouvera dans le tableau qui suit l'endroit de chacune de ces pépinières et leur contenu en plants à l'automne de 1954.



PEPINIERE SECONDAIRE
RIVIERE DU LOUP

TABLEAU No 41
LISTE PAR COMTES ET STOCK CONTENU DANS LES PEPINIÈRES
SECONDAIRES AU 31 MARS 1955

PEPINIERE	COMTES	NOMBRE DE PLANTS
Trécesson.....	Abitibi-Est	1,180,310
Guigues.....	Témiscamingue	18,188
Îles-de-la-Madeleine.....	Îles-de-la-Madeleine	234,510
Macpès.....	Rimouski	444,790
Normandin.....	Roberval	1,490,785
Parke.....	Kamouraska	125,000
Rivière-du-Loup.....	Rivière-du-Loup	14,162
Hauterive.....	Saguenay	35,000
St-Louis-du-Ha! Ha!.....	Témiscouata	502,950
Tremblay.....	Chicoutimi	158,494
TOTAL.....		4,204,189

3-PÉPINIÈRES VOLANTES

Les pépinières volantes, au nombre de 7, sont destinées surtout à la culture des plants de reboisement des propriétés privées. Elles sont sous la surveillance technique des ingénieurs de notre Bureau de Renseignements Forestiers. En voici la liste avec un relevé des stocks chez chacune d'elles.

Voici le nombre de semis contenus dans ces pépinières.

Pont-Rouge (Portneuf).....	130,000	résineux
Duchesnay (Portneuf).....	—	
Scott (Dorchester).....	190,000	résineux
Sherbrooke (Sherbrooke).....	90,000	résineux
St-Hyacinthe (St-Hyacinthe).....	2,500	feuillus
Victoriaville (Arthabaska).....	90,000	résineux
Mont-Joli (Rimouski).....	115,000	résineux
TOTAL.....	617,500	plants

En résumé, si on additionne les quantités de chaque pépinière, on obtient un total de 20,110,895 plants répartis comme suit:

Pépinières permanentes.....	15,289,206
Pépinières secondaires.....	4,204,189
Pépinières volantes.....	617,500
	20,110,895 plants

B- Reboisement

Plusieurs travaux de reboisement furent exécutés au cours de l'année 1954, dans diverses parties de la Province, tant sur les terrains de la Couronne que sur les terrains privés. On a utilisé à cette fin, 4,430,700 plants provenant des pépinières du Service Forestier.

Sur les territoires de la Couronne, les plantations sont effectuées directement par le Département des Terres et Forêts, sous la surveillance des techniciens de notre Bureau de Reboisement, alors que sur les terrains privés, elles sont à la charge des propriétaires qui peuvent obtenir l'aide technique des ingénieurs de notre Bureau de Renseignements Forestiers.

1- REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA COURONNE

En 1953, le Service Forestier a fait des plantations sur une étendue de 1,172 acres en 10 endroits différents. On a employé 1,156,250 plants. L'ensemble des terrains de la Couronne reboisés par le Gouvernement se trouve maintenant de 53,036 ac.es.

Le tableau qui suit donne le rapport détaillé de ces divers travaux de reboisement.

TABLEAU No 42
DÉTAILS DES TRAVAUX DE REBOISEMENT SUR LES TERRES DE LA
COURONNE EN 1954

ENDROIT DES PLANTATIONS	NOMBRE DE PLANTS UTILISÉS	SUPERFICIE REBOISÉE EN ACRES
Bourbon.....	175,000	100
Chertsey.....	30,000	30
Chilton.....	50,000	50
Gagné.....	164,700	460
Îles-de-la-Madeleine.....	106,400	53
Manicouagan.....	25,000	12
Ouimet.....	325,000	215
Packington.....	200,150	200
Tadoussac.....	50,000	22
Wexford.....	30,000	30
TOTAL.....	1,156,250	1,172

2 - REBOISEMENT SUR LES TERRAINS PRIVÉS

L'année 1954-55 a été fructueuse pour le reboisement des terrains privés. Les ingénieurs forestiers de notre Bureau de Renseignements Forestiers n'ont pu suffire aux demandes sans cesse grandissantes des propriétaires forestiers désireux d'obtenir une assistance technique pour leur programme de reboisement. Nos techniciens ont dû, en effet, préparer 953 projets de reboisement et inspecter 1,089 plantations. Le Département a distribué aux particuliers 2,632,840 jeunes plants, extraits des pépinières gouvernementales de Berthierville, Grandes-Piles, Normandin, Pont-Rouge, New Carlisle, St-Louis-du-Ha! Ha!, Scott, Sherbrooke et Victoriaville.



**PLANTATION DE 25 ANS
PIN ROUGE - EPINETTE
RESERVE DE OUMET**

On verra au tableau suivant, les quantités annuelles de plants distribuées depuis l'institution du Bureau de Renseignements Forestiers.

Il convient de souligner que les plants sont fournis gratuitement à condition que les propriétaires acceptent de les planter selon les directives des ingénieurs du Département. Les bénéficiaires n'ont à assumer que les frais de transport. Le Bureau des Renseignements Forestiers s'occupe même, dans plusieurs cas, d'organiser une distribution collective, par camion, ce qui réduit au minimum, le coût d'expédition que doit verser chaque propriétaire.

TABLEAU No 43
TRAVAUX DE REBOISEMENT EXÉCUTÉS SUR LES TERRAINS PRIVÉS
DEPUIS 1942

ANNEES	PROJETS DE REBOISEMENT	PLANTS MIS EN TERRE	TRAVAUX DE REBOISEMENT MIS EN MARCHE	PLANTATIONS INSPECTÉES
1942-43.....	3	2,000	2	0
1943-44.....	43	82,500	28	35
1944-45.....	125	105,000	90	103
1945-46.....	205	170,900	101	88
1946-47.....	358	478,230	139	191
1947-48.....	401	774,960	223	316
1948-49.....	347	646,314	134	362
1949-50.....	386	580,618	111	327
1950-51.....	581	844,320	245	440
1951-52.....	754	1,158,400	312	612
1952-53.....	836	1,953,320	441	953
1953-54.....	970	2,161,627	461	906
1954-55.....	953	2,632,840	634	1,089
TOTAL.....	4,992	9,427,312	2,460	4,512

(Les plants mis en terre par les grands propriétaires forestiers se chiffrent à 574,450).

PROPAGANDE FORESTIÈRE

La propagande forestière ressortit à trois organismes du Service Forestier. Le premier s'occupe de l'aménagement des forêts privées tandis que les deux autres travaillent à promouvoir une meilleure utilisation des produits ligneux. Ce sont:

- Le Bureau de Renseignements Forestiers
- Le Bureau de la Petite Industrie Forestière
- Le Bureau des Produits Forestiers (Montréal)

A.—PROPAGANDE EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS PRIVÉES

Au Bureau de Renseignements Forestiers incombe la tâche d'inciter les propriétaires à l'aménagement rationnel de leurs forêts de manière à en assurer la conservation et en accroître le rendement en matériel ligneux comme en produits sucriers.

A la fin de l'exercice 1954-55, le dit Bureau comptait onze divisions, chacune sous la direction d'un ingénieur forestier.

Voici la liste de ces divisions ainsi que le territoire assigné à chacun des ingénieurs divisionnaires:

Québec:	Comtés de Québec, Portneuf et Montmorency.
Beauceville:	Comtés de Beauce et de Frontenac et partie sud des comtés de Bellechasse et de Dorchester.
Sherbrooke:	Comtés de Sherbrooke, Compton, Richmond, Stanstead et coin sud-ouest de Wolfe.
St-Jérôme de Métabetchouan:	Comtés de Chicoutimi, Roberval et du Lac St-Jean.
Rimouski:	Comtés de Matapédia, Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup.
Hull:	Comtés de Papineau, Hull, Pontiac et Gatineau (sud)
Chandler:	Comtés de Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure.
Trois-Rivières:	Comtés de Champlain, Lavolette, St-Maurice et Maskinongé.
St-Hyacinthe:	Comtés de St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Verchères, Chambly et Rouville.
Lévis:	Comtés de Lévis, Lotbinière et partie nord des comtés de Dorchester et Bellechasse.
Ste-Anne-de-la- Pocatière:	Comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata.

Nos techniciens ont dû répondre à l'invitation de nombreux propriétaires pour la visite de leurs terrains, comme on pourra le constater au tableau suivant.

TABLEAU No 44

CLASSIFICATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE TERRAIN, EN 1954-55,
PAR LE PERSONNEL TECHNIQUE DU BUREAU DE
RENSEIGNEMENTS FORESTIERS
EN COMPARAISON AVEC L'ANNEE 1953-1954

NOMBRE DE VISITES

ANNÉE	SANS ÉTUDE DU BOISÉ	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE À BOIS	AVEC ÉTUDE DE L'ÉRABLIÈRE	AVEC ÉTUDE DE LA TERRE À BOIS ET DE L'ÉRABLIÈRE	ORNEMENTATION	ENTOMOLOGIE ET PATHOLOGIE	MESURAGE ET MARCHÉS	AUTRES CLASSIFICATIONS	RÉINSPECTION DE BOISÉS
1953-54 . . .	358	616	663	233	235	65	58	166	289
1954-55 . . .	368	583	594	202	158	57	49	182	340

Le Bureau a aussi continué à faire tenir des comptabilités par des propriétaires forestiers. Ces comptabilités doivent être poursuivies car elles fournissent des renseignements précieux et servent très bien les fins de l'éducation forestière. Au cours du dernier exercice, le Bureau avait 63 boisés sous comptabilité, répartis comme suit:

	1953-54	1954-55
Terres à bois	14	18
Terres à bois-érablières	4	5
Érablières	38	40
TOTAL	56	63

Notre personnel technique a en outre préparé des articles de presse, des causeries et bulletins radiophoniques; il a fait des conférences, tenu des assemblées de rang et des conférences-démonstrations en forêt; il a également donné des cours d'initiation forestière dans 15 écoles d'agriculture, comme le fait voir le tableau suivant.

TABLEAU No 45

TRAVAUX DE PROPAGANDE

	ARTICLES DE PRESSE	CAUSERIES ET BULLETINS RADIOPHONIQUES	CONFERENCES DEVANT CLUBS, CERCLES, AS- SOCIATIONS		CONFERENCES EN SALLE PUBLIQUE DEVANT PRO- PRIETAIRES FORESTIERS, AVEC OU SANS GRAND PUBLIC	CONFERENCES DEMONSTRATION EN FORET		ASSEMBLEES DE RANG	COURS D'INITIATION FORESTIERE DANS ECOLES D'AGRICULTURE.	LECONS DE CROSES FORESTIERS DANS D'AUTRES ECOLES
			D'ADULTES	DE JEUNES		DEVANT PROPRIETAIRES	DEVANT JEUNES			
Nombre.....	62	26	17	34	62	32	23	38	260	10
Assistance....	-	-	1,278	1,159	7,540	748	821	647	527	1,617

Parmi les autres travaux du personnel du Bureau de Renseignements forestiers, il convient de mentionner :

- 1° La préparation de 18 avis de reboisement et de 6 rapports de reboisement en vue du paiement de la prime, pour le bénéfice de propriétaires-planteurs.
- 2° L'étude de 76 projets d'ornementation.
- 3° L'administration de 7 pépinières de reboisement et d'une pépinière de démonstration.
- 4° La cucillette de semences forestières pour la pépinière de Berthierville.
- 5° Le cours aux 4-H durant leurs périodes de campement.
- 6° Le concours à la préparation d'exhibits à l'Exposition de Sherbrooke et de Trois-Rivières.
- 7° L'étude de 30 demandes d'un permis de coupe d'amélioration dans les érablières de la Couronne.
- 8° La préparation de 43 rapports d'opération de scieries pour le compte du Bureau de la Statistique Forestière.
- 9° La collaboration avec l'Association Forestière Québécoise pour le classement des concurrents au Grand Prix Forestier, section terre à bois.
- 10° La visite de boisés en vue de leur certification comme fermes forestières.

- 11° Le cours d'Économie Forestière aux étudiants en agronomie de l'Institut Agronomique d'Oka, ainsi que les cours théoriques et pratiques aux étudiants en Génie Forestier sur l'aménagement et la culture des boisés privés.
- 12° La collaboration aux revues: l'Abeille et l'Érable, La Terre de Chez Nous et la Forêt Québécoise.
- 13° La préparation de feuillets sylvicoles pour distribution, à titre de sources d'information, aux propriétaires forestiers.
- 14° L'organisation de la Protection contre le feu dans les municipalités non patrouillées par un organisme quelconque de protection et - directions de combats de feu en forêt.

B.—PROPAGANDE EN VUE D'UNE MEILLEURE UTILISATION DU BOIS

a) *Bureau de la Petite Industrie Forestière*

Dans la poursuite de leur travail d'assistance technique auprès des petits industriels forestiers, nos techniciens se sont appliqués à leur démontrer tous les bénéfices qu'il serait possible d'obtenir d'une utilisation plus intégrale de la matière première et par l'emploi de méthodes plus rationnelles dans le débitage du bois et la finition du produit.

Au cours de maintes visites industrielles, le personnel de ce bureau a été en mesure de donner de précieuses directives sur l'ajustement et le fonctionnement des machines. Très souvent, les machines qu'on utilise sont trop légères pour le volume de la production. N'ayant pas la résistance appropriée à l'effort auquel elles sont soumises, elles se désaxent rapidement. Il en résulte une usure précoce de la machinerie en même temps qu'une détérioration du produit, sans compter le matériel ligneux qui se perd en déchets dans des proportions anormales.

Dans certaines industries, également, les frais de production sont trop élevés en raison d'un manque absolu de contrôle des coûts. Nos techniciens ont eu souvent l'occasion de remédier à cette déficience par l'établissement d'un système élémentaire de contrôle permettant de déceler les phases d'opérations déficitaires, c'est-à-dire, les sections de l'usine où un redressement s'impose.

Les renseignements fournis par le Bureau de la Petite Industrie, en particulier sur le séchage des bois et le fonctionnement des séchoirs, ont contribué dans une large mesure, à améliorer la qualité des produits manufacturés.

b) *Bureau des Produits Forestiers de Montréal*

Au cours de l'exercice 1954-55, le Bureau des Produits Forestiers de Montréal a continué son excellent travail de propagande en faveur de nos bois indigènes et de nos produits forestiers.

Ce bureau de Montréal est installé dans un spacieux local au Palais du Commerce. Le milieu est éminemment propice au travail que nous poursuivons, en raison du caractère de cet immeuble spécialement dédié au commerce.

Durant l'année, 3,386 personnes sont venues visiter nos salles d'échantillon. Nos techniciens ont répondu à 2,956 demandes de renseignements par téléphone et à 306 par correspondance.

Parmi les autres occupations du personnel de ce bureau, il y a lieu de mentionner:

- 1° Travail de collaboration avec le Bureau de l'Agent Général de la Province à New-York afin de faciliter le commerce de nos bois et de nos produits forestiers.
- 2° Renseignements techniques et autres se rapportant à tout ce qui regarde le bois en collaboration avec les différents services et organismes s'intéressant à l'utilisation du bois.
- 3° Visites organisées, causeries et représentations cinématographiques au Bureau pour diverses écoles.
- 4° Organisation de diverses expositions, en particulier, l'exposition annuelle 4-H à Montréal.
Notre exposition permanente au bureau a été partiellement renouvelée.
- 5° Causeries à la radio et devant certaines associations s'intéressant à la construction afin d'accroître toujours l'emploi du bois dans le domaine de la construction.
- 6° Collaboration à la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec. Distribution de 40,000 affiches dédiées à la protection des forêts et à la conservation de la faune.
- 7° Aide apportée à différentes demandes de placement en les dirigeant vers les industries intéressées.
- 8° Deux revues forestières se sont intéressées particulièrement à notre bureau en faisant un reportage accompagné de photographies sur le Bureau des Bois de Montréal.

TRAVAUX TECHNIQUES ET RECHERCHES

A.—BUREAU DE SYLVICULTURE ET DE BOTANIQUE

Le personnel du Bureau de Sylviculture et de Botanique s'est appliqué, au cours de l'année 1954-55, à étudier les divers problèmes d'ordre sylvicole et botanique qui lui étaient présentés en relation avec l'administration des forêts de la Couronne.

À cette fin, on a continué les expériences en cours, tandis que l'on abordait l'étude de nouveaux problèmes.

Voici un aperçu des travaux accomplis durant l'année dernière.

1) *Études sur les possibilités de mise en valeur des terrils de Mines d'or.*

Ces études commencées il y a plus d'un an se sont poursuivies tant en laboratoire que sur le terrain. Mais les travaux ont été surtout concentrés sur les terrils des mines d'or de Malartic où le problème est plus urgent qu'ailleurs dû au voisinage immédiat de la ville qui doit subir les effets nocifs de l'érosion éolienne sur les terrils.

Les cultures et analyses en laboratoire ont révélé une très forte élévation du pH, ce qui a permis de déterminer les essences forestières les mieux appropriées en regard de ces conditions spéciales.

À l'automne 54, on a répandu du soufre sur les terrils dans le but d'acidifier le sol aux endroits où se feront les essais de plantation et d'acclimatation de diverses espèces forestières.

Le Ministère des Mines a reçu un rapport préliminaire des recherches entreprises au cours de l'année.

2) *Relevé et études sylvicoles dans les plantations sur les terres de la Couronne.*

Nos techniciens ont mis en œuvre un vaste programme de relevés et d'études sylvicoles de toutes les plantations effectuées depuis nombre d'années sur les terres de la Couronne. Ce travail a pour but de renseigner l'administration gouvernementale sur les résultats obtenus à date par ces plantations, et, si la chose s'avère nécessaire, de parer aux moyens de corriger certaines déficiences résultant de modes de plantations ou d'emplois d'espèces non appropriées aux conditions du milieu.

Pour cette première année, on a fait un relevé complet de trois plantations assez importantes: St-Clet - St-Lazare, St-Louis-de-France et Lachute.

Ces études complétées en laboratoire ont servi à dresser le programme des traitements qui s'imposent et que l'on doit appliquer dès l'an prochain, traitements consistant surtout en des travaux de fertilisation, d'élagage et d'éclaircie.

3) *Étude des sols des pépinières gouvernementales.*

On a entrepris cette année l'analyse complète des sols de nos pépinières afin de les mettre en état de produire à un rythme accru des plants de la meilleure qualité possible.

On a complété à date l'examen des sols de la pépinière de Grandes-Piles près de Grand'Mère. Les mêmes travaux se poursuivront l'an prochain dans les autres pépinières gouvernementales.

4) *Études sur le rendement et l'accroissement des peuplements.*

Notre Bureau de Sylviculture a continué l'établissement de places-échantillons permanentes, tant sur les concessions forestières que sur les terrains vacants de la Couronne. Comme on le sait, les relevés périodiques de ces places-échantillons aideront à connaître le rendement et l'accroissement des peuplements aux fins de contrôle des plans d'aménagement.

En même temps que les études de croissances l'on fait l'examen phytosociologique et pédologique des places-échantillons.

5) *Divers*

L'herbier du Bureau de Sylviculture s'est enrichi au cours de l'année de plusieurs spécimens. Nos techniciens ont dû en outre faire l'identification de quelque 2,000 plantes pour le compte de collectionneurs.

B.—LABORATOIRE DES PRODUITS FORESTIERS

Le Laboratoire des Produits Forestiers à Duchesnay était en opération, selon l'habitude, du 1er juin au 31 août. Le caractère des travaux qu'on y a effectués est donc purement saisonnier.

La majeure partie du temps a été consacrée au service d'information que le laboratoire offre aux industriels du Québec qui désirent obtenir des

renseignements sur les techniques modernes dans le domaine de la conversion chimique du bois, ainsi que sur les plus récents développements survenus dans l'utilisation des produits forestiers et des résidus de coupe et de conversion.

On a, de plus, poursuivi les recherches sur l'utilisation des résidus de conversion mécanique: copeaux, sciure, dosses, délignures et écorces, conformément au plan général de travail tel que tracé en 1952. Les travaux orientés vers ce même but furent donc continués au cours de l'été 1955.

On a particulièrement étudié les relations des conditions expérimentales avec les propriétés mécaniques et physiques de panneaux de structure à base de résidus, ainsi que leur comportement envers l'humidité et l'eau. Ainsi on a déterminé l'influence de la température, de la pression, du temps, de l'humidité originale et de la concentration en colle de résine du type urée-formaldéhyde sur le poids spécifique, la résistance à la flexion et l'absorption d'eau des panneaux. On a aussi établi l'influence de l'addition de divers produits reconnus pour leur action répulsive envers l'eau sur la résistance des panneaux à l'humidité. Enfin, on a déterminé la relation entre la grosseur des particules de bois et les propriétés des panneaux.

Sur l'échelle de laboratoire on a obtenu les meilleurs résultats avec des particules de dimensions uniformes et de faible épaisseur, et ce pour des concentrations de colle de résine allant de quatre à dix pour cent (calculées sur la base de résine sèche). La teneur en humidité totale du mélange prêt au pressage est de la plus haute importance; elle ne doit dépasser 15 pour cent dans aucun cas, autrement l'effet bienfaisant de l'humidité sur la plasticité du mélange est contrebalancé par une tendance dangereuse à former des poches de vapeur au cours du pressage. Selon le poids spécifique désiré du produit final, on peut varier les conditions de pressage entre les limites suivantes: temps, 8 à 15 minutes; température, 130 à 145° C; pression, 150 à 300 livres au pouce carré. La combinaison des conditions expérimentales dans les limites mentionnées donne des panneaux ayant des propriétés mécaniques et physiques acceptables au point de vue des exigences du marché.

Ce travail a été exécuté afin d'établir les particularités des essences québécoises en ce qui concerne leur comportement et leur aptitude à l'agglomération, en vue de la transformation des résidus de conversion mécanique en panneaux de bois synthétique montrant une forte résistance mécanique et une faible absorption d'eau. Cette industrie se répand de plus en plus dans d'autres pays et elle mériterait un plus grand intérêt de la part des industriels québécois engagés dans la lutte contre le gaspillage de matière ligneuse.

ENSEIGNEMENT FORESTIER

A.—ÉCOLE DES GARDES-FORESTIERS

Depuis sa fondation en 1923, l'École des Gardes-Forestiers a décerné des diplômes à 1001 élèves dont 96 vétérans de la dernière Grande Guerre.

En juillet 1954, 24 étudiants de la XXXIème promotion terminaient leurs cours.

En août 1954, 63 élèves s'inscrivaient au cours de la XXXIIème promotion.

Les cours de l'École des Gardes-Forestiers ont requis 450 heures-professeur d'enseignement théorique et 504 heures-professeur d'enseignement pratique, soit un total de 954 heures-professeur.

B.—SCIERIE-ÉCOLE

La période des cours à la Scierie-École varie selon la branche d'étude à laquelle les élèves s'inscrivent. Les étudiants en affûtage, par exemple, commencent leurs études en janvier, pour les terminer en avril. Ils doivent toutefois, avant d'obtenir leur diplôme, faire un stage d'apprentissage, soit à Duchesnay même, soit dans une usine de sciage. Quant au cours complet de classification de bois, il commence en août pour se terminer en juillet de l'année suivante.

Les cours réguliers de l'École de Sciage ont requis 492 heures-professeur d'enseignement théorique et 608 heures-professeur d'enseignement pratique, d'où un total de 1100 heures-professeur.

Durant l'année 1954-55, la Scierie-École a décerné 9 diplômes d'affûteurs de scie, 46 diplômes de mesureurs de bois et 22 diplômes de classificateurs de bois.

C.—COURS SPÉCIAUX

Les élèves finissants de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier ont reçu des cours spéciaux de mesurage ainsi que certains employés de compagnies forestières et du Gouvernement.

Des cours généraux sur la foresterie ont été donnés à 46 fils de cultivateurs par le Bureau des Renseignements Forestiers.

Il y a aussi, à Duchesnay, une École de Protection des Forêts contre le feu, administrée directement par le Service de la Protection des Terres

et Forêts et qui a dispensé ses cours en 1954-55 à 19 élèves. 7 professeurs ont donné, du 25 avril au 5 juin 1954, 165 heures de cours théoriques et 99 heures de cours pratiques.

N.B. La transition du cours de garde-forestier a amené un ralenti pour une période de 4 mois, ralenti qui ne se produira pas en 1955-56.

En conséquence, le cours de garde-forestier sera modifié l'an prochain et le cours de mesurage, de 4½ mois, sera aboli.

TABLEAU No 46
PROVENANCE PAR COMTÉS DES ÉLÈVES INSCRITS AUX
DEUX ÉCOLES DE DUCHESNAY

PROVENANCE	NOMBRE D'ÉLÈVES	PROVENANCE	NOMBRE D'ÉLÈVES
Abitibi.....	3	Mégantic.....	1
Argenteuil.....	1	Montcalm.....	1
Bellechasse.....	5	Montmorency.....	2
Berthier.....	3	Montréal.....	2
Chambly.....	1	Nicolet.....	1
Champlain.....	2	Papineau.....	1
Charlevoix.....	4	Pontiac.....	1
Chicoutimi.....	13	Portneuf.....	9
Deux-Montagnes.....	1	Québec.....	6
Dorchester.....	2	Rimouski.....	2
Gaspé.....	2	Rivière-du-Loup.....	3
Gatineau.....	4	Rouyn-Noranda.....	1
Kamouraska.....	2	Saguenay.....	6
Labelle.....	5	St-Maurice.....	1
Lac St-Jean.....	1	Stanstead.....	1
Lavolette.....	2	Témiscouata.....	2
L'Islet.....	2	Témiscamingue.....	3
Maskinongé.....	3	Terrebonne.....	2
Matane.....	1	Verchères.....	1
Matapédia.....	2	Ontario.....	1

Le tout, humblement soumis,

Le Chef du Service Forestier,

Roland DESCHAMPS, i.f.

APPENDICE No 3a

LISTE DES TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES EFFECTUÉS DURANT L'EXERCICE
1954-55

ANCIENS CONCESSIONNAIRES	UNITÉS D'AMÉNAGEMENT	SUPERFICIE EN M.C.	NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES
Pointe-aux-Français Lumber	Rivière Croche	11	Gagnon & Frères de Roberval Ltée
Robert Bernatchez	Canton Morin No 17	2	Philip Arthur Cumyn
La Corporation Baronnet Ltée	Canton Desglis No 2	44	Matapédia Co. Ltd.
Haberer & Gould	Rivière à l'Ours	52¼	Consolidated Paper Corp. Ltd.
Honoré Couture	Canton Cheshan et Emberton	6	Dame Marie-Laure Doyon
William A. Craig	Canton Howard, Wolfe et Montcalm	40	Gobeil Lumber Ltd.
J.-Wilfrid Grenier Limitée	Canton de Denault	13.5	Loche Lumber Co. Ltd.
Soucy, J.-F., J.-P.-W. et J.-A.	Canton de Parke	15	E.-F. Soucy Inc.
Vallée, Adélar et Adhémar	Canton Duchesnay	2	Vallée Adhémar
Brown Corporation	Rivière St-Maurice	2,580	Canadian International Paper Co.
Roy & Frères Enrg.	Canton Bongard	16	J.-C. Soucy Inc.
F. T. Cross	Canton Wakefield	6 10/640	François Fresman Cross
Baribeau Etchemin Inc.	Cantons Roux et Standon	24	Matapédia Co. Ltd.
James Davidson's Sons	Rivières Noire et Coulonge	41½	Forêt-Québec Limitée

APPENDICE No 3b

CONCESSIONS FORESTIÈRES NON SUJETTES AU PAIEMENT DES DROITS DE COUPE

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	SUPER- FICIE EN M.C.	RENTE FONCIÈRE
Bienvenue Inc., Howard	Canton Ligneris	11.7	Aucune
Breakey Limited, John	Risborough No 5	12.3	Aucune
Breakey Limited, John	Canton Linière	2	Régulière
Byrne, Frank	Cantons Boisseau, Dollard, etc.	8.3	Aucune
Byrne, Frank	" Tavernier, Haig, Pørshing, Jurie	86	Aucune
Byrne, Frank Limited	Canton Buies	4.9	Aucune
Canadian Int. Paper Co.	Opawica S. E.	115	Aucune
Canadian Int. Paper Co.	Canton Huard (Bloc E)	11.7	Aucune
Coulombe, J.-A.	Cantons Dollard et Brassier	17.3	Aucune
Donnacona Paper Co. Ltd.	Sault-au-Mouton	6	Régulière
Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivières Jacques-Cartier et Sault-au-Mouton	79	Régulière
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Cantons Valmy et Vasson	11.3	Aucune
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Canton Noisieux No 2	12.7	Aucune
Gaudreau, A.	Rivière Godbout (Bloc E)	7.8	Aucune
Lagueux & Frères Inc.	Canton Pershing No 1	11.9	Aucune
Lagueux & Fils Ltée	" Noisieux	9.4	Aucune
Larouche & Fils Inc., Alfred	Rivière Berthelot No 1	4	Aucune
Megantic Manufacturing Co.	Canton Ditton	4.8	Aucune
Megantic Manufacturing Co.	" Marston	5.2	Aucune
Murdock, John	Rivière Malbaie	136.1	Aucune
Murdock, John	" du Cran No 1	15	Aucune
New Brunswick Int. Paper Co.	Lac Causapsal	2	Régulière
Paradis, Alfred-H.	Cantons Jurie, Crusson, Faillon et Leigne	77.1	Aucune
Price Brothers & Co. Ltd.	No 123A, Rivière Shipshaw	28.1	Aucune
Quebec North Shore Paper Co.	Cantons Morency et Godbout	30.8	Aucune
Quebec North Shore Paper Co.	Rivière-aux-Outardes No 2E	113	Régulière
Ringrose, Clarence	Canton Thorne	0.8	Aucune
St-Laurent, Louis-Ph.	Rivière Betsiamites	20.3	Aucune
St. Regis Timber Co. Ltd.	" Godbout	46.7	Aucune
Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont et Chassaigne	12.2	Aucune
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont Nos 2 et 3	4.9	Aucune
Théberge, J.-E.	" Berthelot No 1	3.8	Aucune

APPENDICE No 3c

LISTE DES CONCESSIONS FORESTIÈRES OCTROYÉES POUR UNE PÉRIODE DÉTERMINÉE

CONCESSIONNAIRES	UNITÉS	SUPER- FICIE EN M.C.	DATE D'EX- PIRATION
	<i>Concessions de 10 ans</i>		
Breakey Limited, John	Canton Linière	2	18- 8-54
Grenier Limitée, J.-Wilfrid	" Denault No 2	18.4	2- 3-64
New Brunswick Int. Paper Co.	Rivière Nouvelle No 7	21	1- 5-54
New Brunswick Int. Paper Co.	" Nouvelle No 8	26	1- 5-54

CONCESSIONNAIRES	UNITÉ	SUPER- FICIE	DATE D'EX- PIRATION
	<i>Concessions de 15 ans</i>		
Coulombe, J.-A.	Cantons Brassier et Dollard Nos 1-2-3	17.3	22- 5-62
Ringrose, Clarence	Canton Thorne	0.8	13-11-58
	<i>Concessions de 20 ans</i>		
Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivière Sault-au-Mouton	6	1- 5-64
Murdock, John	" du Cran No 1	15	31-30-66
Murdock, John & Fils Ltée	" aux-Pertes No 1	15	7-10-67
	<i>Concessions de 25 ans</i>		
Larouche, Fils, Inc., Alfred	Rivière Berthelot No 1	4	18- 9-72
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont No 3	2	2-12-73
Théberge, J.-E.	Rivière Berthelot No 1	3.8	18- 9-72
	<i>Concessions de 30 ans</i>		
Bacon, Jean-Louis	Cantons Bourgmont et Bongard No 1	4	29- 1-78
Bisson, Raoul	No 1 Canton Vauquelin	6	8-10-72
Bienvvenue, Howard Inc.	Canton Ligneris	11.7	15- 3-75
Breakey Ltd., John	Canton Risborough No 5	12.3	10-11-73
Byrne, Frank	Cantons Tavernier, Pershing, Haig, Jurie	86	14-12-74
Byrne, Frank	Cantons Dollard, Bloc A; Boisseau Bloc A; Faucher Bloc L	8.3	1- 8-74
Byrne, Frank Limited	Canton Buies	4.8	1-12-71
Canadian Int. Paper Co.	Rivière Opawica Sud-Est	11.5	23-10-75
Canadian Int. Paper Co.	Canton Huard (Bloc E)	11.7	12-11-76
Chantiers Gagnon Ltée, Les	Rivière Ouisiemska	20	3- 2-72
Cie Gagnon Ltée, La	" du Cran	70	14-10-71
Bisson, Raoul	Canton Faillon No 1.	6	5-10-80
Donnacona Paper Co. Ltd.	Rivières Jacques-Cartier et Sault-au-Mouton	79	1- 5-73
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Cantons Valmy et Vasson	11.3	1- 5-79
Gagnon, Napoléon & Fils Ltée	Canton Noiseux No 2	12.7	30- 9-81
Gaudreau, A.	Rivière Godbout (Bloc E)	7.8	29- 5-71
Lagueux & Frères Inc.	Canton Pershing No 1	11.9	1- 5-74
Lagueux & Fils Ltée	Canton Noiseux No 1	9.4	25- 1-80
Murdock, John	Rivière-aux-Dorés	40	6- 2-72
Murdock, John	" Mikoasas No 1	277	1- 5-78
Murdock, John Ltée	Bourgmont-Bongard No 1	12	29- 1-78
Price Brothers & Co. Ltd.	No 123A Rivière Shipshaw	28.1	3- 8-74
Quebec North Shore Paper Co.	Rivière-aux-Outardes No 2E	113	1- 5-74
St Laurent, Ls-Ph.	" Betsiamites Nos 1-2-3 Bloc 30 et No 2, Bloc 40	21	14-12-73
St. Regis Timber Co. Ltd.	Blocs F & G Bassin Rivière Godbout	15	29- 9-73
St. Regis Timber Co. Ltd.	Block J. Rivière Godbout	32	27- 6-81
Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont et Chassigne	13	14- 4-74
Soucy & Fils Ltée, Ernest	Canton Bourgmont No 2	2.9	2-12-78
	<i>Concessions de 35 ans</i>		
Murdock, John	Rivière Malbaie Nos 17-18-19	136.1	1- 5-75
	<i>Concessions de 50 ans</i>		
Megantic Manufacturing Co.	Canton Ditton	4.8	7-10-93
Megantic Manufacturing Co.	" Marston	5.2	11- 9-92
New Brunswick Int. Paper Co.	Lac Causapscal No 1	2	14- 1-96
Paradis, Alfred-H.	Cantons Jyrie, Crusson, Faillon et Leigne	77.1	18-11-93
Quebec North Shore Paper Co.	Cantons Morency Blocs B et C; Godbout Blocs D et E	30.8	26- 9-92

APPENDICE No 3d
LISTE DES RÉSERVES CANTONALES

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Abitibi</i>		Cimon	16,017
Aiguebelle	44,096	Dumas	4,626
Barraute	1,279	Falardeau	7,613
Berry	15,102	Garnier	1,907
Carpentier	14,930	Harvey	9,849
Castagnier	9,580	Jonquière	5,573
Chazel	18,157	Kénogami	5,642
Clérycy	1,840	Labrecque	8,890
Clermont	2,108	Lac Kénogami	7,677
Desmeloizes	11,320	Laterrière	12,012
Destor	13,184	Saint-Jean	3,920
Dollard	1,100	Simard	4,087
Duparquet	5,273	Taché	1,654
Duvernay	5,853	Tremblay	5,151
Fiedmont	9,675		
Figury	2,566	<i>Dorchester</i>	
Guyenne	7,476	Langevin	3,963
Hébécourt	11,185	Ware	1,184
La Corne	50,539		
La Motte	12,557	<i>Gaspé Nord</i>	
Landrienne	28,446	Courcelette	521
Languedoc	5,863	Romieu	1,834
Launay	18,733	Tourelle	125
Manneville	49,054		
Montgay	47,615	<i>Gaspé Sud</i>	
Perron	22,016	Gaspé-Baie Sud	2,344
Pouliaries	9,337	Malbaie	800
Preissac	8,799	Triangle de Pabos	5,440
Privat	14,563		
Rochebaucourt	18,345	<i>Gatineau</i>	
Roquemaure	895	Low	9,903
Senneterre	3,420	Sicotte	5,367
Trécession	4,030		
Vassal	8,610	<i>Kamouraska</i>	
Villemontel	3,802	Chabot	7,820
		Ixworth	5,675
<i>Bellechasse</i>		Painchaud	3,867
Daaquam	17,568	Parke	7,904
		Pohénéhamook	3,696
<i>Berthier</i>			
Peterborough	1,581	<i>Labelle</i>	
		Loranger	200
<i>Bonaventure</i>		Marchand	2,113
Assémetquagan	3,168	Mousseau	322
Cox	1,642		
Hope	262	<i>Lac St-Jean</i>	
Maria	857	Caron	11,226
New Richmond	1,968	Labarre	6,142
Patapédia	6,849	Mésy	7,306
Port Daniel	3,899	Métabetchouan	4,556
		Taillon	134
<i>Charlevoix</i>			
Callières	7,473	<i>Lavolette</i>	
De Sales	5,433	Bourgeois	10,770
La Malbaie	2,012	Lamy	1,670
Mont-Murray	52,087	Langelier	25,546
		Mailhot	25,600
<i>Chicoutimi</i>		Seigneurie du Cap-de-la-Ma-	
Bégin	13,529	deleine	2,090
Bourget	1,826	Vallières	3,213

APPENDICE No 3d (Suite)

RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTÉ	SUPERFICIE EN ACRES
<i>L'Islet</i>		Nicholas-Rioux.....	5,504
Arago.....	7,061	Ouimet.....	15,735
Ashford.....	2,974	<i>Rivière-du-Loup</i>	
Beaubien.....	9,767	Hocquart.....	406
Bourdages.....	1,106	Raudot.....	5,058
Casgrain.....	1,161	Viger.....	1,796
Dionne.....	940	Whitworth.....	10,201
Fournier.....	11,696	<i>Roberval</i>	
Garneau.....	1,260	Albanel.....	11,269
Lafontaine.....	13,146	Antoine.....	3,573
Lessard.....	3,488	Ashuapmouchouan.....	13,609
Leverrier.....	9,675	Beaudet.....	3,401
<i>Lotbinière</i>		Bourbon.....	49,249
Seigneurie de Deschailions..	8,245	Charlevoix.....	8,911
<i>Maskinongé</i>		Crespieul.....	3,922
Décalonne.....	2,580	Dablon.....	1,698
Hunterstown.....	12,178	Dalmas.....	5,421
Peterborough.....	4,484	Dechène.....	8,872
<i>Matane</i>		Delamarre.....	38,848
Cherbourg.....	790	Demeules.....	5,386
Matane.....	7,936	Dequen.....	30,225
St-Denis.....	2,059	Dolbeau.....	12,831
<i>Matapédia</i>		Drapeau.....	32,000
Awantjish.....	853	Dufferin.....	13,360
Blais.....	14,306	Dumais.....	9,107
Causapscal.....	842	Girard.....	21,343
Jetté.....	9,717	Lac-aux-Canards.....	20,700
Langis.....	5,550	Lyonne.....	35,456
Lavérendrye.....	2,540	Malherbe.....	21,962
Matapédia.....	4,522	Milot.....	21,721
Massé.....	6,512	Normandin.....	13,099
McNider.....	2,915	Parent.....	15,683
Nemtayé.....	400	Pelletier.....	13,210
<i>Montmagny</i>		Proulx.....	900
Armagh.....	2,064	Racine.....	26,442
Ashburton.....	5,020	Roberval.....	10,178
Panet.....	5,673	Ross.....	16,056
Patton.....	4,444	St-Hilaire.....	2,988
Rolette.....	4,683	<i>Saguenay</i>	
Talon.....	15,213	Albert.....	1,030
<i>Pontiac</i>		Arnaud.....	2,308
Grand-Calumet.....	204	Bergeronnes.....	20,849
Litchfield.....	188	DeMonts.....	6,678
Low.....	10,148	Escoumains.....	3,584
Onslow.....	7,404	Iberville.....	40,320
Sheen.....	4,388	Laval.....	5,035
<i>Portneuf</i>		Leneuf.....	49,280
Alton.....	1,011	Letellier.....	31,360
<i>Rimouski</i>		Magpie.....	6,300
Bédard.....	5,920	Manicouagan.....	11,417
Duquesne.....	5,670	Ragueneau.....	15,607
Laroche.....	105	Royer.....	26,089
Macpès.....	7,890	St-Jean.....	19,210
Neigette.....	4,410	Tadoussac.....	20,032
		<i>St-Maurice</i>	
		Belleau.....	2,512
		Caxton.....	1,081

APPENDICE No 3d (Suite)

RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES	RÉSERVES PAR COMTE	SUPERFICIE EN ACRES
<i>Témiscamingue</i>		Cabano.....	6,830
Baby.....	5,850	Demers.....	1,100
Désandrouins.....	29,306	Estcourt.....	9,465
Duhamel.....	2,325	Madawaska.....	1,625
Fabre.....	4,099	Notre-Dame-du-Lac.....	163
Gaboury.....	37,543	Packington.....	6,755
Guérin.....	23,704	Robinson.....	2,816
Mazenod.....	8,995	Robitaille.....	200
Pontleroy.....	8,704	St-Juste-du-Lac.....	982
		St-Louis-du-Ha! Ha!.....	4,161
<i>Témiscouata</i>		Soit: 207 réserves avec une	
Armand.....	4,183	superficie de 3,118.6 milles	
Auclair.....	4,034	carrés	
Botsford.....	1,050		

APPENDICE No 3e
INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

ANNÉES	BOIS À PULPE				PULPE (TONNES)	PAPIER (TONNES)	CAPITAL INVESTI
	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	UTILISÉ DANS LA PROVINCE (CORDES)	EXPORTATION (CORDES)	% EX- PORT.			
1930	3,386,137	2,441,735	484,640	14.7	1,833,000	1,536,240	\$363,928,249
1931	2,940,376	1,973,089	323,507	11.0	1,513,658	1,275,105	309,875,059
1932	2,540,243	1,745,007	165,772	6.5	1,240,442	1,057,433	289,932,719
1933	2,717,844	1,840,379	289,267	10.0	1,360,704	1,135,422	277,516,386
1934	3,410,324	2,382,437	373,514	10.9	1,813,096	1,569,578	275,423,024
1935	3,478,818	2,458,666	372,734	10.7	1,916,382	1,658,312	270,317,060
1936	4,005,523	2,822,175	397,018	9.9	2,236,376	1,960,905	263,914,480
1937	4,545,145	3,200,536	456,355	10.4	2,551,546	2,232,075	284,731,402
1938	5,496,526	2,390,355	312,461	9.9	1,858,971	1,635,317	310,894,280
1939	2,431,457	2,723,699	319,789	13.1	2,119,183	1,827,229	309,642,235
1940	4,374,798	3,744,053	319,406	7.29	2,790,680	2,285,796	338,424,650
1941	5,103,951	4,214,740	323,301	6.3	2,963,967	2,379,129	359,427,012
1942	5,389,930	4,190,154	313,130	5.81	2,915,573	2,174,642	348,981,976
1943	4,238,702	3,304,385	282,246	6.66	2,638,144	1,977,219	352,925,347
1944	4,931,404	3,920,405	315,238	6.40	2,788,705	2,165,636	—
1945	5,302,328	3,969,445	370,437	7.00	2,901,902	2,274,822	—
1946	6,114,139	4,898,359	359,699	5.88	3,412,977	2,853,589	—
1947	6,784,996	5,547,998	354,535	5.23	3,715,842	3,104,955	—
1948	7,331,900	5,962,627	388,001	5.29	3,879,963	3,209,571	—
1949	6,059,483	4,830,059	301,316	4.97	3,686,910	3,217,272	—
1950	4,850,374	5,130,913	383,578	6.88	3,875,186	3,301,300	—
1951	7,412,677	5,722,993	557,274	7.52	4,205,446	3,501,096	—
1952	8,166,516	5,594,301	599,318	—	4,148,024	3,519,877	566,235,565
1953	5,895,592	5,596,996	242,247	—	4,132,371	3,552,523	473,806,882
1954	6,076,858	5,886,252	255,210	—	4,299,162	3,652,363	583,345,057

APPENDICE No 3f
DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DANS LA
PROVINCE DE QUÉBEC ET AU CANADA

ANNÉES	NOMBRE D'USINES		TONNES DE PULPE		NOMBRE DE CORDES UTILISÉES	
	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA	QUÉBEC	CANADA
1930	48	109	1,833,000	3,619,345	2,441,735	4,835,981
1931	45	103	1,513,658	3,167,960	1,973,089	4,148,279
1932	42	98	1,240,442	2,663,248	1,745,007	3,647,754
1933	42	95	1,360,704	2,979,562	1,840,379	4,404,876
1934	41	95	1,813,096	3,636,335	2,382,437	4,766,604
1935	41	95	1,916,382	3,868,341	2,458,666	5,005,083
1936	41	93	2,236,376	4,485,445	2,822,175	5,775,894
1937	42	98	2,551,546	5,141,504	3,200,536	6,613,639
1938	44	99	1,858,971	3,667,789	2,390,355	4,719,753
1939	44	100	2,119,183	4,166,301	2,723,699	5,386,240
1940	46	103	2,790,680	5,290,762	3,744,053	6,996,119
1941	47	106	2,963,967	5,720,847	4,214,740	7,688,388
1942	46	105	2,915,573	5,606,461	4,190,154	7,667,438
1943	46	106	2,638,144	5,272,830	3,803,591	7,263,155
1944	46	106	2,788,705	5,271,137	3,930,159	7,177,639
1945	46	106	2,901,902	5,600,814	3,969,445	7,478,508
1946	46	113	3,412,977	6,615,410	4,509,277	8,779,927
1947	48	115	3,715,842	7,253,671	4,945,142	9,668,091
1948	48	117	3,879,963	7,675,079	5,172,273	10,420,368
1949	48	123	3,686,910	7,852,998	4,830,057	10,243,467
1950	48	123	3,875,186	8,473,014	5,130,913	11,138,378
1951	53	126	4,205,446	9,314,849	5,722,993	12,182,737
1952	53	128	4,148,024	8,968,009	5,594,301	11,609,077
1953	53	127	4,132,371	9,077,063	5,596,996	11,681,613
1954	55	125	4,299,162	9,673,016	5,886,252	12,475,600

APPENDICE No 3g
PRIX DES BOIS À PULPE ET DES PÂTES À PAPIER AU CANADA ET
DANS QUÉBEC

AN- NÉES	CANADA				QUÉBEC			
	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION TOTALE (CORDES)	PRIX MOYEN	PRODUCTION PULPE (TONNES)	PRIX MOYEN
1930	6,071,815	11.23	3,669,345	31.04	3,386,137	11.94	1,833,000	32.02
1931	5,199,914	9.95	3,167,970	26.13	2,940,376	10.73	1,513,658	27.67
1932	4,222,224	8.70	2,663,248	24.18	2,540,243	8.78	1,240,442	25.91
1933	4,746,383	6.97	2,979,562	21.51	2,717,844	7.25	1,360,704	21.93
1934	5,773,970	6.63	3,636,335	20.83	3,410,324	6.60	1,813,096	20.31
1935	6,095,016	6.76	3,868,341	20.60	3,478,818	6.74	1,916,382	19.95
1936	7,002,957	6.95	4,485,445	21.03	4,005,523	6.93	2,236,376	19.76
1937	8,298,165	7.59	5,141,504	22.70	4,545,145	7.59	2,551,546	21.66
1938	6,438,344	8.35	3,667,789	23.96	5,496,526	8.08	1,858,871	23.78
1939	6,899,986	8.30	4,166,301	23.34	2,431,457	8.91	2,119,183	23.14
1940	8,499,922	8.74	5,290,762	26.27	4,374,798	9.12	2,790,680	27.55
1941	9,349,914	9.27	5,720,847	30.66	5,103,951	9.60	2,963,967	29.99
1942	9,653,574	10.73	5,606,461	32.49	5,389,930	10.75	2,915,573	33.70
1943	8,801,368	12.59	5,272,830	36.87	4,238,702	11.82	2,638,144	32.08
1944	8,668,566	14.34	5,271,137	42.00	4,931,404	13.54	2,788,705	42.00
1945	9,145,673	15.98	5,600,814	41.22	5,302,325	14.89	2,901,902	40.00
1946	10,523,256	17.39	6,615,410	43.47	6,114,139	17.38	3,412,997	51.00
1947	11,484,522	20.68	7,253,671	55.67	6,784,996	20.80	3,715,842	—
1948	12,497,926	24.00	7,675,079	—	7,331,900	24.00	3,879,963	—
1949	11,850,254	23.75	7,852,998	—	6,059,483	23.75	3,686,910	—
1950	12,873,473	22.20	8,473,014	—	4,850,574	23.00	3,875,186	—
1951	15,053,919	25.37	9,314,849	—	7,412,677	25.95	4,205,446	—
1952	14,102,670	28.09	8,968,009	—	8,166,516	29.50	4,148,024	—
1953	13,380,816	27.72	9,077,063	—	5,895,592	28.80	4,132,371	—
1954	14,254,332	26.17	9,673,016	—	6,076,858	27.70	4,299,162	—

APPENDICE No 3h
PRODUCTION DE LATTES ET DE BARDEAUX

ANNÉES	LATTES		BARDEAUX	
	PRODUCTION	VALEUR	PRODUCTION	VALEUR
1930.....	126,129,000	\$334,690.00	239,368,000	\$692,214.00
1931.....	65,612,000	157,549.00	114,303,000	431,920.00
1932.....	61,892,000	122,607.00	167,289,000	357,090.00
1933.....	41,745,000	76,776.00	228,595,000	436,580.00
1934.....	19,824,500	36,080.00	186,505,850	426,733.00
1935.....	44,682,000	84,768.00	322,172,100	627,271.00
1936.....	45,337,000	131,748.00	430,912,100	727,826.00
1937.....	90,206,000	266,107.00	415,711,000	893,778.00
1938.....	55,999,000	118,920.00	354,800,000	821,124.00
1939.....	27,572,000	62,427.00	401,607,000	716,040.00
1940.....	43,305,000	99,198.00	397,795,000	924,559.00
1941.....	34,949,000	90,163.00	334,996,000	885,088.00
1942.....	44,377,000	156,341.00	365,476,000	1,112,190.00
1943.....	23,111,000	95,230.00	332,334,000	1,240,718.00
1944.....	24,960,000	133,527.00	303,427,000	1,244,814.00
1945.....	30,556,000	163,528.00	274,681,000	1,652,225.00
1946.....	36,900,000	266,697.00	238,967,000	1,180,594.00
1947.....	44,486,000	318,042.00	260,842,000	1,348,858.00
1948.....	55,210,000	439,290.00	262,484,000	1,274,987.00
1949.....	41,198,000	328,944.00	116,830,000	754,899.00
1950.....	39,096,000	330,909.00	92,172,000	479,793.00
1951.....	38,864,000	342,734.00	102,861,000	580,367.00
1952.....	39,861,000	397,832.00	82,415,000	452,314.00
1953.....	61,881,000	630,426.00	77,809,000	437,725.00
1954.....	57,577,000	543,086.00	68,083,000	383,930.00

APPENDICE No 3i
INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	CAPITAL INVESTI	SALAIRES ET GAGES	VALEUR DE LA PRODUCTION
1930.....	\$15,534,068	\$3,463,460	\$14,349,164
1931.....	19,138,698	3,253,676	15,333,194
1932.....	18,754,578	2,411,358	9,946,690
1933.....	12,747,876	1,425,294	6,571,372
1934.....	9,326,108	1,583,087	7,143,396
1935.....	10,114,001	2,097,161	9,869,342
1936.....	12,289,603	2,569,181	11,871,163
1937.....	11,809,302	4,045,548	18,800,636
1938.....	11,673,370	3,793,519	17,192,384
1939.....	10,887,249	3,468,303	15,647,276
1940.....	10,872,725	5,247,711	18,229,734
1941.....	10,221,659	5,192,619	24,310,704
1942.....	12,238,988	6,971,237	34,337,741
1943.....	13,252,289	6,869,951	37,961,227
1944.....	—	8,021,746	44,487,765
1945.....	—	8,967,163	49,368,928
1946.....	—	10,888,712	56,214,616
1947.....	—	13,243,804	67,496,859
1948.....	—	12,163,450	63,256,566
1949.....	—	12,768,144	66,450,979
1950.....	—	13,518,015	65,866,314
1951.....	—	14,575,802	82,739,803
1952.....	—	14,063,289	78,490,733
1953.....	—	14,440,714	82,268,914
1954.....	—	13,336,667	74,998,484

APPENDICE No 3j
VOLUME DES BOIS DE SCIAGE

ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.	ANNÉES	QUANTITÉS EN P.M.P.
1930.....	693,591,000	1943.....	1,035,209,000
1931.....	399,581,000	1944.....	1,069,238,000
1932.....	358,663,000	1945.....	1,107,552,000
1933.....	275,210,000	1946.....	1,224,579,000
1934.....	286,220,000	1947.....	1,308,836,000
1935.....	453,956,000	1948.....	1,195,989,000
1936.....	467,670,000	1949.....	1,270,060,000
1937.....	700,350,000	1950.....	1,154,971,000
1938.....	710,826,000	1951.....	1,239,090,000
1939.....	663,293,000	1952.....	1,173,110,000
1940.....	784,037,000	1953.....	1,234,152,000
1941.....	927,287,000	1954.....	1,127,695,000
1942.....	1,018,415,000		

APPENDICE No 3k
LES SCIERIES

<i>Scieries —</i>			
Nombre de scieries au 1er janvier 1954.....	2,148		
Nouvelles scieries au cours de l'année.....	84		
		2,064	
Démolies ou incendiées au cours de l'année.....		60	
			2,124
<i>NOTE —</i>			
1,642 scieries stationnaires et 482 scieries portatives.			
<i>Employés —</i>			
A gages et à salaires			16,529
<i>Salaires et Gages —</i>			
Payés en 1953.....			\$13,336,667

APPENDICE No 31
STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DES BOIS DE SCIAGE DANS LE
QUÉBEC EN 1954
BOIS DE SCIAGE ET DÉRIVÉS

PRODUITS OUVRÉS BOIS DE SCIAGE	QUANTITÉ M. p.m.p.	PRIX MOYEN M. p.m.p.	VALEUR
<i>Résineux:</i>			
Pin blanc.....	81,420	\$ 82.00	\$ 6,666,600
Pruche.....	29,431	\$ 58.00	\$ 1,691,479
Épinette et sapin.....	642,101	\$ 64.00	\$40,946,128
Cèdre.....	13,559	\$ 54.00	\$ 725,261
Pin rouge.....	5,504	\$ 71.00	\$ 391,222
Mélèze.....	48	\$ 58.00	\$ 2,788
Pin gris.....	91,443	\$ 60.00	\$ 5,486,580
Pin de Murray.....	220	\$ 79.00	\$ 17,275
	863,726		\$55,927,333
<i>Feuillus:</i>			
Bouleau.....	17,730	\$ 65.00	\$ 1,141,434
Mérisier.....	133,911	\$ 80.00	\$10,766,015
Érable.....	26,676	\$ 67.00	\$ 1,790,097
Tilleul.....	14,202	\$ 76.00	\$ 1,073,565
Orme.....	2,900	\$ 62.00	\$ 180,087
Frêne.....	2,752	\$ 91.00	\$ 265,462
Hêtre.....	2,670	\$ 59.00	\$ 156,977
Peuplier.....	2,422	\$ 53.00	\$ 129,281
Tremble.....	16,497	\$ 49.00	\$ 811,092
Chêne.....	840	\$ 70.00	\$ 57,802
Noyer.....	128	\$ 75.00	\$ 9,628
Cerisier.....	39	\$ 75.00	\$ 2,927
	220,767		\$16,384,367
	1,084,493		\$72,311,700
<i>Autres produits:</i>			
Bois à fuseaux.....	8,407	\$122.00	\$ 1,025,426
Bardeaux (carrés) 68,083.....	6,808	\$ 5.70	\$ 383,930
Lattes (mille) 57,577.....	11,555	\$ 9.50	\$ 543,086
<i>Traverses:</i>			
Résineux (N.) 246,034.....	7,873	\$ 1.30	\$ 303,337
Feuillus (N.) 267,465.....	8,559	\$ 1.60	\$ 431,005
GRAND TOTAL.....	1,127,695		\$74,998,484

APPENDICE No 3m
ETAT DES REVENUS DU SERVICE FORESTIER DURANT
L'EXERCICE FINANCIER 1954-55

ITEMS	REVENUS
Droits de coupe.....	\$11,384,708.94
Rente foncière.....	798,920.00
Honoraires de transferts.....	1,235,545.00
Honoraires: examens mesureurs.....	252.00
Intérêts, amendes.....	19,746.31
Primes d'affermage.....	430,186.00
Permis de sucreries.....	5,299.90
TOTAL.....	\$13,874,658.15

APPENDICE No 3n

RESUMÉ DE L'ÉCHELLE DE DROITS DE COUPE EN VIGUEUR AU COURS DE L'EXERCICE 1954—55 — (A. M. 496 et 8/59 51)

I — BOIS COUPÉS DANS LES CONCESSIONS

a) Bois à pulpe et à papier:	
Épinette, sapin, pin gris.....	\$ 2.00 la corde
Peuplier, tremble.....	0.80 "
Autre essences.....	1.55 "
Épinette, sapin, pin gris.....	2.35 les 100 p.c.
Peuplier, tremble.....	0.95 "
Autres essences.....	1.80 "
Fonds éducationnel.....	0.15 la corde
Ajouter 12% au tarif ci-dessus pour les bois écorcés à la sève, et 20% pour ceux écorcés au couteau ou à la plane.	
b) Bois de sciage:	
Pin blanc, chêne, carya, noyer.....	5.50 le 1,000 p.m.
Pin rouge, orme, tilleul, frêne, merisier, érable, mélèze, hêtre, ostryer, cerisier.....	4.00 "
Épinette, sapin, pin gris, cèdre.....	3.25 "
Bouleau, pruche, tremble, peuplier, cormier, sorbier.....	3.00 "
Autres essences.....	3.00 "
c) Bois de grumes employés au paillage ou au bachonnage des chemins de chantiers, à la construction d'écluses et de camps de toutes catégories:	
Épinette, sapin, pin gris, pruche, bouleau, cèdre, tremble, peuplier, mélèze.....	1.35 le 100 p. c.
Pin blanc, pin rouge, orme, frêne, tilleul, merisier, érable.....	1.55 "
d) Bois équarris, flacheux ou méplats:	
Pin blanc, chêne, carya, noyer.....	0.14 le p. c.
Pin rouge, orme, frêne, tilleul, merisier, érable, mélèze.....	0.11 "
Épinette, sapin, pin gris, pruche, bouleau, cèdre, tremble, peuplier.....	0.09 "
e) Grand bois:	
Mesurés aux deux bouts et facturés à \$3.25 le 100 p.c.	
f) Bois de carbonisation et de distillation:	
Érable, merisier, hêtre, frêne, orme, pin gris, épinette, sapin, mélèze.....	2.00 la corde
Bouleau, tremble, peuplier.....	1.30 "
g) Bois de chauffage:	
Érable, merisier, frêne, orme.....	1.00 la corde
Mélèze, bouleau, hêtre, pin gris.....	0.80 "
Tremble, peuplier.....	0.60 "
Facturés à \$0.50 la corde s'ils proviennent des houppiers d'arbres utilisés pour fins de sciage.	
h) Bois à fuseaux:	
Bouleau.....	1.20 la corde
Bouleau.....	1.45 le 100 p. c.
Érable.....	1.90 la corde
Érable.....	2.25 le 100 p. c.
i) Traverses de chemins de fer.....	
0.20 l'unité	
j) Bois de clôture:	
Piquets ne dépassant pas 8 pieds de longueur.....	0.04 l'unité
Piquets ne dépassant pas 16 pieds de longueur.....	0.08 "
Piquets et perches dépassant 16 pieds (épinette, sapin, pin gris).....	2.25 le 100 p. c.
k) Bois de bardeaux.....	
2.00 la corde	

II — BOIS COUPÉS DANS LES RÉSERVES CANTONALES

Tarif des concessions plus les frais de mesurage suivants: \$0.20 la
corde; \$0.25 le 100 p. c.; \$0.50 le 1,000 p.m.p.

III — BOIS COUPÉS DANS LES RÉSERVES SPÉCIALES

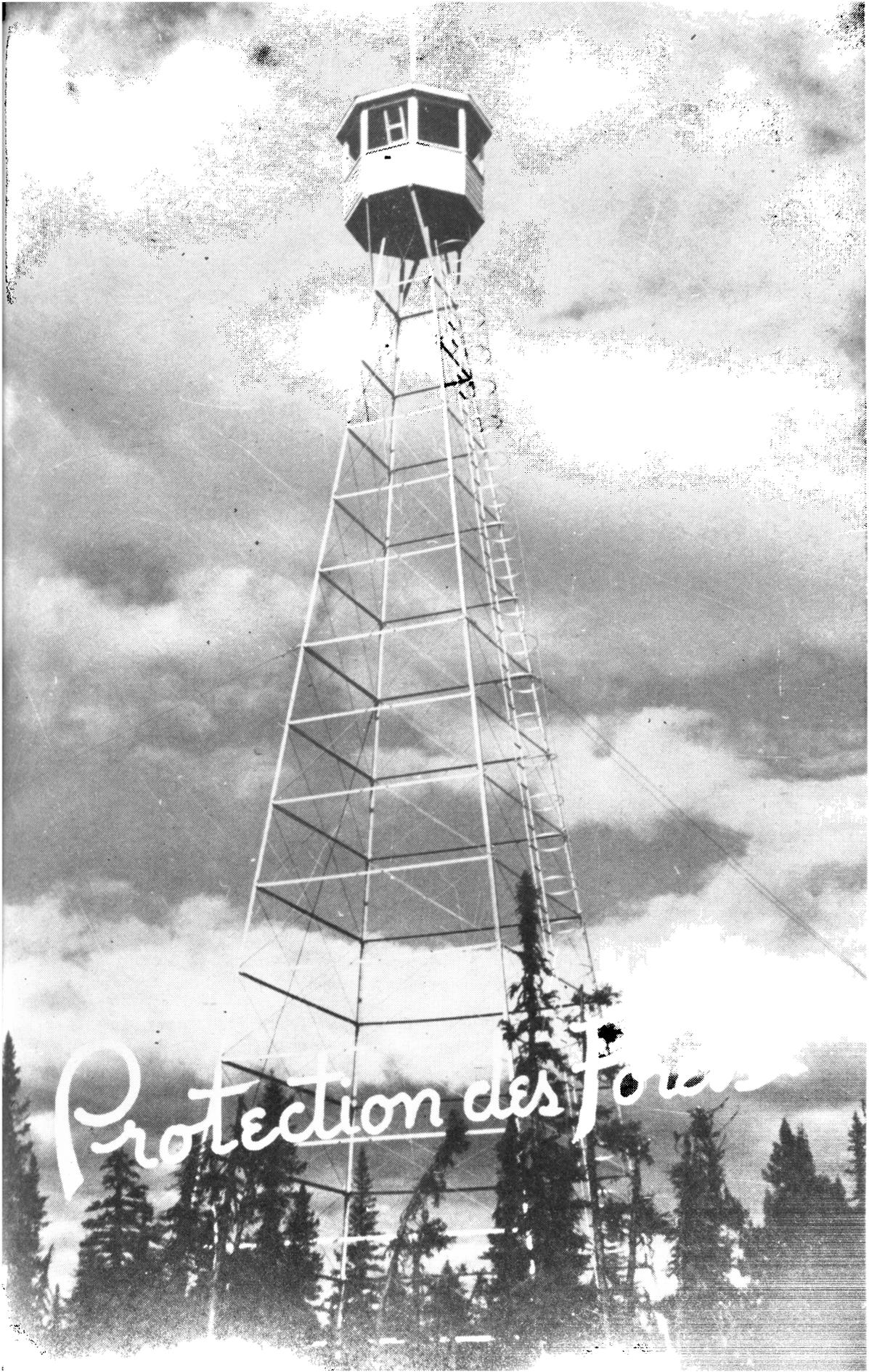
Fins domestiques: Tarif des concessions plus les frais de mesurage.

Fins commerciales: Le double du tarif dans les concessions.

IV — BOIS COUPÉS SUR LES TERRAINS VACANTS

Fins domestiques (Article 120): Tarif des concessions plus les frais de mesurage

Fins commerciales (Article 99): Le double du tarif dans les concessions.



Protection des Forêts

APPENDICE No 4
RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE
DE LA PROTECTION

A l'honorable Ministre des Terres et Forêts,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le trente-et-unième rapport du Service de la Protection pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1955.

Il faut remonter plus de vingt-cinq ans en arrière pour trouver une année marquée d'un aussi petit nombre d'incendies. Les statistiques révèlent en effet qu'on a enregistré seulement 392 feux de forêt en 1954, comparativement à 2,257 en 1953 et à une moyenne de 1,019 feux pour les trente années précédentes. Quant à la superficie incendiée, elle s'est aussi maintenue au niveau exceptionnellement bas de 51,958.75 acres en 1954, comparativement à 574,481.75 acres en 1953 et à une moyenne de 213,430.92 acres pour les trente années précédentes.

On n'a enregistré qu'un seul feu de plus de 5,000 acres en 1954, comparativement à 17 en 1953 et à 2 en 1952, et seulement 3 feux de plus de 1,000 acres en 1954, comparativement à 86 en 1953 et à 9 en 1952. En moyenne, les feux de forêt ont aussi duré moins longtemps et couvert une plus petite superficie en 1954 qu'au cours des années précédentes. Notons également que la saison des feux de 1954 a duré moins longtemps qu'en 1953.

Le coût de la protection des forêts dans toute la Province s'est élevé à \$4,501,676.19 en 1954, soit \$1,789,403.37 de moins qu'en 1953. A eux seuls, les frais d'extinction des incendies ont diminué de \$2,133,661.67. Au service de la Protection, les opérations financières ont diminué de \$945,782.45, comparativement à l'année précédente.

Le personnel régulier des diverses organisations de protection a accru ses effectifs de 166 hommes en 1954. Par contre, au Service de la Protection, on a réduit de 135 le nombre des sous-gardes-feu, dont la fonction tend à disparaître graduellement.

On constate également une augmentation presque générale de l'équipement des diverses organisations de protection des forêts en 1954.

Au chapitre des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu, notons que la Législature a apporté à notre loi concernant la protection des forêts des amendements importants, qui ont marqué le début d'une revision complète de notre code de protection forestière.

A l'Ecole de Protection des Forêts, on a admis en 1954 un total de 45 élèves, soit 19 élèves au cours régulier de huit semaines et 26 élèves au cours abrégé de trois semaines.

Le réseau météorologique du Bureau de Météorologie s'est enrichi de 6 autres stations de météorologie forestière en 1954.

Notons enfin qu'au Bureau d'Entomologie, l'année 1954 a été marquée par l'arrosage aérien de 318,365 acres de forêts ravagées par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette.

NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS,
PAR ANNÉE, 1924 - 1954

ANNÉE	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	DOMMAGES À LA FORÊT
1924	636	203,262.75	\$ 598,064.8
1925	607	20,130.01	29,213.72
1926	799	33,343.16	83,818.80
1927	514	40,969.34	59,896.75
1928	295	6,533.25	8,835.63
1929	426	10,494.00	10,538.25
1930	591	44,034.00	50,387.00
1931	1,020	42,485.25	49,023.13
1932	1,466	1,027,159.00	2,536,937.13
1933	1,553	113,358.00	213,228.38
1934	1,102	287,649.50	535,212.62
1935	1,277	280,295.50	577,966.95
1936	556	29,546.50	20,425.50
1937	1,033	90,286.24	268,565.25
1938	1,150	126,535.25	339,262.75
1939	856	80,300.75	148,009.00
1940	861	39,948.00	83,310.37
1941	1,710	1,590,234.25	5,932,345.37
1942	931	27,613.75	42,817.87
1943	699	48,305.75	121,675.62
1944	1,542	599,818.00	1,110,147.75
1945	996	43,688.25	66,614.37
1946	992	55,764.00	116,163.62
1947	1,111	96,919.25	203,801.75
1948	1,280	224,749.75	355,478.25
1949	1,537	137,888.00	289,336.00
1950	1,304	203,618.00	317,450.62
1951	869	267,659.75	683,799.50
1952	604	55,856.75	145,804.75
1953	2,257	574,481.75	974,800.12
1954	392	51,958.75	72,727.62
TOTAL . .	30,966	6,454,886.50	\$16,045,479.33
MOYENNE ANNUELLE .	998.9	208,222.15	\$ 517,596.11

COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

Le coût global de la protection des forêts dans toute la Province, y compris les frais d'extinction des incendies, s'est élevé à \$4,501,676.19 en 1954, soit environ 4.4 cents par acre ou un peu plus de \$28.00 par mille carré. A lui seul, le Service de la Protection a déboursé 54.3 pour cent de cette somme, tandis que les autres organisations de protection ont soldé la balance, soit 45.7 pour cent. Ce montant global de \$4,501,676.19 déboursé en 1954 représente une diminution de \$1,789,403.37 sur l'année précédente. A eux seuls, les frais d'extinction des incendies, qui se sont maintenus en 1954 à un niveau exceptionnellement bas de \$80,398.69, ont diminué de \$2,133,661.67 comparativement à l'année précédente. Mais, cette diminution a été sensiblement entamée par l'augmentation des montants consacrés aux travaux d'amélioration, à l'achat d'outillage et d'équipement et aux dépenses diverses.

Au Service de la Protection, les opérations financières se sont élevées à \$2,446,116.67, soit un budget de \$1,219,990.00, auquel s'ajoutent des dépenses de voyage pour un montant de \$222,134.65, les salaires des employés permanents pour un montant de \$420,099.17 et les salaires des employés saisonniers et temporaires pour un montant de \$583,892.85. Ce montant global de \$2,446,116.67 déboursé par le Service de la Protection en 1954 représente une diminution de \$945,782.45 sur l'année précédente.

Chez les autres organisations de protection, le montant des opérations financières s'est chiffré à \$2,317,356.47, dont il faut déduire une somme globale de \$261,796.95, qui leur a été remboursée par le Service de la Protection, y compris des frais d'extinction d'incendies pour un montant de \$38,589.23.

COÛT DE LA PROTECTION DES FORÊTS

DESCRIPTION	SERVICE DE LA PROTECTION	ASSOCIATIONS ET CONCES- SIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS	TOTAL
Salaires:			
Permanents	\$ 420,099.17	\$ 310,782.35	\$ 730,881.52
Saisonniers et temporaires	583,892.85	1,217,471.44	1,801,364.29
Travaux d'amélioration	260,777.98	165,885.81	426,663.79
Outillage et équipement	453,293.31	288,348.46	741,641.77
Extinction des incendies et aide au brû- lage des abatis:			
Salaires	69,360.52	7,302.88	76,663.40
Autres frais	12,826.07	3,432.95	16,259.02
Dépenses de voyage	222,134.65	68,010.69	290,145.34
Dépenses diverses	707,410.90	217,532.66	924,943.56
TOTAL	\$2,729,795.45	\$2,278,767.24	\$5,008,562.69
Remboursements	\$ 283,678.78	\$ 223,207.72	\$ 506,886.50
GRAND TOTAL	\$2,446,116.67	\$2,055,559.52	\$4,501,676.19

FRAIS D'EXTINCTION DES INCENDIES ET D'AIDE AU BRÛLAGE DES ABATIS

DESCRIPTION	MONTANT
Frais d'extinction des incendies combattus par les associations et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	\$49,325.06
Frais d'extinction remboursés par le Service de la Protection aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	38,589.23
Frais d'extinction acquittés par les associations et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés..	\$10,735.83
Frais d'extinction des incendies combattus par le Service de la Protection.....	31,073.63
Frais d'extinction remboursés par le Service de la Protection aux associations et aux concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	38,589.23
Frais d'extinction acquittés par le Service de la Protection.....	69,662.86
TOTAL.....	\$80,398.69
Frais d'aide au brûlage des abatis acquittés par le Service de la Protection.....	\$12,523.73
GRAND TOTAL.....	\$92,922.42

OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU SERVICE DE LA PROTECTION

DESCRIPTION	MONTANT
Dépenses budgétaires.....	\$1,421,482.19
Accidents du travail.....	\$ 20,000.50
Subventions.....	14,500.00
Arrosages aériens.....	169,396.74
Patrouille.....	365,604.79
Assurances.....	21,588.44
Loyers, chauffage et éclairage.....	27,862.14
Téléphone, télégrammes et frais de poste.....	13,130.44
Matériel: achats, entretien et réparations.....	497,951.48
Essence et lubrifiants.....	79,929.60
Automobiles et camions: achats, entretien et réparations.....	136,190.21
Transport.....	51,251.26
Provisions.....	15,745.32
Divers.....	8,331.27
Extinction des incendies et aide au brûlage des abatis.....	82,186.59
Salaires.....	69,360.52
Autres frais.....	12,826.07
TOTAL.....	\$1,503,668.78
Remboursements.....	\$ 283,678.78
GRAND TOTAL.....	\$1,219,990.00
Salaires.....	\$1,003,992.02
Permanents.....	\$420,099.17
Saisonniers et temporaires.....	583,892.85
Dépenses de voyage.....	222,134.65
GRAND TOTAL.....	\$2,446,116.67

ORGANISATIONS DE PROTECTION

Le système de protection des forêts dans la province de Québec est composé de trois catégories d'organisations, soit le Service de la Protection, les associations de protection et les concessionnaires et propriétaires non-affiliés.

Le Service de la Protection est une organisation gouvernementale établie en 1924 au sein du Département des Terres et Forêts, pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu et pour veiller à la protection des terres vacantes de la Couronne, des réserves cantonales et des territoires de colonisation. C'est lui qui exerce le contrôle de tout notre système de protection forestière. Le territoire sous sa surveillance est subdivisé en 12 districts.

Les associations de protection sont des syndicats formés de concessionnaires et propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de se grouper en associations pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi, qui les oblige à protéger contre le feu leurs concessions forestières ou leurs forêts privées de 2,000 acres ou plus. Elles sont au nombre de 6. Leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le Service de la Protection.

La troisième catégorie est composée de concessionnaires et propriétaires forestiers qui préfèrent se soumettre indépendamment à leurs obligations de protéger leurs concessions forestières ou leurs forêts privées de 2,000 acres ou plus. Ils étaient en 1954 au nombre de 31. Ils ont les mêmes obligations et jouissent des mêmes privilèges que les associations de protection.

SUPERFICIES PROTÉGÉES

Les superficies protégées en 1954 formaient une étendue de 102,361,396 acres ou 159,939.7 milles carrés. A lui seul, le Service de la Protection a assuré la surveillance de 45.8 pour cent de cette étendue. De leur côté, les associations de protection ont assuré la surveillance de 51.4 pour cent de la superficie globale, tandis que le territoire protégé par les concessionnaires et propriétaires non-affiliés ne représentait que 2.8 pour cent de cette étendue.

Pour des raisons d'économie et d'efficacité, les diverses organisations de protection ont continué en 1954 leur politique de collaboration déjà établie depuis plusieurs années. C'est ainsi que le Service de la Protection a assuré, pour le compte de 82 concessionnaires et propriétaires forestiers, la surveillance de 5,126,693 acres de terrains situés dans les cadres ou à

proximité des territoires qu'il protège. De son côté, le Service de la protection a confié aux associations de protection la surveillance de 5,257,632 acres réparties comme suit: Laurentian Forest Protective Association, 2,940,862 acres; Lower Ottawa Forest Protective Association, 34,560 acres; Ottawa River Forest Protective Association, 405,120 acres; Price Brothers Forest Protective Association, 341,523 acres; St. Maurice Forest Protective Association, 577,966 acres; Southern St. Lawrence Forest Protective Association, 957,601 acres.

SUPERFICIES PROTÉGÉES

ORGANISATION	NOMBRE D'ACRES
SERVICE DE LA PROTECTION.....	46,868,145
District No 1—Abitibi.....	9,020,742
" " 2—Témiscamingue.....	3,595,840
" " 3—Gatineau.....	1,528,960
" " 4—Nord de Montréal.....	2,869,991
" " 5—Haut St-Maurice.....	4,117,888
" " 6—Chicoutimi.....	4,741,120
" " 7—Roberval.....	6,045,120
" " 8—Québec et Cantons de l'Est.....	2,624,598
" " 9—Rive-Sud.....	2,219,000
" " 10—Gaspésie.....	2,424,886
" " 11—Côte-Nord.....	5,282,560
" " 12—Parc des Laurentides.....	2,397,440
ASSOCIATIONS DE PROTECTION.....	52,586,455
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	14,723,017
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd.....	11,120,000
Ottawa River Forest Protective Association Ltd.....	6,085,600
Price Bros. Forest Protective Association Ltd.....	5,653,403
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	9,600,000
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.....	5,404,435
CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS (31) ..	2,906,796
TOTAL.....	102,361,396

PERSONNEL

Le personnel régulier des diverses organisations de protection formait en 1954 un total de 2,751, soit 352 inspecteurs et 2,399 gardes-feu. Les 140 inspecteurs et 792 gardes-feu du Service de la Protection étaient assistés de 490 sous-gardes-feu, qui ne sont pas considérés comme des employés réguliers, mais plutôt comme des émetteurs de permis de brûlage moyennant une rétribution nominale. Ils peuvent être appelés dans certains cas à émettre des permis de circulation et leurs services peuvent être requis occasionnellement, avec rémunération additionnelle, soit pour

l'aide au brûlage des abatis, pour le combat des incendies, pour la patrouille en cas d'alerte ou en remplacement d'un garde-feu régulier, etc. C'est une fonction qui n'a sa raison d'être que dans les régions de colonisation, mais elle tend à disparaître graduellement. On en comptait 135 de moins en 1954, comparativement à l'année précédente.

Le personnel régulier des organisations de protection était assisté de 908 émetteurs de permis de circulation en 1954. Ces derniers sont en grande partie des secrétaires de clubs de chasse et de pêche, des gardiens de barrières, des résidents riverains de la forêt, etc., qui sont légalement autorisés à émettre des permis de circulation avec ou sans rémunération spéciale.

Au personnel régulier des organisations de protection s'ajoutent aussi 2,650 inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires. Ces derniers ne sont généralement pas des employés des organisations de protection. Ce sont plutôt des officiers de compagnies, des fonctionnaires, des ingénieurs, des arpenteurs, etc., auxquels on accorde une nomination d'officiers auxiliaires ne comportant pas de rémunération.

En plus de leur personnel régulier, les organisations de protection ont aussi embauché en 1954 un total de 3,919 combattants, qui ont travaillé pendant 91,235 heures à l'extinction des incendies.

EFFECTIF DU PERSONNEL

ORGANISATION	RÉGULIERS		SOUS-GARDES-FEU	EMETTEURS DE PERMIS DE CIRCULATION	AUXILIAIRES	
	INSPECTEURS	GARDES-FEU			INSPECTEURS	GARDES-FEU
<i>Service de la Protection</i>						
Bureau-chef	27	--		27	146	290
District No 1	13	123	--	10	12	37
" " 2	10	94	--	17	--	22
" " 3	7	17	90	41	1	5
" " 4	13	37	136	4	0	20
" " 5	2	39	--	6	7	30
" " 6	8	74	39	42	4	18
" " 7	9	80	--	12	3	1
" " 8	5	26	108	26	2	13
" " 9	8	37	35	5	--	14
" " 10	18	113	82	5	--	64
" " 11	7	47	--	2	5	17
" " 12	13	105	--	35	--	--
TOTAL	140	792	490	232	180	531
<i>Associations de protection</i>						
Laurentian F.P. Ass.	54	453	--	129	66	392
Lower Ottawa F.P. Ass.	36	285	--	161	172	230
Ottawa River F.P. Ass.	21	161	--	--	--	117
Price Bros. F.P. Ass.	16	163	--	37	47	81
St. Maurice F.P. Ass.	37	341	--	173	47	368
So. St. Lawrence F.P. Ass.	13	104	--	132	37	244
TOTAL	177	1,507	--	632	369	1,432
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés	35	100	--	44	9	129
GRAND TOTAL	352	2,399	490	908	558	2,092
TOTAL: Réguliers	2,751					
TOTAL: Sous-gardes-feu			490			
TOTAL: Emetteurs de permis de circulation				908		
TOTAL: Auxiliaires					2,650	

ÉQUIPEMENT

L'équipement des diverses organisations de protection comprenait en 1954 un total de 492 tours d'observation, 10,259 milles en lignes téléphoniques, 154 stations de météorologie, 1,782 pompes à moteur, 2,820,763 pieds de boyau à incendie, 10,838 sacs à eau avec gicleur, 10,607 réservoirs à eau avec gicleur, 59 automobiles, 370 camions, 42 camions-citernes, 532 appareils de radio, y compris 346 stations radiophoniques, etc. Comparativement à l'année précédente, on constate une augmentation presque générale, sauf à l'item des sacs à eau en toile, qui semblent céder le pas aux réservoirs en métal.

ÉQUIPEMENT DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	TOURS D'OB-SERVATION	MILLES DE LIGNES TÉLÉ-PHONIQUES	STATIONS DE MÉTÉOROLOGIE	POMPES À MOTEUR	ROYAUX DE 1½" LON-GUEUR EN PIEDS	SACS À EAU AVEC GICLEUR	RÉSÉROIRS À EAU AVEC GICLEUR	AUTOMOBILES	CAMIONS	CAMIONS-CITERNES	RADIO	
											NOMBRE D'APPA-REILS	NOMBRE DE STATIONS
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	19	122	6	100	177,200	425	847	-	14	1	33	33
" " 2.....	9	14	6	82	109,600	84	745	-	14	2	10	9
" " 3.....	3	2	-	28	38,900	126	64	-	3	-	-	-
" " 4.....	6	44	5	71	117,317	401	809	-	15	1	7	7
" " 5.....	11	102	2	28	45,800	66	112	-	2	-	18	10
" " 6.....	11	30	5	84	105,100	611	180	-	12	1	33	19
" " 7.....	18	38	4	86	108,650	243	353	-	14	1	27	21
" " 8.....	-	21	5	57	80,430	220	599	-	14	-	-	-
" " 9.....	3	50	4	44	72,125	219	661	-	12	1	3	3
" " 10.....	-	203	13	124	227,640	451	791	-	24	3	-	-
" " 11.....	6	3	4	43	47,500	245	58	-	4	-	16	16
" " 12.....	16	530	6	65	74,600	329	141	1	21	-	1	-
Bureau-chef.....	-	-	-	132	122,801	87	618	5	25	1	123	1
TOTAL.....	102	1,159	60	944	1,327,663	3,507	5,978	6	174	11	271	119
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P. Ass.....	115	1,493	38	189	300,650	898	2,076	-	45	8	102	95
Lower Ottawa F.P. Ass.....	67	2,458	19	185	376,250	750	1,175	1	27	7	90	81
Ottawa River F.P. Ass.....	45	1,058	9	99	174,000	639	-	2	10	-	34	31
Price Bros. F.P. Ass.....	24	897	5	74	136,350	1,051	232	2	11	-	8	6
St. Maurice F.P. Ass.....	88	1,478	13	138	242,100	2,230	135	4	19	10	17	14
So. St. Lawrence F.P. Ass.....	31	592	5	60	131,900	1,092	437	2	35	1	-	-
TOTAL.....	370	7,976	89	745	1,361,250	6,660	4,055	11	147	26	251	227
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	20	1,124	5	93	131,850	671	574	42	49	5	10	-
GRAND TOTAL.....	492	10,259	154	1,782	2,820,763	10,833	10,607	59	370	42	532	346

TRAVAIL EXÉCUTÉ

Le travail effectué par le personnel des diverses organisations de protection consiste dans l'aménagement et l'entretien de facilités de transport, la construction et l'entretien de lignes téléphoniques, de tours d'observation, de camps et d'autres bâtisses, le maintien en bon état de l'équipement, la patrouille des terrains protégés, l'extinction des incendies, la surveillance sur les tours d'observation, le contrôle du brûlage des abatis y compris l'aide au brûlage, le contrôle de la circulation et de la cueillette des fruits sauvages, les observations météorologiques, le prélèvement d'échantillons pour l'inventaire des insectes forestiers, l'inspection des scieries, des voies ferrées, des locomotives, etc., la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu, etc.

En 1954, un total de 334,731 jours de travail a été compilé. De ce total, 0.6 pour cent a été employé à couper de nouveaux portages, 2.7 pour cent à nettoyer d'anciens portages, 5.9 pour cent à la construction et à l'entretien de lignes téléphoniques, 1.1 pour cent à la construction et à l'entretien de tours d'observation, 4.0 pour cent à la construction et à l'entretien de bâtisses, 27.3 pour cent à des patrouilles, 0.4 pour cent à l'extinction des incendies, 10.7 pour cent à la surveillance dans les tours d'observation, 4.5 pour cent à des inspections, 7.9 pour cent à la surveillance des barrières, 19.9 pour cent aux postes de protection et 15.0 pour cent à des travaux divers.

En 1954 également, une distance globale de 4,818,760 milles a été parcourue par le personnel des diverses organisations de protection. De ce total, 9.9 pour cent a été parcouru à pied, 1.5 pour cent avec cheval, 0.8 pour cent en avion, 78.0 pour cent en automobile, 0.4 pour cent en bicyclette, 1.0 pour cent en draine ou en chemin de fer et 8.4 pour cent en canot ou en yacht. Comparativement à l'année précédente, on constate que les pourcentages de la distance parcourue à pied et avec cheval ont diminué, tandis que les pourcentages de la distance parcourue en automobile et en canot ou en yacht ont augmenté.

Les employés des diverses organisations de protection ont posé en 1954 un total de 73,275 affiches et coupé ou nettoyé 126,237 arpents de portages.

On a émis en 1954 un total de 10,549 permis de brûlage autorisant l'élimination par le feu de 21,595 acres d'abatis ou d'autres déchets ligneux. Ce contrôle du brûlage des abatis a nécessité un total de 18,437 inspections, dont 11,628 avant le brûlage et 6,809 après le brûlage. Plusieurs colons parmi les détenteurs de ces permis ont bénéficié d'une assistance spéciale du Service de la Protection pour effectuer sans danger le brûlage

de leurs déchets. Cette aide au brûlage des abatis consiste à prêter des outils ou à déléguer un garde-feu ou un sous-garde-feu ou une équipe d'hommes, sous la conduite d'un garde-feu ou d'un sous-garde-feu, à quiconque n'est pas en mesure de faire le brûlage de son abatis sans danger que le feu ne gagne la forêt. En 1954, cette aide au brûlage des abatis a coûté \$12,523.73 au Service de la Protection.

On a émis en 1954 un total de 500,282 permis de circulation en forêt, en vertu desquels on a alloué aux voyageurs un total de 5,318,522 jours en forêt. Notons également que les gardes-feu ont visé les permis de 538,882 voyageurs en forêt. En plus de ces permis de circulation proprement dits, les gardes-feu du District No 12 (Parc des Laurentides) du Service de la Protection ont émis 579,418 permis de traversée en forêt durant la saison des feux de 1954. Ajoutons que les employés du Département de la Chasse et des Pêcheries ont également émis en 1954 des permis de traversée pour un total de 225,282 véhicules transportant 542,339 personnes dans le Parc de la Gaspésie et dans les réserves de pêche de La Vérendrye et de Chibougamau. Si l'on ajoute le nombre de jours-hommes alloués en forêt en vertu de ces permis de traversée et des permis de cueillette de fruits sauvages aux 5,318,522 jours-hommes alloués en forêt en vertu des permis de circulation, l'on constate qu'on a exercé en 1954 le contrôle de près de huit millions de jours-hommes en forêt.

On a continué en 1954 le mode de surveillance des cueilleurs de bleuets en vigueur depuis quelques années. Ce contrôle de la cueillette des bleuets et autres fruits sauvages consiste à surveiller les allées et venues des cueilleurs au moyen d'un permis de cueillette. Ce permis tient lieu de permis de circulation; il autorise le permissionnaire et les membres de son groupe à aller et séjourner en un endroit mentionné sur le permis, mais exclusivement pour y cueillir des bleuets ou autres fruits sauvages. Un seul permis n'est émis pour une même famille ou un même groupe et le permissionnaire est tenu responsable pour toute infraction aux stipulations du permis, commise par lui-même ou les membres de son groupe. En 1954, un total de 9,483 permis ont été émis autorisant 37,916 personnes à aller cueillir des bleuets ou autres fruits sauvages dans les régions sauvegardées. Sans compter les argents dépensés à cette fin sur son propre territoire, le Service de la Protection a remboursé aux associations de protection la somme de \$23,389.64. Notons que l'Office Provincial des Statistiques a compilé pour la même période une récolte de 19,702,040 livres de bleuets, qui ont rapporté aux cueilleurs la somme de \$1,970,204.00.

DISTRIBUTION DES JOURS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	À COUPER DE NOUVEAUX PORTAGES	À NETTOYER D'ANCIENS PORTAGES	À LA CONSTRUCTION ET À L'ENTRETIEN			À LA PATROUILLE	AUX TRAVAUX D'EXTINCTION	À LA SURVEILLANCE SUR TOURS D'OBSERVATION	À L'INSPECTION	AUX BARRIÈRES	AUX POSTES	À DIVERS TRAVAUX	TOTAL
			DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES	DE TOURS D'OBSERVATION	DE BÂTIMENTS								
<i>Service de la Protection</i>													
District No 1	48	399	103	188	780	4,157	52	720	401	1,163	3,291	3,248	14,550
" " 2	91	132	53	129	153	4,098	78	513	25	494	3,284	3,703	12,753
" " 3	-	3	4	3	8	1,399	32	77	252	-	1,803	201	3,782
" " 4	-	67	360	6	90	2,165	104	910	485	-	1,909	1,092	7,188
" " 5	9	113	105	112	262	549	-	359	58	-	3,042	531	5,140
" " 6	54	25	21	57	198	3,076	13	428	1,162	536	1,573	3,087	10,230
" " 7	26	90	53	557	344	3,233	116	1,064	-	1,096	3,719	3,912	14,210
" " 8	-	1	9	-	1	2,360	57	-	300	182	824	524	4,258
" " 9	46	95	20	127	96	2,175	91	95	281	-	3,005	402	6,436
" " 10	-	-	278	-	18	8,952	128	-	2,191	-	5,293	483	17,343
" " 11	15	28	3	20	12	1,823	-	1,230	-	-	1,275	125	4,531
" " 12	121	205	1,013	76	2,031	4,283	23	336	827	5,810	2,995	7,113	24,833
TOTAL	410	1,158	2,022	1,275	3,993	38,270	694	5,732	5,985	9,281	32,013	24,421	125,254
<i>Associations de protection</i>													
Laurentian F. P. Ass.	290	1,308	2,358	1,221	4,217	15,418	297	8,511	2,754	5,510	9,801	7,306	58,991
Lower Ottawa F. P. Ass.	164	1,438	3,299	594	1,220	5,283	106	5,187	2,022	3,239	4,471	4,689	31,712
Ottawa River F. P. Ass.	413	1,321	3,039	189	1,115	4,350	63	3,748	543	570	3,233	4,856	23,440
Price Bros. F. P. Ass.	-	77	773	9	619	7,720	2	1,493	459	2,662	3,482	1,335	18,632
St. Maurice F. P. Ass.	166	1,554	7,016	464	1,523	9,250	37	6,975	1,394	1,342	6,231	4,246	40,198
So. St. Lawrence F. P. Ass.	-	201	1,003	25	313	5,888	45	3,515	1,267	2,519	3,405	1,838	20,019
TOTAL	1,033	5,899	17,488	2,502	9,007	47,909	550	29,429	8,439	15,843	30,623	24,270	192,992
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés	473	1,833	287	29	307	5,338	7	603	597	1,348	4,095	1,568	16,485
GRAND TOTAL	1,916	8,890	19,797	3,806	13,307	91,517	1,251	35,764	15,021	26,472	66,731	50,259	334,731
POURCENTAGE	0.6	2.7	5.9	1.1	4.0	27.3	0.4	10.7	4.5	7.9	19.9	15.0	100.0

TRAVAIL EXÉCUTÉ PAR LE PERSONNEL DES ORGANISATIONS DE PROTECTION

ORGANISATION	DISTANCE PARCOURUE EN MILES							NOMBRE D'ATTICHES POSÉES	NOMBRE D'ARPENTS		
	À PIED	AVEC CHEVAL	EN AVION	EN AUTO	EN BICYCLETTE	EN DRAINSE OU CHEMIN DE FER	EN CANOT OU YACHT		TOTAL	NOUVEAUX PORTAGES COUPÉS	ANCIENS PORTAGES NETTOYÉS
<i>Service de la Protection</i>											
District No 1.....	15,534	662	7,298	183,818	105	6,267	13,913	227,597	2,896	48	399
" " 2.....	10,552	2,959	465	181,653	-	217	13,144	208,990	2,493	520	1,020
" " 3.....	1,022	1,208	158	88,181	-	-	13	90,582	881	32	3
" " 4.....	3,199	97	-	193,496	201	68	926	197,987	3,243	-	90
" " 5.....	5,548	-	3,049	1,615	-	4,508	16,206	30,926	1,078	-	208
" " 6.....	9,077	5,162	1,915	182,583	905	-	14,872	214,514	1,103	90	300
" " 7.....	7,371	2,036	4,399	146,818	-	528	14,494	175,646	790	42	112
" " 8.....	2,808	1,446	-	141,018	-	-	6	145,278	1,398	118	-
" " 9.....	3,976	1,754	-	159,238	-	-	6	164,974	2,170	-	-
" " 10.....	5,709	15,581	-	413,685	-	-	-	434,905	1,728	-	-
" " 11.....	4,103	1,056	1,765	14,787	-	945	23,184	45,840	538	15	110
" " 12.....	34,013	444	-	211,249	-	2,476	5,660	253,842	839	-	-
TOTAL.....	102,912	32,405	19,049	1,918,071	1,211	15,009	102,424	2,191,081	19,157	865	2,242
<i>Associations de protection</i>											
Laurentian F. P. Ass....	98,058	1,117	12,077	512,575	4,058	15,798	76,147	719,830	21,000	4,011	63,658
Lower Ottawa F. P. Ass..	45,320	313	-	296,826	-	888	76,544	419,891	7,282	243	5,391
Ottawa River F. P. Ass...	35,053	2,973	3,025	104,918	-	1,640	63,530	211,139	6,150	2,241	21,340
Price Bros. F. P. Ass....	30,214	5,908	780	174,598	12,639	-	38,906	263,045	3,812	-	558
St. Maurice F. P. Ass....	129,021	6,748	-	328,244	-	11,580	37,796	513,389	11,909	707	15,106
So. St. Lawrence F. P. A.	12,332	19,494	-	273,064	-	2,416	982	308,288	2,968	-	4,445
TOTAL.....	349,998	36,553	15,882	1,690,225	16,697	32,322	293,905	2,435,582	53,121	7,202	110,498
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	25,075	1,978	2,597	153,449	310	299	8,389	192,097	997	542	4,888
GRAND TOTAL.....	477,985	70,936	37,528	3,761,745	18,218	47,630	404,718	4,818,760	73,275	8,609	117,628
POURCENTAGE.....	9.9	1.5	0.8	78.0	0.4	1.0	8.4	100.0	-	-	-

ÉMISSION DE PERMIS

ORGANISATION	PERMIS DE BRÛLAGE				PERMIS DE CIRCULATION			PERMIS DE CUEILLETTE DE FRUITS SAUVAGES	
	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	ACRES BRÛLÉS	LOTS VISITÉS AVANT LE BRÛLAGE	LOTS VISITÉS APRÈS LE BRÛLAGE	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE JOURS ALLOUÉS EN FORÊT	NOMBRE DE PERMIS VISÉS	NOMBRE DE PERMIS ÉMIS	NOMBRE DE PERSONNES ADMISES
<i>Service de la Protection</i>									
District No 1.....	894	1,798	1,506	436	10,886	268,746	11,789	428	725
" " 2.....	2,093	4,562	1,978	1,089	5,614	23,289	261	1,159	4,280
" " 3.....	29	-	86	37	219	3,529	189	-	-
" " 4.....	1,123	1,302	927	514	272	361	32	-	-
" " 5.....	-	-	-	-	59	178	22	13	51
" " 6.....	396	1,001	138	98	3,392	31,539	2,383	581	2,012
" " 7.....	250	1,476	53	100	6,938	138,364	4,183	2,298	7,355
" " 8.....	618	2,383	1,198	625	80	453	-	-	-
" " 9.....	1,361	2,851	1,400	1,012	273	683	49	-	-
" " 10.....	2,857	5,237	3,598	2,159	1,969	2,797	312	-	-
" " 11.....	30	49	9	8	1,644	20,940	407	41	208
" " 12.....	-	-	-	-	26,812	454,988	14,339	-	-
TOTAL.....	9,651	20,659	10,893	6,078	58,158	945,867	33,966	4,520	14,631
<i>Associations de protection</i>									
Laurentian F. P. Ass.....	541	419	541	541	92,354	1,940,885	234,832	1,450	6,397
Lower Ottawa F. P. Ass....	164	286	5	5	90,881	503,758	82,832	1,200	4,377
Ottawa River F. P. Ass.....	30	6	26	22	18,610	196,872	8,310	-	-
Price Bros. F. P. Ass.....	-	-	-	-	40,835	393,370	70,698	485	3,359
St. Maurice F. P. Ass.....	142	182	142	142	126,630	425,513	74,125	1,089	6,131
So. St. Lawrence F. P. A....	-	-	-	-	66,497	797,964	30,812	695	2,803
TOTAL.....	877	893	714	710	435,807	4,258,362	501,609	4,919	23,067
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés.....	21	43	21	21	6,317	114,293	3,307	44	218
GRAND TOTAL.....	10,549	21,595	11,628	6,809	500,282	5,318,522	538,882	9,483	37,916

PROTECTION DES FORÊTS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER

Étant donné que le passage d'un chemin de fer en forêt contribue à augmenter les risques et dangers d'incendie, des mesures de précaution ont été imposées aux compagnies de chemin de fer, afin d'assurer la protection de nos forêts. Des ordonnances ont été promulguées par la Commission fédérale des Transports et par la Régie provinciale des Transports, pour obliger les compagnies de chemin de fer de veiller à la protection des forêts sur le parcours de leurs voies ferrées. Elles comportent par exemple l'obligation de: a) munir les locomotives, grues mécaniques et autres machines à vapeur d'appareils pour prévenir l'échappement du feu ou des étincelles; b) effectuer des patrouilles sur le parcours des voies ferrées; c) enlever les matières combustibles dans le voisinage ou le long de l'emprise des voies ferrées.

Notons également que plusieurs articles de notre loi concernant la protection des forêts contre le feu s'appliquent aux chemins de fer. Des amendements importants ont été apportés à ces articles de loi, lors de la révision de cette loi en 1954. C'est ainsi que: a) on a étendu à n'importe quelle locomotive ou machine et à tous les wagons l'obligation d'être pourvus d'appareils pour prévenir l'échappement du feu ou des étincelles, laquelle obligation n'était auparavant prévue que pour les locomotives et autres machines mues par la vapeur; b) on a étendu aux conducteurs de trains, tout comme aux mécaniciens, l'obligation de veiller à ce que ces appareils soient employés, laquelle obligation n'était auparavant imposée qu'aux mécaniciens; c) on a ajouté aux amendes prévues contre les compagnies de chemin de fer qui négligent d'employer ces appareils sur leurs locomotives, machines ou wagons, la responsabilité pour tout dommage causé par le feu ou les étincelles se dégageant de ces locomotives, machines ou wagons; d) on a augmenté le montant des amendes prévues contre les compagnies de chemin de fer qui négligent d'enlever sur leur droit de passage toutes les matières combustibles qui s'y trouvent.

Chaque année, un inspecteur du Service de la Protection s'occupe de vérifier l'état des appareils de prévention requis sur les locomotives, grues ou pelles à vapeur, etc. En vertu des amendements apportés en 1954 à notre loi concernant la protection des forêts contre le feu, ce travail de vérification s'applique dorénavant à toute locomotive, machine ou wagon employés sur un chemin de fer. Notons également que trois autres compagnies, soit la Quebec North Shore & Labrador Railway, la Quebec Iron & Titanium Company et la Gulf Pulp & Paper Company, ont pour la première fois fait l'objet d'une telle inspection en 1954. Ces deux raisons expliquent pourquoi le nombre de véhicules ferro-

viaires examinés en 1954 a été beaucoup plus considérable qu'au cours des années précédentes. On a en effet examiné 861 locomotives, machines ou wagons en 1954, comparativement à 772 l'année précédente.

Le nombre de véhicules ferroviaires jugés en mauvaise condition a aussi été beaucoup plus considérable en 1954 qu'au cours des années précédentes. Il s'est en effet élevé à 122, ou 14.2 pour cent, en 1954, comparativement à seulement 24, ou 3.1 pour cent, l'année précédente. Cette différence énorme est attribuable au fait que, pour la première fois on a examiné en 1954 les véhicules de trois autres compagnies et que, pour la première fois également, on a fait en 1954 l'inspection des locomotives Diesel et d'un certain nombre de wagons devant être pourvus d'appareils pour prévenir l'échappement du feu ou des étincelles. La plupart de ces locomotives ou wagons n'étaient malheureusement pas pourvus de tels appareils. C'est pourquoi il est à souhaiter que la Commission fédérale des Transports modifie ses règlements, de façon à obliger les compagnies de chemin de fer sous sa juridiction de se conformer aux nouvelles exigences de notre loi concernant la protection des forêts contre le feu.

Notons également que, chaque année, une trentaine d'inspecteurs des diverses organisations de protection forestière sont désignés par la Commission fédérale des Transports pour vérifier l'état de l'emprise des voies ferrées et pour enquêter sur les incendies allumés sur le parcours des chemins de fer publics. En 1954, 30 incendies ayant pris naissance en deçà de 300 pieds de voies de chemins de fer publics ont été rapportés à la Commission fédérale des Transports, comparativement à 119 en 1953. Ces incendies ont ravagé une superficie de 40,657 acres et causé des dommages évalués à \$40,699.00 en 1954, comparativement à une superficie globale de 11,261 acres et à des dommages évalués à \$16,512.00 en 1953. C'est dire que, si le nombre de ces incendies a été moins élevé, par contre les pertes ont été beaucoup plus considérables en 1954 qu'au cours de l'année précédente.

ÉTAT DES LOCOMOTIVES ET AUTRES VÉHICULES FERROVIAIRES

PROPRIÉTAIRE	EN BONNE CONDITION	EN MAUVAISE CONDITION	TOTAL
LOCOMOTIVES			
<i>Commission fédérale des Transports</i>			
Canadian National Rys.....	380	22	402
Canadian Pacific Ry.....	264	17	281
Quebec Central Ry.....	37	-	37
Quebec North Shore & Labrador Ry..	2	27	29
Ontario Northland Ry.....	2	6	8
Delaware & Hudson Ry	-	2	2
New York Central Ry.....	1	-	1
<i>Régie provinciale des Transports</i>			
Roberval & Saguenay Ry.....	11	3	14
Donnacona Paper Co.....	4	-	4
Consolidated Paper Corp.....	3	-	3
Quebec Iron & Titanium Co.....	3	-	3
Gulf Pulp & Paper Co.....	-	2	2
Alma & Jonquière Ry	4	-	4
TOTAL.....	771	79	790
GRUES OU PELLES À VAPEUR, WAGONS, ETC.			
<i>Commission fédérale des Transports</i>			
Canadian National Rys.....	11	6	17
Canadian Pacific Ry.....	2	6	8
Quebec Central Ry.....	-	3	3
Quebec North Shore & Labrador Ry..	-	23	23
Ontario Northland Ry.....	-	2	2
<i>Régie provinciale des Transports</i>			
Donnacona Paper Co.....	11	-	11
Consolidated Paper Corp.....	1	1	2
Quebec Iron & Titanium Co.....	2	-	2
Gulf Pulp & Paper Co.....	1	-	3
TOTAL.....	28	43	71
GRAND TOTAL.....	739	122	861

INCENDIES ALLUMÉS SUR LE PARCOURS DES CHEMINS DE FER PUBLICS

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	ÉVALUATION DES DOMMAGES
Trains et employés des chemins de fer...	22	40,559	\$39,887.00
Causes étrangères aux opérations du transport.....	8	98	812.00
TOTAL.....	30	40,657	\$40,699.00

PROTECTION DES FORÊTS SUR LES TRAVAUX PUBLICS

Les prodigieux développements industriels réalisés dans notre Province au cours des dernières années ont contribué à augmenter considérablement les risques et dangers de feu en forêt. Sans parler des opérations forestières et des travaux de voirie, qui ont pris une ampleur extraordinaire, cet essor industriel a consisté dans l'installation de barrages hydro-électriques, l'érection de lignes de transmission d'énergie électrique, la construction de voies ferrées, l'exploitation de gisements miniers, l'exécution de travaux de prospection et d'exploration, etc. Ajoutons que cet essor industriel a été grandement favorisé par le développement phénoménal de l'aviation depuis le dernier conflit mondial.

L'exécution de ces travaux occasionne la présence de milliers de travailleurs en forêt, sans compter qu'elle entraîne la construction de chemins, qui ont pour effet de faciliter l'accès des forêts aux voyageurs, sportifs, etc. La plupart de ces projets nécessitent des travaux de défrichage et de brûlage de déchets, qui contribuent également à aggraver les dangers et risques de feu en forêt.

Inutile d'ajouter que le Service de la Protection et les associations de protection des forêts ont été appelés à coopérer avec les différentes entreprises d'utilité publique et, en particulier, avec l'Hydro-Québec, pour assurer la protection des forêts menacées par l'exécution des nombreux travaux effectués en ces dernières années. Qu'il suffise de mentionner que les règlements relatifs à la protection des forêts sur les travaux publics confient au Service de la Protection ou à ses représentants l'organisation de la protection qui doit être faite à la charge de l'entrepreneur et qu'il appartient au Service de la Protection ou à ses représentants de s'assurer que toutes les prescriptions des lois et règlements concernant la protection contre le feu soient dûment observées.

Les lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu renferment, en effet, plusieurs stipulations qui ont trait à la protection des forêts affectées par l'exécution de ces travaux. C'est ainsi, par exemple, que les entrepreneurs de travaux publics en forêt sont tenus de: a) Nommer des inspecteurs et gardes-feu, faire effectuer des rondes de patrouille et maintenir du matériel de combat des incendies sur les lieux des opérations; b) Mettre à la disposition des gardes-feu les personnes requises pour la prévention et le combat des incendies; c) Remettre un permis de circulation à chaque employé; d) Brûler les déchets forestiers sous la surveillance d'un garde-feu; e) Nettoyer une zone d'au moins 50 pieds autour des bâtisses et autres installations; f) Munir les cheminées de

pare-étincelles; g) Brûler les camps abandonnés après l'exécution des travaux.

Non seulement ces mesures de précaution n'ont pas suffi à prévenir les feux de forêt occasionnés par la poursuite de ces travaux, mais l'on constate au contraire que le nombre de ces incendies a augmenté sensiblement au cours des dernières années. L'on peut d'ailleurs s'attendre que cette tendance ira en augmentant avec les nouveaux développements industriels de notre Province. C'est pourquoi, il ne faudrait se surprendre si les présents règlements sont amendés dans un avenir rapproché, afin d'assurer une protection plus adéquate des forêts menacées par l'exécution de ces travaux.

INFRACTIONS AUX LOIS ET RÈGLEMENTS CONCERNANT LA PROTECTION DES FORÊTS

La mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu constitue une tâche importante du personnel préposé à la protection de nos forêts. Cette activité revêtait une importance particulière en 1954, étant donné qu'une révision de notre loi concernant la protection des forêts avait ajouté plusieurs nouvelles dispositions à notre code de protection forestière. On a vu au chapitre de la protection des forêts sur le parcours des chemins de fer qu'on avait étendu à tous les véhicules ferroviaires la portée des articles se rapportant aux chemins de fer. Cette révision de la loi comportait également plusieurs autres dispositions, à savoir: a) le pouvoir du Ministre des Terres et Forêts d'autoriser des officiers municipaux ou toute autre personne à agir comme gardes-feu; b) l'obligation de prendre des précautions particulières pour le brûlage des déchets d'un dépotoir; c) l'interdiction de pénétrer ou de demeurer en forêt, pour toute personne trouvée coupable d'une infraction à la loi concernant la protection des forêts ou convaincue d'avoir causé un incendie; d) l'interdiction de fumer en travaillant ou en circulant en forêt; e) l'obligation de faire disparaître tous les débris de la forêt autour des bâtisses ou autres installations en forêt; f) l'obligation, pour le propriétaire de tout établissement ou installation en forêt et pour toute personne exécutant des travaux en forêt, de se conformer aux règlements du Département des Terres et Forêts concernant la protection des forêts; g) l'imposition de pénalités plus sévères contre les transgresseurs des lois et règlements; etc. Notons que cette révision de notre loi concernant la protection des forêts sera suivie en 1955 d'une révision complète des règlements découlant de cette loi.

En 1954, les diverses organisations de protection des forêts ont rapporté un total de 286 plaintes pour infractions aux lois et règlements, dont 139, ou 48.6 pour cent, furent logées par les employés du Service de la Protection et 147, ou 51.4 pour cent, furent portées par le personnel de nos associations de protection forestière.

NOMBRE DE PLAINTES PAR MOIS

Mois	NOMBRE	POURCENTAGE
Avril.....	22	7.7
Mai.....	34	11.9
Juin.....	84	29.4
Juillet.....	37	12.9
Août.....	68	23.8
Septembre.....	40	14.0
Octobre.....	1	0.3
TOTAL.....	286	100.0

C'est durant le mois de juin qu'on a enregistré le plus grand nombre de plaintes, soit 29.4 pour cent. Le mois d'août suit de près avec 23.8 pour cent, puis viennent les mois de septembre avec 14.0 pour cent, juillet avec 12.9 pour cent, mai avec 11.9 pour cent, etc.

CAS D'INFRACTION RAPPORTÉS

CAUSE	NOMBRE	POURCENTAGE
Feux allumés sans permis.....	39	13.6
Feux d'abatis (plats, en haies ou en tas).....	26	
Feux de souches.....	3	
Feux de broussailles.....	10	
Feux allumés avant l'heure prescrite.....	32	11.2
Feux échappés par manque de surveillance.....	10	3.5
Circulation en forêt sans permis.....	138	48.3
Refus de combattre un incendie.....	58	20.3
Feux de campement mal éteints.....	4	1.4
Incendiaires.....	4	1.4
Destruction d'affiches.....	1	0.3
TOTAL.....	286	100.0

Notons que 48.3 pour cent des cas d'infraction rapportés en 1954 avaient trait à la circulation en forêt sans permis. Ce pourcentage représente une augmentation considérable, si l'on considère qu'il ne s'élevait qu'à 1.8 en 1953. C'est dire qu'on a exercé en 1954 un contrôle beaucoup plus sévère de la circulation des voyageurs en forêt. Le nombre de cas d'infraction pour avoir fumé en contravention s'est aussi accru considérablement en 1954 avec 20.3 pour cent, comparativement à seulement 0.7 en 1953. Par contre, le nombre de cas d'infraction se rapportant au brûlage d'abattis a diminué de 96.9 pour cent en 1953 à seulement 28.3 pour cent en 1954.

Les mesures prises à l'égard de ces 286 plaintes se répartissent comme suit: 38 plaintes furent annulées ou retirées; 98 cas de peu de gravité furent réglés par une réprimande verbale ou écrite; 53 inculpés furent bannis de la forêt; 9 inculpés furent contraints de s'acquitter du paiement complet ou partiel des frais d'extinction des incendies qu'ils avaient causés; 20 colons subirent des confiscations de primes de colonisation, soit 8 confiscations pour un montant de \$10.00 et 12 confiscations pour un montant de \$20.00; 61 causes furent portées devant les tribunaux, dont 28 devant un Juge de Paix et 33 en Cour de Magistrat; enfin 7 plaintes sont restées en suspens.

Les 28 causes portées devant un Juge de Paix furent jugées fondées et tous les inculpés furent condamnés à des amendes variant de \$10.00 à \$15.00 et formant un total de \$410.00. Des 33 plaintes portées en Cour de Magistrat, seulement 2 furent renvoyées ou retirées. L'un des inculpés fut condamné à un mois d'emprisonnement et les 30 autres à des amendes variant de \$10.00 à \$50.00 et formant un total de \$710.00, sans compter les frais judiciaires.

MESURES PRISES À L'ÉGARD DES PLAINTES PORTÉES

ORGANISATION	Nombre de plaintes portées	Plaintes annulées ou retirées	Plaintes en suspens	Réprimande verbale ou écrite	Inculpés bannis de la forêt	Paiement des frais d'extinction	Confiscations de primes de colonisation pour un montant de		Plaintes portées devant un Juge de Paix				Plaintes portées en Cour du Magistrat			
							\$10.00	\$20.00	Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Condamnation		Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Condamnation	
											Amen-de	Pri-son			Amen-de	Pri-son
<i>Service de la Protection</i>																
District No 1	19	-	-	7	2	1	3	5	-	-	-	-	1	-	1	-
" " 2	8	1	-	-	-	2	4	1	-	-	-	-	-	-	-	-
" " 4	7	4	-	-	-	1	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
" " 6	25	12	1	4	-	1	-	-	-	-	-	-	7	-	6	1
" " 7	49	20	-	16	-	2	-	-	8	-	8	-	3	-	3	-
" " 8	3	-	-	-	-	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
" " 9	15	-	-	8	-	-	1	2	2	-	2	-	2	1	1	-
" " 10	5	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	3	1	2	-
" " 11	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
" " 12	7	-	4	1	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	1	-
<i>Associations de protection</i>																
Laurentian F.P. Ass.	81	-	-	10	51	-	-	-	6	-	6	-	14	-	14	-
St. Maurice F.P. Ass.	4	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Southern St. Lawrence F.P. Ass.	62	-	2	48	-	-	-	-	10	-	10	-	2	-	2	-
TOTAL	283	38	7	98	53	9	8	12	28	-	28	-	33	2	30	1

PROPAGANDE

Le Service de la Protection a poursuivi en 1954 sa campagne de propagande en faveur de la conservation des forêts. Tous les moyens de publicité furent employés pour faire comprendre au public que la protection des forêts n'incombe pas seulement aux gardes-feu, mais que c'est l'affaire de tout le monde.

Au début de la saison des feux, un appel du Ministre des Terres et Forêts fut adressé à messieurs les curés des paroisses situées en bordure de la forêt, leur demandant de bien vouloir exhorter leurs ouailles à observer rigoureusement les lois et règlements concernant la protection des forêts et à ne se servir du feu qu'avec une extrême prudence.

La Société Radio-Canada et la plupart des autres postes de radio de la Province ont gracieusement prêté leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association Forestière Québécoise et la Canadian Forestry Association ont de leur côté fait des arrangements avec certains postes de radio pour la diffusion de messages durant la saison des feux.

La presse a aussi généreusement contribué à tenir le public en éveil par la publication d'articles sur la protection des forêts, de comptes rendus de la situation durant la saison des feux, d'appels au public durant les périodes d'alerte et de rapports de condamnations pour infraction aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.

Les employés du Service de la Protection et des autres organisations de protection ont posé en 1954 un total de 73,275 affiches de propagande, pour inciter le public à la prudence en forêt.

Le Service de la Protection contribue largement au magnifique travail de l'Association Forestière Québécoise en faveur de la conservation des forêts. Cette association, qui groupe quelque 16,900 membres, utilise tous les moyens de propagande pour inculquer aux gens le culte de la forêt et éveiller l'opinion publique sur la nécessité d'une politique de conservation forestière. Sa revue mensuelle, *Forêt et Conservation*, a atteint en 1954 un tirage de 72,000 copies en 10 numéros. Une initiative de cette association, à laquelle le Service de la Protection ne ménage pas son concours, c'est le groupement des clubs 4-H, qui comprenait cette année un nombre record de 290 clubs, dont 192 masculins et 98 féminins.

REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

RÉGION	NOMBRE DE SÉANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Abitibi.....	12	2,535
Témiscamingue.....	7	1,950
Gatineau.....	84	11,375
Nord de Montréal.....	3	1,775
Québec.....	4	225
Saguenay.....	1	25
Lac St-Jean.....	18	4,065
Gaspésie.....	53	14,975
TOTAL.....	182	36,925

Le cinéma est employé depuis nombre d'années par le Service de la Protection pour fins de propagande en matière de protection forestière. Une assistance de 36,925 personnes a été enregistrée aux 182 représentations cinématographiques qui ont été présentées en 1954 dans les salles publiques, des écoles, des hôpitaux, des colonies de vacances, aux membres de cercles ou de clubs, dans des chantiers d'opérations forestières, etc. Une assistance de 24,875 personnes a aussi été enregistrée aux 54 séances de vues animées qui ont été présentées à l'exposition provinciale de Québec. Notons enfin que 18,550 personnes ont assisté aux 70 représentations cinématographiques qui ont été présentées au salon du sportsman de Montréal. Des séances de vues animées ont également été présentées par d'autres organisations de protection forestière dans diverses régions de la Province.

Le Service de la Protection a présenté en 1954 des exhibits à l'exposition provinciale de Québec, aux expositions régionales de Trois-Rivières, Sherbrooke, Rouyn, Chicoutimi et Notre-Dame-du-Lac, aux salons industriels et commerciaux de St-Jérôme, Joliette, Port-Alfred, Jonquière, St-Joseph-d'Alma, Pointe-aux-Trembles et Rivière-du-Loup, aux salons du sportsman de Montréal et Trois-Rivières, au salon du tourisme de Montréal et dans les vitrines de l'édifice de l'Hydro-Québec à Montréal.

ÉCOLE DE PROTECTION DES FORÊTS

Fondée en 1947 et située à la Station Forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, l'École de Protection des Forêts a pour but la formation technique d'un personnel bien qualifié et entraîné en protection des forêts. Le programme des études comporte des cours théoriques et des travaux d'application pratique.

Le terme régulier, qui dure environ huit semaines au cours des mois d'avril et mai, a été suivi en 1954 par 19 élèves, dont 4 étaient à l'emploi du Département des Terres et Forêts et 14 étaient des candidats des compagnies forestières ou des associations de protection des forêts. Il comportait un total de 264 heures d'enseignement, soit 165 heures de cours théoriques et 99 heures de travaux pratiques. Tous les élèves de cette septième promotion de l'École de Protection des Forêts ont obtenu leur diplôme, dont 4 avec très grande distinction, 7 avec grande distinction, 5 avec distinction et seulement 3 avec succès.

Le terme abrégé, qui dure environ trois semaines du milieu de mars au début d'avril, a été suivi en 1954 par 26 élèves, dont 10 employés du Département des Terres et Forêts et 16 candidats des compagnies forestières ou des associations de protection des forêts. Il comportait un total de 113 $\frac{1}{4}$ heures d'enseignement, soit 68 heures de cours théoriques et 45 $\frac{1}{4}$ heures de travaux pratiques.

Depuis sa fondation, l'École de Protection des Forêts a reçu un total de 261 élèves, dont 113 au cours régulier et 148 au cours abrégé.

LES INCENDIES FORESTIERS EN 1954

S'il est vrai que l'année 1953 a été caractérisée par un nombre sans précédent de feux de forêt, par contre il faut remonter plus de vingt-cinq ans en arrière pour trouver une année qui a été marquée par un aussi petit nombre d'incendies qu'en 1954. Les statistiques révèlent en effet qu'on a enregistré seulement 392 feux de forêt en 1954, comparativement à 2,257 en 1953 et à une moyenne de 1,019 feux pour les trente années précédentes.

La superficie incendiée et le montant des dommages causés à la forêt se sont aussi maintenus à un niveau exceptionnellement bas en 1954. En effet, la superficie incendiée ne s'est établie qu'à 51,958.75 acres en 1954, comparativement à 574,481.75 acres en 1953 et à une moyenne de 213,430.92 acres pour les trente années précédentes. De même, le montant des dommages causés à la forêt ne s'est élevé qu'à \$72,727.62 en 1954, comparativement à \$974,800.12 en 1953 et à une moyenne de \$532,425.06 pour les trente années précédentes. Le nombre d'acres par incendie s'est également établi à une moyenne beaucoup plus basse en 1954 qu'au cours des années précédentes, soit une moyenne de 132.5 acres par incendie en 1954, comparativement à une moyenne de 254.5 acres en 1953 et à une moyenne de 208.4 acres pour les trente années précédentes.

Si l'on considère les différentes organisations de protection forestière, l'on constate que la diminution du nombre des incendies et de la superficie incendiée a été à peu près générale en 1954. Cette diminution de la superficie incendiée s'est aussi généralisée à toutes les régions économiques de la Province, sauf la région de Romaine, sur la Côte Nord, et à tous les bassins hydrographiques de la Province, sauf les bassins de la rivière Ste-Anne-des-Monts, en Gaspésie, et de la rivière Moisie, sur la Côte Nord.

C'est également sur la Côte Nord qu'on a enregistré le plus gros feu de la saison, un feu de 37,529.00 acres sur la ligne du chemin de fer Quebec North Shore & Labrador Railway. Le deuxième plus gros incendie de la saison a été enregistré par la Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd. Il s'agit d'un feu de 3,840.00 acres au lac Ste-Anne, dans le comté de Gaspé-Nord. Le seul autre incendie de plus de 1,000 acres, soit un feu de 2,842.00 acres, a également été enregistré sur la ligne du chemin de fer Quebec North Shore & Labrador Railway, sur la Côte Nord.

Notons qu'on n'a enregistré qu'un seul feu de plus de 5,000 acres en 1954, comparativement à 17 en 1953 et à 2 en 1952, et que le nombre de feux de plus de 1,000 acres ne s'est établi qu'à 3 en 1954, comparativement à 86 en 1953 et à 9 en 1952.

En moyenne, les feux de forêt ont aussi duré moins longtemps en 1954 qu'au cours des années précédentes. Les statistiques révèlent en effet que 12.5 pour cent des incendies ont duré moins d'une heure en 1954, comparativement à seulement 4.5 pour cent en 1953 et à 10.8 pour cent en 1952. De même, 59.2 pour cent ont duré moins de 24 heures en 1954, comparativement à seulement 32.1 pour cent en 1953 et à 44.0 pour cent en 1952. Par contre, seulement 11.2 pour cent ont duré 4 jours ou plus en 1954, comparativement à 37.3 pour cent en 1953 et à 21.2 pour cent en 1952.

En moyenne, les feux de forêt ont également couvert une plus petite superficie en 1954 qu'au cours des années précédentes. Les statistiques révèlent en effet que 79.3 pour cent des incendies n'ont pas dépassé une étendue de 10 acres en 1954, comparativement à 64.6 pour cent en 1953 et à 71.5 pour cent en 1952, et que seulement 6.1 pour cent ont ravagé une superficie de plus de 100 acres en 1954, comparativement à 14.9 pour cent en 1953 et à 6.3 pour cent en 1952. Notons toutefois que ces feux de plus de 100 acres représentent 95.1 pour cent de la superficie incendiée en 1954, bien qu'ils ne comptent que 6.1 pour cent du nombre des incendies.

La saison des feux de 1954 a duré 215 jours, soit du 14 avril, date du premier incendie, au 15 novembre, date du dernier incendie. C'est 28 jours de moins qu'en 1955 et 13 jours de moins qu'en 1952.

C'est durant le mois de mai qu'on a enregistré le plus grand nombre d'incendies en 1954. A lui seul, le mois de mai a en effet absorbé 35.7 pour cent du nombre des incendies en 1954. Le mois de juin suit de près avec 32.1 pour cent. Mais, s'il est vrai que le mois de mai occupe le premier rang pour le nombre des incendies, par contre c'est le mois de juin qui vient en premier lieu quant à la superficie incendiée et au nombre des gros feux de la saison. Les statistiques révèlent en effet qu'on a enregistré durant le mois de juin 90.4 pour cent de la superficie incendiée et les trois seuls feux de plus de 1,000 acres enregistrés en 1954. Bien qu'il ait absorbé à lui seul 35.7 pour cent du nombre des incendies, le mois de mai ne représente cependant que 8.6 pour cent de la superficie incendiée en 1954. Notons également qu'à eux seuls, les mois de mai et de juin représentent 67.8 pour cent du nombre des incendies et 99.0 pour cent de la superficie incendiée en 1954.

Parmi les causes d'incendie, les voyageurs occupent le premier rang, quant au nombre des incendies, avec 25.5 pour cent, mais ce sont les chemins de fer qui viennent en premier lieu pour la superficie incendiée, avec 78.1 pour cent. La récréation occupe le second rang pour le nombre des incendies avec 13.5 pour cent, puis viennent les abatis avec 12.2 pour cent, les causes non-classifiées avec 10.5 pour cent, etc. Comparativement à la moyenne pour les dix années précédentes, on constate que le pourcentage du nombre des incendies provoqués par les ouvriers forestiers, la récréation, les chemins de fer, les travaux publics, les incendiaires et les causes non-classifiées a augmenté, tandis que le pourcentage des incendies causés par les abatis, les voyageurs et la foudre a diminué.

Les incendies imputables aux cueilleurs de bleuets représentent 1.3 pour cent du nombre des incendies en 1954, comparativement à 11.4 pour cent en 1953 et à 10.6 pour cent en 1952. De leur côté, les fumeurs sont responsables de 12.2 pour cent des incendies. Les pêcheurs et les chasseurs suivent de près avec 9.4 pour cent. Parmi les autres catégories de causes de feux de forêt en 1954, signalons les feux de campement et les feux pour chasser les moustiques avec 3.6 pour cent, les feux de maisons ou de cheminées avec 2.8 pour cent, les feux d'herbe et les brûlages de déchets ligneux avec 2.8 pour cent également, les locomotives, machines ou explosifs avec 1.8 pour cent, les scieries avec 1.0 pour cent, les prospecteurs avec 0.3 pour cent, etc.

Seulement 2.8 pour cent de la superficie incendiée en 1954 était constituée de bois marchands. Ce sont les jeunes bois qui occupent le pre-

mier rang parmi les types de terrains ravagés par le feu, avec 45.5 pour cent de la superficie incendiée. Les terrains non-forestiers occupent le second rang avec 23.4 pour cent, puis viennent les brûlis anciens avec 19.5 pour cent, les bûchés récents avec 6.4 pour cent, etc.

Les statistiques révèlent que 72.5 pour cent des feux de forêt de 1954 ont nécessité l'engagement de combattants supplémentaires pour travailler à leur extinction. Au Service de la Protection, seulement 10.0 pour cent des incendies ont pu être combattus par les gardes-feu sans aide supplémentaire, comparativement à 50.0 pour cent sur le territoire des associations de protection. C'est la St. Maurice Forest Protective Association Ltd. qui détient le plus haut pourcentage d'incendies combattus sans aide supplémentaire, soit 86.4 pour cent. La Price Brothers Forest Protective Association Ltd. et l'Ottawa River Forest Protective Association Ltd. viennent ensuite avec chacune 71.4 pour cent.

C'est le public qui occupe le premier rang parmi les moyens de découverte des incendies en 1954 avec 49.5 pour cent. Les gardes-feu viennent ensuite avec 33.7 pour cent, suivis des tours d'observation avec 15.8 pour cent et finalement des avions avec seulement 1.0 pour cent.

En plus des \$72,727.62 de dommages causés à la forêt proprement dite, les feux de forêt ont détruit en 1954 des bâtisses évaluées à \$140.00 et des bois empilés pour une valeur de \$6,329.00 soit un total de \$6,469.00, comparativement à \$647,139.86 en 1953 et à \$426,581.80 en 1952.

NOMBRE D'INCENDIES, SUPERFICIE INCENDIÉE ET DOMMAGES CAUSÉS,
PAR ORGANISATION DE PROTECTION

ORGANISATION	NOMBRE D'INCEN- DIES	SUPERFICIE INCENDIÉE, ACRES	DOMMAGES CAUSÉS À LA FORÊT
<i>Service de la Protection</i>			
District No 1.....	25	1,081.75	\$ 1,224.50
" " 2.....	25	1,569.75	4,923.12
" " 3.....	29	309.00	521.75
" " 4.....	58	757.25	692.25
" " 5.....	1	-	-
" " 6.....	20	214.75	297.75
" " 7.....	11	348.00	1,548.50
" " 8.....	13	65.75	89.00
" " 9.....	5	10.00	15.00
" " 10.....	28	1,537.75	1,585.75
" " 11.....	5	40,372.25	48,536.50
" " 12.....	1	-	-
TOTAL.....	221	46,266.25	\$59,434.12
<i>Associations de protection</i>			
Laurentian F. P. Ass.....	80	637.25	\$ 848.00
Lower Ottawa F. P. Ass.....	32	32.00	44.75
Ottawa River F. P. Ass.....	14	698.00	703.25
Price Bros. F. P. Ass.....	14	4.50	6.00
St. Maurice F. P. Ass.....	22	13.75	24.50
So. St. Lawrence F. P. Ass.....	6	4,307.00	11 667.00
TOTAL.....	168	5,692.50	\$13,293.50
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	3	-	-
GRAND TOTAL.....	392	51,958.75	\$72,727.62

NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

ORGANISATION	ABATIS	OUVRIERS FORES- TIERS	RÉCRÉ- ATION	VOYA- GEURS	CHEMINS DE FER	FOUDRE	TRA- VAUX PUBLICS	INCEN- DIAIRES	NON- CLASSI- FIÉES	INCON- NUES	TOTAL	POUR- CENTAGE
<i>Service de la Protection</i>												
District No 1.....	6	4	1	6	-	-	-	-	3	5	25	6.4
" " 2.....	8	-	-	8	1	-	-	-	5	3	25	6.4
" " 3.....	1	-	5	14	-	-	-	3	2	4	29	7.4
" " 4.....	9	1	18	17	-	2	-	2	8	1	58	14.8
" " 5.....	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0.2
" " 6.....	3	1	2	9	-	1	1	1	2	-	20	5.1
" " 7.....	1	3	-	-	2	-	4	-	1	-	11	2.8
" " 8.....	5	1	1	2	-	-	-	1	3	-	13	3.3
" " 9.....	1	-	-	2	-	1	-	1	-	-	5	1.3
" " 10.....	12	7	1	3	-	1	-	-	2	2	28	7.2
" " 11.....	-	-	-	1	2	-	-	-	2	-	5	1.3
" " 12.....	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0.2
TOTAL.....	46	18	28	62	5	5	5	8	29	15	221	56.4
<i>Associations de protection</i>												
Laurentian F.P.A.....	-	7	7	20	13	6	13	8	6	-	80	20.5
Lower Ottawa F.P.A.....	2	1	10	3	-	10	-	-	3	3	32	8.2
Ottawa River F.P.A.....	-	-	1	1	-	7	-	4	1	-	14	3.5
Price Bros. F.P.A.....	-	2	4	6	-	2	-	-	-	-	14	3.5
St. Maurice F.P.A.....	-	4	3	6	1	4	-	-	2	2	22	5.6
So. St. Lawrence F.P.A....	-	-	-	2	-	1	3	-	-	-	6	1.5
TOTAL.....	2	14	25	38	14	30	16	12	12	5	168	42.8
Concessionnaires et proprié- taires non-affiliés.....	-	2	-	-	1	-	-	-	-	-	3	0.8
GRAND TOTAL.....	48	34	53	100	20	35	21	20	41	20	392	100.0
POURCENTAGE.....	12.2	8.7	13.5	25.5	5.1	8.9	5.4	5.1	10.5	5.1	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

RÉGION ÉCONOMIQUE	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
Abitibi.....	50.75	311.00	192.00	282.75	216.00	22.00	342.75	1,417.25
Témiscamingue.....	500.00	6.00	142.00	385.00	960.25	-	0.75	1,994.00
Outaouais.....	46.50	69.75	136.75	3.50	246.25	87.25	112.00	702.00
Nord de Montréal.....	1.50	35.75	15.00	1.00	210.25	5.25	84.50	353.25
St-Maurice.....	-	21.00	0.25	2.00	452.25	0.25	3.25	479.00
Jacques-Cartier.....	4.00	1.00	-	-	5.00	6.50	13.00	29.50
Lac St-Jean.....	190.00	209.00	34.00	-	204.00	6.00	70.00	713.00
Saguenay.....	6.00	22.50	25.00	-	14.00	26.00	7.00	100.50
Manicouagan.....	-	108.50	5.00	87.25	137.75	0.50	9.25	348.25
Romaine.....	-	19,577.00	9,382.00	-	-	-	11,415.00	40,374.00
Plaine de Québec.....	-	-	-	-	-	-	0.25	0.25
St-François.....	-	-	2.00	1.00	-	-	-	3.00
Chaudière.....	-	22.00	-	-	-	-	8.00	30.00
Plateaux de la Rive-Sud.....	-	6.00	-	-	18.00	-	-	24.00
Plateaux Rimouski-Matane.....	-	-	40.00	300.00	111.00	8.00	5.00	464.00
Matapédia.....	22.00	22.00	38.75	3.00	322.00	2.00	8.00	417.75
Baie des Chaleurs.....	-	5.00	-	-	19.00	-	-	24.00
Gaspé.....	640.00	3,200.00	140.00	-	405.00	-	100.00	4,485.00
TOTAL.....	1,460.75	23,616.50	10,152.75	1,065.50	3,320.75	163.75	12,178.75	51,958.75
POURCENTAGE.....	2.8	45.5	19.5	2.1	6.4	0.3	23.4	100.0

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR BASSIN HYDROGRAPHIQUE, SELON LES TYPES DE TERRAIN

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

BASSIN HYDROGRAPHIQUE(*)		BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL
No	DÉSIGNATION								
101	Riv. St-Jean.....	-	-	-	-	3.00	-	-	3.00
104	Lac Témiscouata.....	-	5 00	-	-	2.00	-	-	7.00
105	Riv. Patapédia.....	-	-	40.00	-	10.00	-	-	50.00
106	Riv. Matapédia.....	12.00	13.00	2.75	-	136.00	2.00	4.00	169.75
110	Riv. Bonaventure.....	-	5.00	-	-	3.00	-	4.00	12.00
112	Riv. Grande et Petite Pabos.	-	-	3.00	-	6.00	-	-	9.00
113	Grande Riv. et Riv. Malbaie	7.00	10.00	33.00	3.00	178.00	-	-	231.00
204	Riv. St-François (Hall)....	-	12.00	-	-	-	-	3.00	15.00
206	Riv. Bécancour.....	-	-	2.00	-	-	-	-	2.00
207	Riv. du Chêne.....	-	-	-	-	-	-	0.25	0.25
208	Riv. Chaudière.....	-	10.00	-	1.00	10.00	-	5.00	26.00
215	Riv. Mitis.....	-	-	-	-	5.00	8.00	5.00	18.00
217	Riv. Cap-Chat.....	-	-	-	300.00	550.00	-	-	850.00
218	Riv. Ste-Anne-des-Monts. . .	640.00	3,200.00	140.00	-	417.00	-	100.00	4,497.00
223	Riv. St-Jean (Douglstown)	3.00	-	-	-	5.00	-	-	8.00
301	Riv. Outaouais.....	-	6.00	46.00	1.00	691.25	19.00	15.00	778.25
302	Riv. Kipawa.....	100.00	-	102.00	284.00	269.00	-	0.75	755.75
305	Riv. Coulonge (Quyon)....	-	-	-	-	-	0.25	-	0.25
306	Riv. Gatineau.....	36.50	63.50	85.50	3.50	17.25	87.00	21.00	314.25
307	Riv. Lièvre.....	-	3.25	50.75	1.00	388.75	-	75.50	519.25
308	Riv. Petite-Nation (Blanche)	10.00	3.00	0.50	-	2.00	-	83.00	98.50
309	Riv. Rouge.....	1.50	14.75	15.00	-	36.50	0.25	7.00	75.00
310	Riv. du Nord.....	-	5.00	-	-	-	5.00	-	10.00
311	Riv. L'Assomption.....	-	16.00	-	-	12.00	-	13.00	41.00
314	Riv. St-Maurice.....	-	16.00	0.25	2.00	2.25	0.25	-	20.75
315	Riv. Batiscan.....	-	-	-	-	-	-	0.25	0.25
316	Riv. Ste-Anne-de-la-Pérade.	-	-	-	-	3.00	2.50	12.25	17.75
317	Riv. Jacques-Cartier.....	4.00	-	-	-	-	2.00	-	6.00
320	Riv. du Gouffre.....	-	1.00	-	-	2.00	-	0.75	3.75
322	Riv. Noire de St-Siméon....	-	-	-	-	-	5.00	-	5.00
323	Riv. Pt-Saguenay et St-Jean	-	20.50	25.00	-	14.00	21.00	5.00	85.50
324	Riv. à Mars (Ha! Ha! et du Moulin).....	-	-	-	-	-	0.50	-	0.50
326	Riv. Métabetchouan.....	-	142.00	-	-	-	-	66.00	208.00

328	Riv. Chamouchouane.....	5.00	-	-	-	196.00	6.00	-	207.00
329	Riv. Mistassini.....	6.00	16.00	-	-	8.00	-	3.00	33.00
330	Riv. Péribonka.....	177.00	52.00	-	28.75	-	-	-	257.75
331	Riv. Shipshaw.....	6.00	6.00	34.00	-	-	-	2.00	48.00
332	Riv. Ste-Marguerite du Sa- guenay.....	-	-	-	-	-	1.50	-	1.50
333	Riv. des Escoumains.....	-	10.00	3.00	77.00	134.25	0.50	0.25	225.00
334	Riv. Portneuf.....	-	3.50	2.00	10.00	3.00	-	4.00	22.50
335	Riv. Sault-au-Cochon(Laval)	-	-	-	0.25	-	-	-	0.25
336	Riv. Betsiamites (Papina- chois).....	-	-	-	-	-	-	1.00	1.00
337	Riv. aux Outardes.....	-	-	-	-	0.50	-	5.00	5.50
338	Riv. Manicouagan.....	-	95.00	-	-	-	-	-	95.00
343	Riv. Moisie.....	-	19,577.00	9,382.00	-	-	-	11,415.00	40,374.00
401	Lac Abitibi.....	415.75	82.00	100.00	100.00	-	-	42.00	739.75
402	Riv. Harricana (Missisicabi).	25.00	138.00	1.00	102.00	141.00	3.00	285.00	695.00
403	Riv. Nottaway.....	12.00	91.00	85.00	152.00	75.00	-	0.75	415.75
	TOTAL.....	1,460.75	23,616.50	10,152.75	1,065.50	3,320.75	163.75	12,178.75	51,958.75
	POURCENTAGE.....	2.8	45.5	19.5	2.1	6.4	0.3	23.4	100.0

(*) Voir la carte des "Principaux bassins hydrographiques de la province de Québec", publiée en 1944 par le Bureau de l'Economie Forestière, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE DE DURÉE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE DE DURÉE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	Août	SEPTEM- BRE	OCTO- BRE	NOVEM- BRE	TOTAL	POUR- CENTAGE
De 0 heure à 1 heure.....	-	8	27	3	9	-	1	1	49	12.5
De 1 heure à 4 heures.....	9	11	15	10	4	5	1	-	55	14.0
De 4 heures à 12 heures.....	5	43	13	7	6	4	2	-	80	20.5
De 12 heures à 24 heures.....	3	17	12	7	8	1	-	-	48	12.2
De 1 jour à 2 jours.....	4	23	26	5	3	2	3	-	66	16.8
De 2 jours à 3 jours.....	5	10	6	2	4	2	-	-	29	7.4
De 3 jours à 4 jours.....	2	8	9	1	-	1	-	-	21	5.4
De 4 jours et plus.....	4	20	18	1	1	-	-	-	44	11.2
TOTAL.....	32	140	126	36	35	15	7	1	392	100.0
POURCENTAGE.....	8.2	35.7	32.1	9.2	8.9	3.8	1.8	0.3	100.0	

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LEUR CLASSE D'ÉTENDUE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEM- BRE	OCTO- BRE	NOVEM- BRE	TOTAL	POUR- CENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	3	13	54	27	21	10	3	1	131	33.4
De 0.1 à 1 acre.....	4	32	15	5	6	1	-	-	64	16.3
De 1.1 à 5 acres.....	9	38	21	2	7	4	1	-	82	20.9
De 5.1 à 10 acres.....	6	16	9	-	1	-	2	-	34	8.7
De 10.1 à 50 acres.....	9	21	13	1	-	-	1	-	45	11.5
De 51 à 100 acres.....	-	6	5	1	-	-	-	-	12	3.1
De 101 à 500 acres.....	1	13	5	-	-	-	-	-	19	4.8
De 501 à 1,000 acres.....	-	1	1	-	-	-	-	-	2	0.5
De 1,001 à 5,000 acres.....	-	-	2	-	-	-	-	-	2	0.5
Plus de 5,000 acres.....	-	-	1	-	-	-	-	-	1	0.3
TOTAL.....	32	140	126	36	35	15	7	1	392	100.0
POURCENTAGE.....	8.2	35.7	32.1	9.2	8.9	3.8	1.8	0.3	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LA CLASSE D'ÉTENDUE DES INCENDIES

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CLASSE D'ÉTENDUE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEM- BRE	OCTO- BRE	NOVEM- BRE	TOTAL	POUR- CENTAGE
Moins de 0.1 d'acre.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
De 0.1 à 1 acre.....	2.75	20.75	12.00	3.50	3.25	0.25	-	0.75	43.25	0.1
De 1.1 à 5 acres.....	22.00	114.75	61.50	3.50	18.50	9.00	2.00	-	231.25	0.4
De 5.1 à 10 acres.....	53.00	123.00	68.00	-	6.50	-	20.00	-	270.50	0.5
De 10.1 à 50 acres.....	186.00	509.00	354.00	11.00	-	-	30.00	-	1,090.00	2.1
De 51 à 100 acres.....	-	466.00	374.00	95.00	-	-	-	-	935.00	1.8
De 101 à 500 acres.....	28.75	2,548.00	1,270.00	-	-	-	-	-	3,846.75	7.4
De 501 à 1,000 acres.....	-	691.00	640.00	-	-	-	-	-	1,331.00	2.6
De 1,001 à 5,000 acres.....	-	-	6,682.00	-	-	-	-	-	6,682.00	12.9
Plus de 5,000 acres.....	-	-	37,529.00	-	-	-	-	-	37,529.00	72.2
TOTAL.....	292.50	4,472.50	46,990.50	113.00	28.25	9.25	52.00	0.75	51,958.75	100.0
POURCENTAGE.....	0.6	8.6	90.4	0.2	0.1	-	0.1	-	100.0	

NOMBRE D'INCENDIES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	9	23	15	-	1	-	-	-	48	12.2
Ouvriers forestiers.....	1	10	14	2	3	2	2	-	34	8.7
Récréation.....	2	29	13	5	1	2	1	-	53	13.5
Voyageurs.....	12	35	20	8	17	6	2	-	100	25.5
Chemins de fer.....	2	3	13	1	-	-	-	1	20	5.1
Foudre.....	-	5	11	9	6	4	-	-	35	8.9
Travaux publics.....	-	3	14	2	2	-	-	-	21	5.4
Incendiaires.....	-	5	12	2	1	-	-	-	20	5.1
Non-classifiées.....	6	14	12	4	3	-	2	-	41	10.5
Inconnues.....	-	13	2	3	1	1	-	-	20	5.1
TOTAL.....	32	140	126	36	35	15	7	1	392	100.0
POURCENTAGE.....	8.2	35.7	32.1	9.2	8.9	3.8	1.8	0.3	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR MOIS, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	82.00	1,071.25	278.00	-	-	-	-	-	1,431.25	2.8
Ouvriers forestiers.....	-	428.75	613.25	-	-	4.00	-	-	1,046.00	2.0
Récréation.....	4.00	435.75	233.50	0.50	-	0.25	2.00	-	676.00	1.3
Voyageurs.....	111.50	842.75	641.25	4.25	27.00	5.00	40.00	-	1,671.75	3.2
Chemins de fer.....	1.00	118.00	40,433.25	-	-	-	-	0.75	40,553.00	78.1
Foudre.....	-	3.75	4.00	106.25	0.25	-	-	-	114.25	0.2
Travaux publics.....	-	47.00	3,921.00	-	-	-	-	-	3,968.00	7.6
Incendiaires.....	-	716.75	79.00	1.00	-	-	-	-	796.75	1.5
Non-classifiées.....	94.00	26.25	146.25	1.00	-	-	10.00	-	277.50	0.5
Inconnues.....	-	782.25	641.00	-	1.00	-	-	-	1,424.25	2.8
TOTAL.....	292.50	4,472.50	46,990.50	113.00	28.25	9.25	52.00	0.75	51,958.75	100.0
POURCENTAGE.....	0.6	8.6	90.4	0.2	0.1	-	0.1	-	100.0	

SUPERFICIE INCENDIÉE EN ACRES PAR TYPE DE TERRAIN, SELON LES CAUSES D'INCENDIE

SERVICE DE LA PROTECTION, ASSOCIATIONS ET CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-AFFILIÉS

CAUSES	BOIS MARCHANDS	JEUNES BOIS	BRÛLIS ANCIENS	BRÛLIS RÉCENTS	BÛCHÉS RÉCENTS	AUTRES TERRAINS FORESTIERS	TERRAINS NON- FORESTIERS	TOTAL	POURCENTAGE
Abatis.....	405.00	63.75	59.50	130.75	378.25	15.00	379.00	1,431.25	2.8
Ouvriers forestiers.....	187.00	52.00	18.00	300.25	482.00	6.00	0.75	1,046.00	2.0
Récréation.....	25.00	168.25	85.25	67.00	313.50	0.25	16.75	676.00	1.3
Voyageurs.....	72.25	232.50	128.75	329.50	752.00	39.00	117.75	1,671.75	3.2
Chemins de fer.....	-	19,617.00	9,482.00	-	0.75	0.25	11,453.00	40,553.00	78.1
Foudre.....	1.00	107.00	0.25	-	4.50	1.50	-	114.25	0.2
Travaux publics.....	646.00	3,237.00	-	-	53.00	2.00	30.00	3,968.00	7.6
Incendiaires.....	-	55.00	-	9.00	704.75	-	28.00	796.75	1.5
Non-classifiées.....	14.00	34.00	54.00	4.00	130.00	5.50	36.00	277.50	0.5
Inconnues.....	110.50	50.00	325.00	225.00	502.00	94.25	117.50	1,424.25	2.8
TOTAL.....	1,460.75	23,616.50	10,152.75	1,065.50	3,320.75	163.75	12,178.75	51,958.75	100.0
POURCENTAGE.....	2.8	45.5	19.5	2.1	6.4	0.3	23.4	100.0	

**POURCENTAGE DU NOMBRE DE FEUX, DE LA SUPERFICIE INCENDIÉE ET
DES DOMMAGES CAUSÉS, PAR CAUSES D'INCENDIE**

CAUSES	NOMBRE D'INCENDIES	SUPERFICIE INCENDIÉE	DOMMAGES CAUSÉS A LA FORÊT	MOYENNE DES POUR- CENTAGES
Abatis.....	12.2	2.8	5.1	6.7
Ouvriers forestiers.....	8.7	2.0	3.2	4.6
Récréation.....	13.5	1.3	1.4	5.4
Voyageurs.....	25.5	3.2	3.0	10.6
Chemins de fer.....	5.1	78.1	67.0	50.1
Foudre.....	8.9	0.2	0.3	3.1
Travaux publics.....	5.4	7.6	15.7	9.6
Incendiaires.....	5.1	1.5	1.1	2.6
Non-classifiées.....	10.5	0.5	0.5	3.8
Inconnues.....	5.1	2.8	2.7	3.5
TOTAL.....	100.0	100.0	100.0	100.0

**NOMBRE D'INCENDIES PAR ORGANISATION DE PROTECTION,
SELON LE MODE D'EXTINCTION**

ORGANISATION	EXTINCTION				TOTAL	
	AVEC AIDE		SANS AIDE			
	NOMBRE	POUR- CENTAGE	NOMBRE	POUR- CENTAGE	NOMBRE	POUR- CENTAGE
<i>Service de la Protection</i>						
District No 1.....	21	84.0	4	16.0	25	6.4
" " 2.....	25	100.0	-	-	25	6.4
" " 3.....	23	79.3	6	20.7	29	7.4
" " 4.....	51	87.9	7	12.1	58	14.8
" " 5.....	-	-	1	100.0	1	0.2
" " 6.....	17	85.0	3	15.0	20	5.1
" " 7.....	11	100.0	-	-	11	2.8
" " 8.....	12	92.3	1	7.7	13	3.3
" " 9.....	5	100.0	-	-	5	1.3
" " 10.....	28	100.0	-	-	28	7.2
" " 11.....	5	100.0	-	-	5	1.3
" " 12.....	1	100.0	-	-	1	0.2
TOTAL.....	199	90.0	22	10.0	221	56.4
<i>Associations de protection</i>						
Laurentian F.P. Ass..	43	53.7	37	46.3	80	20.5
Lower Ottawa F.P.A..	25	78.1	7	21.9	32	8.2
Ottawa River F.P.Ass.	4	28.6	10	71.4	14	3.5
Price Bros. F.P.Ass...	4	28.6	10	71.4	14	3.5
St. Maurice F.P.Ass...	3	13.6	19	86.4	22	5.6
So.St.Lawrence F.P.A.	5	83.3	1	16.7	6	1.5
TOTAL.....	84	50.0	84	50.0	168	42.8
Concessionnaires et pro- priétaires non-affiliés..	1	33.3	2	66.7	3	0.8
GRAND TOTAL.....	284	72.5	108	27.5	392	100.0

NOMBRE DE FEUX PAR ORGANISATION DE PROTECTION, SELON LES MOYENS DE DÉCOUVERTE

ORGANISATION	AVIONS		TOURS		GARDES-FEU		PUBLIC		TOTAL	
	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%	NOM- BRE	%
<i>Service de la Protection</i>										
District No 1...	-	-	1	4.0	13	52.0	11	44.0	25	6.4
" " 2...	-	-	3	12.0	15	60.0	7	28.0	25	6.4
" " 3...	-	-	10	34.5	2	6.9	17	58.6	29	7.4
" " 4...	-	-	8	13.8	15	25.9	35	60.3	58	14.8
" " 5...	-	-	-	-	-	-	1	100.0	1	0.2
" " 6...	-	-	1	5.0	9	45.0	10	50.0	20	5.1
" " 7...	-	-	1	9.1	7	63.6	3	27.3	11	2.8
" " 8...	-	-	-	-	1	7.7	12	92.3	13	3.3
" " 9...	-	-	-	-	4	80.0	1	20.0	5	1.3
" " 10...	-	-	1	3.6	16	57.1	11	39.3	28	7.2
" " 11...	-	-	-	-	1	20.0	4	80.0	5	1.3
" " 12...	-	-	-	-	1	100.0	-	-	1	0.2
TOTAL	-	-	25	11.3	84	38.0	112	50.7	221	56.4
<i>Associations de protection</i>										
Laurentian F. P. A.	1	1.3	22	27.5	23	28.7	34	42.5	80	20.5
Lower Ott. F.P.A.	-	-	6	18.7	8	25.0	18	56.3	32	8.0
Ottawa Riv. F.P.A.	2	14.3	2	14.3	6	42.8	4	28.6	14	3.5
Price Bros. F.P.A.	1	7.2	-	-	5	35.7	8	57.1	14	3.5
St.Maurice F.P.A.	-	-	4	18.2	4	18.2	14	63.6	22	5.6
So. St.Lawr. F.P.	-	-	2	33.3	2	33.3	2	33.4	6	1.5
TOTAL	4	2.4	36	21.4	48	28.6	80	47.6	168	42.8
Concessionnaires et propriétaires non-affiliés	-	-	1	33.3	-	-	2	66.7	3	0.8
GRAND TOTAL	4	1.0	62	15.8	132	33.7	194	49.5	392	100.0

BUREAU DE MÉTÉOROLOGIE

Dr. G.-O. Villeneuve, i. f., Directeur

Il est intéressant de noter les progrès de la météorologie dans la province de Québec depuis vingt ans. En effet, de science de dilettante qu'elle était alors, la météorologie est passée au premier plan en protection des forêts; elle maintient le bon renom touristique de notre Province; elle est nécessaire aux hydrologistes; elle aide l'agriculture, les pêcheries, l'industrie et le commerce; elle est même utile à l'administration de la justice.

MÉTÉOROLOGIE FORESTIÈRE

Il est maintenant reconnu que la météorologie joue en effet un rôle très important dans la protection des forêts et qu'elle est même à la base des méthodes de prévention des feux de forêt.

Chaque année, le nombre de stations de météorologie forestière augmente, si bien qu'au cours de l'année 1954, le Bureau de Météorologie recevait régulièrement les rapports de 159 stations. Ces 159 stations étaient opérées par les treize organismes suivants:

Bureau de Météorologie.....	68
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	38
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	13
Lower Ottawa Forest Protective Association Ltd.....	15
Ottawa River Forest Protective Association Ltd.....	5
Price Brothers Forest Protective Association Ltd.....	5
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd....	5
Département de la Chasse et des Pêcheries.....	3
Fermes expérimentales fédérales.....	2
Cascapedia Manufacturing and Trading Company.....	1
Fraser Companies Ltd.....	1
Hammermill Paper Company.....	1
St. Anne Power Company.....	1

Chacune de ces 159 stations météorologiques détermine quotidiennement un indice de base et un indice d'inflammabilité pour chacun des peuplements forestiers de sa région.

De plus, un rapport hebdomadaire est envoyé au Bureau de Météorologie par chacune de ces stations, pour être vérifié par les techniciens de ce

Bureau. Au cours de l'été 1954, le nombre de jours/indices a été sensiblement le même qu'en 1953, soit 21,497 jours/indices, comparativement à 21,563 en 1953. On a toutefois remarqué un plus grand nombre d'erreurs de calcul en 1954, soit un total de 1,119, comparativement à un total de 832 en 1953. Ceci peut s'expliquer du fait que nous avons connu une saison plutôt pluvieuse, qui a contribué à compliquer quelque peu les calculs de l'indice d'inflammabilité.

Tout au long de la saison de protection, les officiers du Bureau de Météorologie se sont efforcés de faire réaliser aux gardes-feu et aux inspecteurs des divers organismes de protection toute l'importance de la météorologie dans le système de protection des forêts.

MÉTÉOROLOGIE INSTRUMENTALE

Voici la liste des appareils installés aux diverses stations météorologiques du réseau provincial, pour remplacer les instruments défectueux ou pour compléter certaines stations:

Abris météorologiques	15	Psychromètres	25
Abri psychrométrique	1	Tables à neige	7
Abris thermométriques	2	Thermographes	8
Anémomètres	21	Thermomètres Six	30
Barographes	5	Thermomètres à maxima . . .	28
Baromètres	2	Thermomètres à minima . . .	37
Bourçons pour anémomètres . .	21	Thermomètres à minima	
Echelles à neige	7	(Herbe)	2
Evaporimètres	15	Thermomètre solaire	1
Girouettes	15	Thermomètres (Autres) . . .	66
Héliographe	1	Verres gradués	79
Hygrographes	6		

Les mêmes formules que par les années passées ont été fournies aux observateurs, pour obtenir les données de météorologie forestière, de météorologie agricole et de climatologie.

CLIMATOLOGIE

Comparativement à un réseau de quelques stations en 1936, alors que fut fondé le Bureau de Météorologie, les conditions atmosphériques proviennent maintenant régulièrement de plus de trois cents postes d'observations météorologiques.

Des observateurs compétents ont recueilli en 1954 des notes de première valeur sur la température, l'humidité, l'évaporation, le vent, l'inso-
lation et la précipitation, sans parler des phénomènes phénologiques propres à chaque localité de la Province.

Les registres du Bureau de Météorologie actuellement à la disposition du public comprennent :

- 1—Un résumé mensuel du temps à toutes les stations du réseau;
- 2—Une étude des précipitations de la saison d'été;
- 3—Des études climatiques spéciales à l'intention des services gouvernementaux et des organismes d'utilité publique;
- 4—Un bulletin météorologique mensuel publié par le Bureau provincial des Statistiques;
- 5—Un feuillet météorologique mensuel publié par le Bureau de Météorologie.

PUBLICATIONS

Deux nouvelles publications se sont ajoutées en 1954 à la liste des publications du Bureau de Météorologie. Ce sont les suivantes :

Villeneuve, G.-Oscar, 1954. L'enneigement de Québec. Département des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 26. (Édition anglaise, Bulletin No 26A).

Villeneuve, G.-Oscar, 1954. Valeurs Calorifiques. Département des Terres et Forêts. Bureau de Météorologie. Bulletin No 27.

À chaque mois, le feuillet météorologique a de plus été expédié à plus de 800 personnes ou organismes.

SERVICE D'INFORMATION

Comme par les années passées, le Bureau de Météorologie a eu à répondre à 179 demandes spéciales, qu'on a classées comme suit d'après leur origine :

Québec.....	144	Allemagne.....	2
Alberta.....	2	Angleterre.....	2
Colombie Britannique.....	3	États-Unis.....	17
Nouveau-Brunswick.....	1	Pologne.....	4
Manitoba.....	2	Portugal.....	2

Durant la saison d'hiver, le Bureau de Météorologie a maintenu en opération le service de renseignements établi depuis quelques années pour

le bénéfice des skieurs tant du pays que de l'étranger. Le nombre des stations d'enneigement est passé de 56 stations en 1953 à 59 stations en 1954. Ces stations d'enneigement sont réparties comme suit:

Région de Québec	12
Région de Montréal	30
Région des Cantons de l'Est	8
Région de la Gatineau	4
Région du Saguenay	5

Le même système utilisé les années précédentes a été remis en pratique en 1954. En somme, les rapports de 59 stations météorologiques opérées spécialement pour les amateurs de sports d'hiver ont été transmis régulièrement à plus de 225 organismes ou agences de publicité tant au Canada qu'aux États-Unis. Comme par les années passées, le Bureau de Météorologie a obtenu, pour ce service de renseignements, la collaboration bénévole des compagnies de chemins de fer C.N.R. et C.P.R. et des compagnies d'aviation Trans-Canada Airlines, Colonial Airlines et Northeast Airlines.

RECHERCHES

Comme par les années passées, les recherches effectuées à la Station Forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, à la demande d'ingénieurs, d'agronomes, de forestiers ou de biologistes, les enquêtes de renseignements météorologiques en relation avec différents phénomènes naturels et les études sur le régime des eaux, ont tenu actifs les observateurs de la station expérimentale de météorologie de Duchesnay et les techniciens du Bureau de Météorologie.

BUREAU D'ENTOMOLOGIE

Gérard Paquet, i.f., Directeur

L'année 1954 a marqué une étape importante dans la lutte contre les insectes forestiers dans la Province de Québec. Pour la première fois en effet, l'on entreprenait en Gaspésie un arrosage aérien de grande envergure, pour enrayer l'épidémie de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette au moyen d'insecticides. Comme par les années passées, le Bureau d'Entomologie s'est aussi occupé en 1954 de poursuivre son inventaire annuel des insectes forestiers et de faire un relevé des dommages causés par les insectes de nos forêts. Ajoutons que le Bureau d'Entomologie a encore été appelé en 1954 à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes qui s'attaquent aux arbres et aux matières ligneuses. Notons enfin que l'année 1954 a été marquée par la nomination d'un nouveau directeur du Bureau d'Entomologie, en remplacement du Dr Lionel Daviault, qui a dirigé les destinées de ce Bureau pendant de nombreuses années et qui a apporté une contribution considérable à la lutte contre les insectes forestiers dans notre Province.

ARROSAGES AÉRIENS

L'année 1954 a été marquée par le premier arrosage aérien de grande envergure dans le Québec, soit un arrosage au DDT contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette sur une étendue de près de 500 milles carrés dans la région de Matapédia. D'autres arrosages aériens avaient déjà été effectués dans le passé contre cet insecte, mais il s'agissait plutôt d'expériences à petite échelle. Un premier arrosage expérimental fut tenté en 1945 au lac Cabonga, dans la région de l'Outaouais. Six ans plus tard, soit en 1951, on reprenait ces expériences sur une étendue de 180 acres près de Bagotville, dans la région du Saguenay. L'année suivante, une première application pratique fut tentée sur une étendue de 8,000 acres au lac Causapscal, dans la région de Matapédia.

La même région de Matapédia devait être témoin en 1954 de la plus vaste opération du genre jamais entreprise dans le Québec: l'arrosage de 318,365 acres dans les bassins des rivières Rimouski, Mitis et Patapédia, aux confins du Québec et du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'une entreprise conjointe du Gouvernement Provincial de Québec et des compagnies forestières intéressées. L'administration du projet avait été confiée à un comité de la Quebec Forest Industries Association Limited, composé de représentants de cette dernière association, du Département des Terres et Forêts et des compagnies concernées.

On a utilisé à cette fin deux pistes d'envoi, dont l'une était située à Patapédia, dans le Québec, et l'autre à Horne's Gulch, au Nouveau-Brunswick, près de la frontière du Québec. On avait nolisé quatorze avions spécialement adaptés à ce genre de travail. Il s'agissait de biplans Stearman pourvus de gicleurs sous les ailes inférieures. Huit de ces avions ont été utilisés à la base de Patapédia et six à la base de Horne's Gulch.

L'insecticide employé était du DDT en solution dans une huile minérale dans une proportion de 12½ pour cent. On a dépensé 160,000 gallons de cette solution, au rythme de 140 gallons par envolée. Ces 140 gallons d'insecticide étaient répandus en 7½ minutes, à raison de ½ gallon par acre.

On a dépensé à cette fin une somme globale de \$338,793.45, soit environ \$1.06 par acre. La moitié de cette somme a été assumée par le Département des Terres et Forêts et l'autre moitié a été soldée à parts égales par New Brunswick International Paper Company, Price Brothers & Company Limited et Restigouche Company Limited.

Les résultats complets de cet arrosage ne pourront être constatés avant quelques années. Mais une vérification effectuée dans les environs du lac Rimouski a permis d'établir que cet arrosage avait détruit en moyenne 93.8 pour cent des larves de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, ce pourcentage de mortalité larvaire ayant varié entre 78.8 et 100.0, suivant la quantité d'insecticide déposé sur le feuillage. Notons toutefois que cet arrosage ne visait pas tant à mettre fin à cette épidémie, qu'à donner aux arbres les années de répit dont ils avaient besoin pour survivre jusqu'au terme de l'épidémie.

INVENTAIRE ANNUEL DES INSECTES FORESTIERS

Le Bureau d'Entomologie poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers, en collaboration avec les gardes-feu du Service de la Protection et des associations de protection des forêts et les employés des compagnies forestières. Tous ces collaborateurs s'occupent de faire la collection d'échantillons d'insectes dans leurs territoires respectifs, suivant une méthode uniforme. Ces collections d'insectes sont adressées à notre laboratoire de Duchesnay, comté de Portneuf, où elles sont examinées avec soin, après quoi les larves ou chenilles sont mises en élevage jusqu'à l'état adulte.

Comme on pourra le constater au tableau No 1, 625 collectionneurs nous ont expédié en 1954 un total de 6,072 échantillons d'insectes, dont

TABLEAU No 1—ÉCHANTILLONNAGE DES INSECTES FORESTIERS

ORGANISATION	NOMBRE DE COLLECTEURS		NOMBRE DE COLLECTIONS	
	1953	1954	1953	1954
<i>Service de la Protection</i>				
District No 1—Abitibi.....	8	14	14	72
" " 2—Témiscamingue.....	24	38	130	153
" " 3—Gatineau.....	12	11	61	59
" " 4—Nord de Montréal.....	24	23	211	148
" " 5—Haut St-Maurice.....	9	7	31	42
" " 6—Chicoutimi.....	16	17	109	117
" " 7—Roberval.....	2	—	2	—
" " 8—Québec et Cantons de l'Est.....	12	15	61	78
" " 9—Rive-Sud.....	15	13	132	119
" " 10—Gaspésie.....	19	19	46	56
" " 11—Côte-Nord.....	5	1	30	1
" " 12—Parc des Laurentides.....	15	12	51	32
TOTAL.....	161	170	878	877
<i>Associations et Compagnies</i>				
John Breakey Ltd.....	6	7	26	35
Canada Paper Company.....	3	1	8	5
Canadian International Paper Company				
Division Noranda.....	15	21	133	337
" Clova.....	9	4	43	11
" Maniwaki.....	17	17	63	101
" St-Jovite.....	4	4	29	15
" Trois-Rivières.....	7	11	45	152
" Harrington.....	3	3	15	20
Consolidated Paper Corporation Ltd.....	7	9	71	189
E. B. Eddy Company Ltd.....	5	5	25	29
Gaspesia Sulphite Company Ltd.....	5	1	5	1
Hammermill Paper Company.....	1	1	40	34
Lake Megantic Pulp Company.....	1	1	11	14
Laurentian Forest Protective Association Ltd.....	90	71	480	395
James MacLaren Company Ltd.....	28	26	180	181
Ottawa River Forest Protective Association Ltd.....	46	58	181	244
Price Brothers Forest Protective Association Ltd.....	47	48	451	413
Québec North Shore Paper Company.....	—	2	—	4
Singer Manufacturing Company.....	7	5	49	83
Southern St. Lawrence Forest Protective Association Ltd.....	56	57	344	246
St. Lawrence Corporation Ltd.....				
Division East Angus.....	1	2	1	10
" Trois-Rivières.....	3	3	9	22
" Dolbeau.....	—	2	—	5
St. Maurice Forest Protective Association Ltd.....	63	76	547	597
TOTAL.....	424	435	2,756	3,143
Bureau d'Entomologie.....	9	9	2,018	2,032
Divers autres collaborateurs bénévoles.....	15	11	107	20
GRAND TOTAL.....	609	625	5,759	6,072

TABLEAU No 2—NOMBRE DE COLLECTIONS PAR ESSENCE INVENTORIÉE

ESSENCE INVENTORIÉE	NOMBRE DE COLLECTIONS
RÉSINEUX	
Épinette.....	2,048
Sapin.....	2,329
Pin gris.....	471
" blanc.....	22
" rouge.....	11
" divers.....	22
Cèdre.....	7
Pruche.....	7
Mélèze.....	66
TOTAL.....	4,983
FEUILLUS	
Bouleau.....	159
Merisier.....	15
Tremble.....	635
Érable.....	148
Orme.....	21
Peuplier.....	22
Tilleul.....	16
Sorbier.....	4
Cerisier.....	19
Saule.....	5
Aulne.....	5
Frêne.....	4
Chêne.....	5
Divers.....	21
TOTAL.....	1,079
Divers.....	10
GRAND TOTAL.....	6,072

877 furent recueillis par les gardes-feu du Service de la Protection, 3,143 par le personnel des associations de protection des forêts et des compagnies forestières, 2,032 par les aides-entomologistes du Bureau d'Entomologie et 20 par divers autres collaborateurs. L'année 1954 marque donc un progrès sensible sur l'année précédente, au cours de laquelle 609 collaborateurs nous avaient expédié un total de 5,759 échantillons.

On verra au tableau No 2 comment se répartissent les 6,072 collections effectuées en 1954, suivant les essences inventoriées. On remarquera que 82 pour cent des échantillons ont été prélevés sur des essences résineuses et 18 pour cent sur des essences feuillues.

Apparemment les insectes forestiers auraient été moins abondants en 1954 qu'au cours de l'année précédente. En effet, si l'on réfère au tableau No 3, l'on constatera que, malgré qu'un plus grand nombre de collections aient été effectuées en 1954, 33 espèces d'insectes ont été moins abondan-

TABLEAU No 3 — FRÉQUENCE COMPARÉE DE QUELQUES ESPÈCES D'INSECTES

NOM DE L'INSECTE	NOMBRE D'ÉCHANTILLONS REÇUS			
	1951	1952	1953	1954
Petite mouche à scie du mélèze (<i>Anoplonyx laricis</i>).....	25	21	9	14
Mouche à scie du bouleau (<i>Arge pectoralis</i>).....	7	10	5	2
Mouche à scie de l'orme (<i>Cimbex americana</i>).....	2	5	2	1
Mouche à scie européenne de l'épinette (<i>Diprion hercyniae</i>)..	343	234	272	381
Mouche à scie à tête noire du sapin (<i>Neodiprion abietis</i>)....	68	74	185	36
Mouche à scie de Leconte (<i>Neodiprion lecontei</i>).....	2	—	1	—
Mouche à scie à tête jaune de l'épinette (<i>Pikonema alaskensis</i>)	190	160	211	69
Mouche à scie à tête verte de l'épinette (<i>Pikonema dimmockii</i>)	195	220	151	75
Mouche à scie du mélèze (<i>Pristiphora erichsonii</i>).....	8	5	4	17
Mouche à scie du sorbier (<i>Pristiphora geniculata</i>).....	9	3	2	4
Mouche à scie verte du bouleau (<i>Nematus unicolor</i>).....	1	4	2	1
Mouche à scie tisseuse (<i>Cephalcia fascipennis</i>).....	14	10	8	3
Mouche à scie du pin gris (<i>Neodiprion swainei</i>).....	14	4	22	172
Arpenteuse du tilleul (<i>Erannis tiliaria</i>).....	6	4	25	17
Arpenteuse de l'épinette (<i>Caripeta divisata</i>).....	22	6	18	9
Arpenteuse bossue de la pruche (<i>Ectropis crepuscularia</i>)....	2	3	10	2
Arpenteuse de la pruche (<i>Lambdina fiscellaria</i>).....	162	85	179	122
Arpenteuse hâtive de l'épinette (<i>Eupithecia filmata</i>).....	25	15	25	13
Arpenteuse brune de l'épinette (<i>Eupithecia palpata</i>).....	68	68	34	49
Fausse arpenteuse de la pruche (<i>Nepytia canosaria</i>).....	9	7	24	11
Arpenteuse dodue (<i>Protoboarmia porcelaria</i>).....	107	162	119	143
Arpenteuse verte de la pruche (<i>Nepytia phantasmaria</i>).....	14	7	25	27
Arpenteuse verte de l'épinette (<i>Semiothisa granulata</i>).....	211	200	132	143
Arpenteuse du mélèze (<i>Semiothisa sermaculata</i>).....	13	15	10	5
Chenille caméléon (<i>Anomogyna eliminata</i>).....	48	29	57	45
Chenille caméléon (<i>Anomogyna perquirata</i>).....	11	2	12	5
Autographe de l'épinette (<i>Autographa sp.</i>).....	40	41	59	84
Porte-case du mélèze (<i>Coleophora laricella</i>).....	5	4	6	5
Arlequin du sapin (<i>Elaphria versicolor</i>).....	27	38	101	97
Chenille à raies vertes (<i>Feralia jocosu</i>).....	61	68	75	47
Arlequin de l'épinette (<i>Palthis angulalis</i>).....	15	19	25	11
Phalène de l'épinette (<i>Panthea acronyctoides</i>).....	7	16	19	18
Chenille à tente d'automne (<i>Hyphantria cunea</i>).....	14	6	5	8
Lexis bicolor (<i>Lexis bicolor</i>).....	43	13	19	20
Tordeuse des bourgeons de l'épinette (<i>Choristoneura fumiferana</i>).....	1,056	713	1,080	1,675
Tordeuse à tête noire de l'épinette (<i>Acleris variana</i>).....	44	90	85	41
Tordeuse verte de l'épinette (<i>Tortrix packardiana</i>).....	1	6	8	11
Pyrale des aiguilles de l'épinette (<i>Dioryctria reniculella</i>)....	193	102	57	56
Chenille à tente des forêts (<i>Malacosoma disstria</i>).....	204	362	409	575
Chenille à tente des vergers (<i>Malacosoma americana</i>).....	—	1	25	22
Arpenteuse du mélèze (<i>Tolyte laricis</i>).....	14	2	20	4
Chenille à houppes blanches (<i>Notolophus leucostigma</i>).....	2	10	14	1
Chenille à houppes rousses (<i>Notolophus antiqua</i>).....	7	2	7	20
Chenille à houppes grises de l'épinette (<i>Olene plagiata</i>)....	21	6	34	37
Anisote de l'érable (<i>Anisota rubicunda</i>).....	—	1	3	—
Arpenteuse verte du sapin (<i>Nyctobia limitaria</i>).....	94	66	108	39
Chenille verte du chêne (<i>Nadata gibbosa</i>).....	30	19	46	17
Arpenteuse du printemps (<i>Palaearcta vernata</i>).....	—	—	26	25
Chenille à tente du cerisier (<i>Archips cerasivorana</i>).....	3	1	1	—
Chenille des marais salins (<i>Estigmene acrea</i>).....	2	—	2	1

tes, comparativement à 17 espèces qui se sont avérées plus fréquentes qu'en 1954.

Parmi les espèces qui se sont montrées particulièrement nuisibles, il faut mentionner en premier lieu la Tordeuse des bourgeons de l'épinette. Une épidémie de cet insecte sévit dans notre Province depuis 1939. Elle a débuté en Abitibi, en provenance de l'Ontario, pour se propager ensuite vers l'est, dans toutes les régions de la Province. En 1954, soit 15 ans après le début de cette invasion, le centre principal de contamination se trouvait dans les régions de Matapédia et de la Baie des Chaleurs, quoiqu'il subsistait encore un foyer très actif de réinfestation dans le centre de la Province et un autre foyer de moindre envergure sur la Côte Nord. Comme on pourra le constater sur la carte No 1, les étendues sévèrement défoliées en 1954 comprennent: a) près de la moitié de la Gaspésie, comprise dans les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure et Gaspé-Sud; b) un vaste secteur du centre de la Province, s'étendant de la région du Nord de Montréal vers le lac St-Jean et le bassin de la rivière Saguenay; c) un petit secteur de la Côte Nord, compris dans la partie supérieure des rivières Portneuf et Escoumains. Notons qu'un vaste secteur des superficies sévèrement contaminées de la Gaspésie fera l'objet d'un arrosage aérien au DDT dès le printemps de 1955. La Tordeuse des bourgeons de l'épinette demeure l'ennemi le plus important de nos forêts de conifères. Mais il est intéressant de constater que l'épidémie ne fait encore des progrès marqués que dans la péninsule de la Gaspésie, où l'insecte a rencontré d'immenses peuplements de sapin, qui lui ont permis de provoquer une infestation aux proportions vraiment alarmantes. Un autre fait intéressant à signaler, c'est que la présente épidémie semble devoir épargner la presque totalité des immenses peuplements de conifères de la Côte Nord.

Un autre insecte qui s'est montré extrêmement nuisible ces dernières années, c'est la Livrée des forêts, communément appelée Chenille à tente des forêts. L'épidémie de cet insecte, qui avait été si abondant dans la Province depuis 1951, a perdu beaucoup d'importance en 1954. Comme question de fait, l'insecte a presque disparu de nombreux centres d'infestation. Comme on pourra le constater sur la carte No 2, les étendues sévèrement infestées en 1954 comprennent: a) un vaste secteur des Cantons de l'Est s'étendant du bassin de la rivière Richelieu jusqu'au bassin de la rivière Chaudière; b) un secteur de la région du St-Maurice compris entre le lac Mékinac et la pépinière de Proulx et s'étendant vers l'est jusqu'à Rivière-à-Pierre; c) trois foyers de moindre envergure situés au nord-est, au sud-ouest et au sud-est du lac St-Jean; d) un autre foyer de moindre envergure situé au nord du lac Témiscamingue; e) deux petits foyers

situés près des lacs Lamotte et Blouin en Abitibi; f) un très petit foyer dans le comté de Témiscouata. Un inventaire des masses d'œufs de cet insecte effectué à la fin de la saison nous a permis de prévoir que non seulement cette épidémie de la Chenille à tente des forêts ne s'étendrait pas davantage, mais qu'au contraire elle perdrait beaucoup d'importance en 1955.

Une troisième catégorie d'insectes a attiré fortement l'attention au cours des dernières années. Il s'agit des Mouches à scie du pin gris. Trois espèces principales s'attaquent à nos peuplements de pin gris, mais celle connue sous le nom de Mouche à scie de Swaine est de beaucoup la plus abondante et la plus fréquente. Comme on pourra le constater sur la carte No 3, les étendues sévèrement défoliées par ces insectes en 1954 comprennent: a) un centre principal situé au nord du réservoir Cabonga; b) un autre centre situé au sud de la rivière Manouane, dans la région du St-Maurice; c) trois foyers de moindre importance situés l'un sur la rivière Trenche, dans la région du St-Maurice également, un autre sur la rivière Gatineau, au sud de Clova, et un troisième dans le haut de la rivière Lièvre. D'autres foyers légèrement défoliés ont aussi été localisés au nord et à l'ouest du Lac St-Jean.

Parmi les autres espèces d'insectes qui se sont montrées plus abondantes en 1954 mentionnons: la Mouche à scie européenne de l'épinette, la Mouche à scie du mélèze, la Mouche à scie du sorbier, le Gros charançon de l'épinette, l'Arpenteuse du printemps, la Tordeuse européenne des pousses du pin, la Petite mineuse du bouleau, etc. Par contre, plusieurs espèces ont été moins abondantes en 1954, à savoir: la Mouche à scie à tête jaune de l'épinette, la Mouche à scie du sapin, l'Arpenteuse de la pruche, l'Arpenteuse du tilleul, la Pyrale de l'épinette, la Tordeuse à tête noire de l'épinette, la Chenille à houppes blanches, etc. Notons que, pour la première fois dans la Province de Québec, on a rapporté en 1954 la présence de la Galéruque de l'orme dans le bassin de la rivière Richelieu.

RELEVÉ DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INSECTES

Comme par les années passées, le Bureau d'Entomologie s'est occupé en 1954 de faire le relevé des dommages causés par certains graves fléaux de nos forêts, soit la Tordeuse des bourgeons de l'épinette et le dépérissement du bouleau et du merisier.

a) *Dommages causés par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette*

Le travail sur la Tordeuse des bourgeons de l'épinette a consisté dans l'examen d'arbres étiquetés dans des places d'études de 33 pieds de largeur et de longueur variable suivant la densité du peuplement, chaque place

d'études devant contenir au moins 40 arbres des essences considérées. Ces places d'études étaient distribuées aussi uniformément que possible dans toute la partie accessible des bassins de nos principales rivières. L'objet de ces études était de déterminer, pour chacune des essences considérées, le pourcentage des arbres affectés, le pourcentage moyen de défoliation et le pourcentage de mortalité. Les études effectuées en 1954 ont porté sur 206 places d'études renfermant un total de 8,272 arbres des essences considérées, soit 5,839 sapins, 855 épinettes blanches et 1,578 épinettes noires.

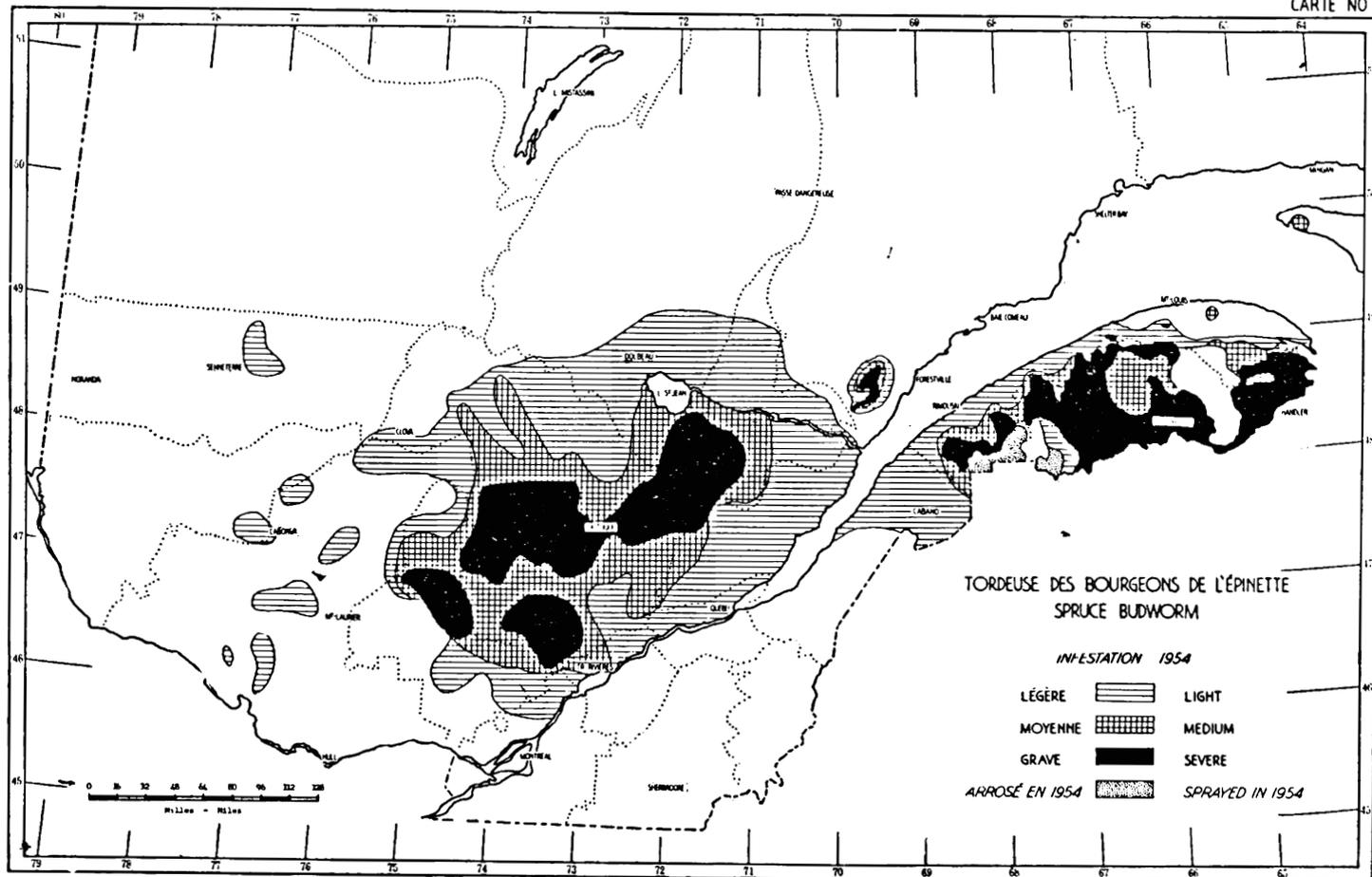
Les résultats de ces études sont présentés dans le tableau No 4. Ils indiquent que c'est sur le sapin que le pourcentage de défoliation est le plus élevé et que ce pourcentage est également plus élevé sur l'épinette blanche que sur l'épinette noire. C'est la même chose pour la mortalité: elle est plus forte sur le sapin que sur l'épinette et également plus forte sur l'épinette blanche que sur l'épinette noire. C'est dans la région des plateaux Rimouski-Matane et du Bas St-Laurent que la défoliation aurait été la plus élevée en 1954. La région du St-Maurice viendrait ensuite, suivie des régions du Saguenay, de Matapédia, de Jacques-Cartier, de la Baie des Chaleurs, etc. Comparativement à l'année précédente, c'est dans la région de la Baie des Chaleurs que la défoliation aurait le plus augmenté en 1954. On note aussi une légère augmentation dans les régions du Saguenay, de Manicouagan, des plateaux Rimouski-Matane et du Bas St-Laurent, de Matapédia et de Gaspé. Par contre, le pourcentage de défoliation a diminué dans les régions du Nord de Montréal, de l'Outaouais et de Jacques-Cartier, tandis qu'il s'est maintenu sensiblement au même niveau dans les régions de l'Abitibi, du St-Maurice et du Lac St-Jean.

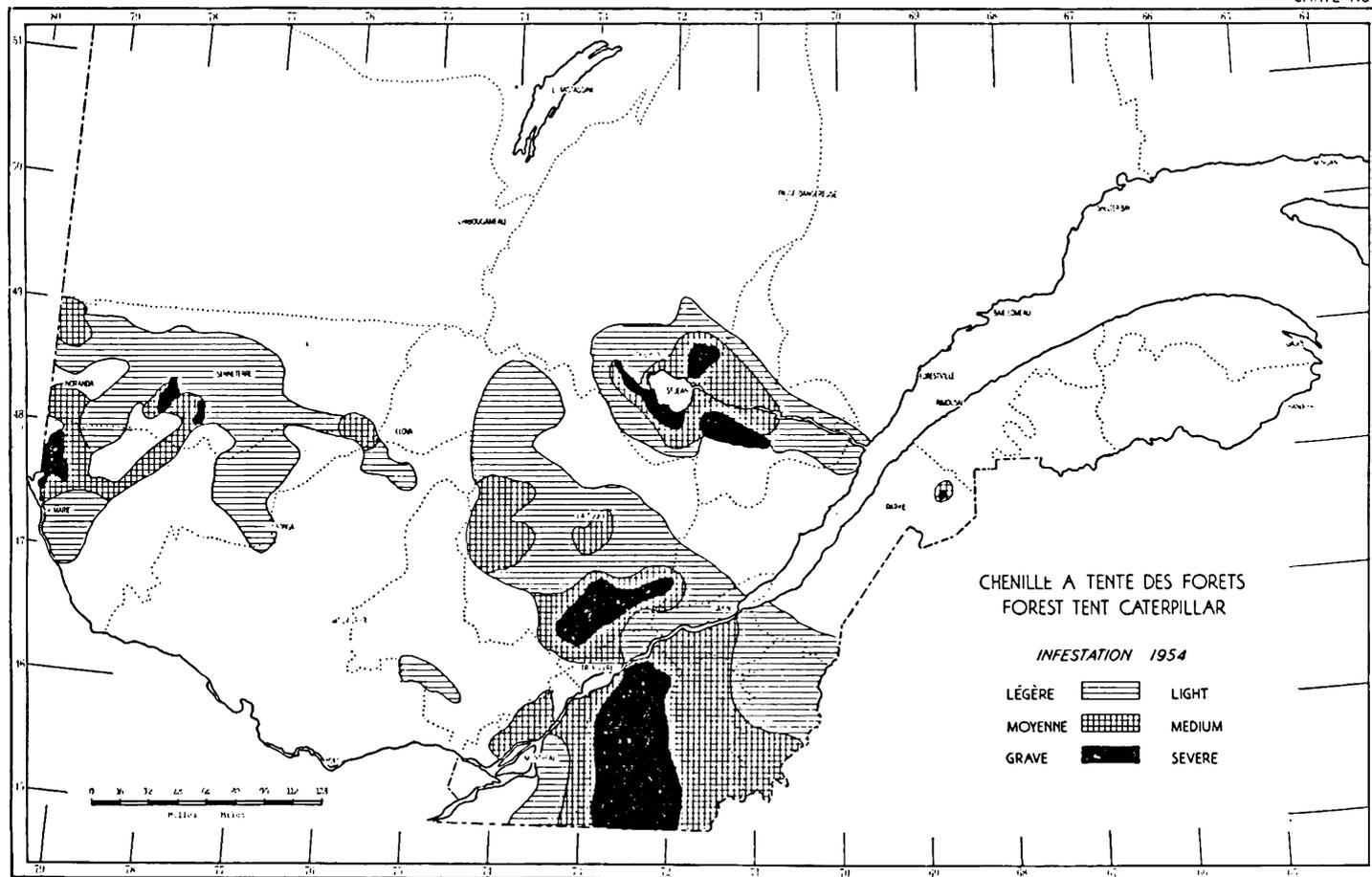
b) *Domages causés par le dépérissement du bouleau et du merisier*

Bien que la cause du dépérissement du bouleau et du merisier demeure incertaine, le Bureau d'Entomologie s'est encore efforcé en 1954 d'établir l'étendue des dommages occasionnés par cette maladie mystérieuse. Comme dans le cas de la Tordeuse des bourgeons de l'épinette, ce travail a consisté dans l'examen d'arbres étiquetés dans des places d'études de 33 pieds de largeur et de longueur variable, suivant la densité du peuplement, chaque place d'études devant contenir au moins 40 arbres des essences considérées. Ces places d'études étaient distribuées aussi uniformément que possible dans toute la partie accessible des bassins de nos principales rivières. L'objet de ces études était de déterminer, pour chacune des essences inventoriées, le pourcentage des arbres affectés, la classe moyenne d'état de santé des arbres et le pourcentage de mortalité. Par suite de l'abondance des autres travaux au programme, les études effec-

tuées sur ce dépérissement en 1954 n'ont porté que sur 62 places d'études renfermant un total de 2,121 arbres des essences considérées, soit 1,751 bouleaux et 370 merisiers.

Les résultats de ces études sont présentés dans le tableau No 5 pour certaines régions de la Province où ce travail a été effectué en 1954. Il ressort de ce tableau qu'en général, le bouleau aurait moins souffert de ce dépérissement que le merisier. L'on sait par ailleurs que les jeunes sujets ont été moins affectés que les arbres plus âgés. Or, l'on constate maintenant que, non seulement les jeunes sujets sont moins sévèrement atteints, mais ils sont même en excellente santé. C'est ce qui nous porte à croire que la cause de ce dépérissement aurait cessé d'exercer son action. Cette assertion semble confirmée par le fait que certains sujets, parvenus à un âge où ils auraient été affectés en ces dernières années, ont été totalement épargnés en 1954. La régression de cette maladie n'empêche toutefois pas les vieux sujets déjà sévèrement affectés de continuer à dépérir. Mais, elle permet aux jeunes sujets qui n'étaient pas trop affectés d'améliorer leur croissance et tout porte à croire qu'ils réussiront à se remettre de cette maladie.





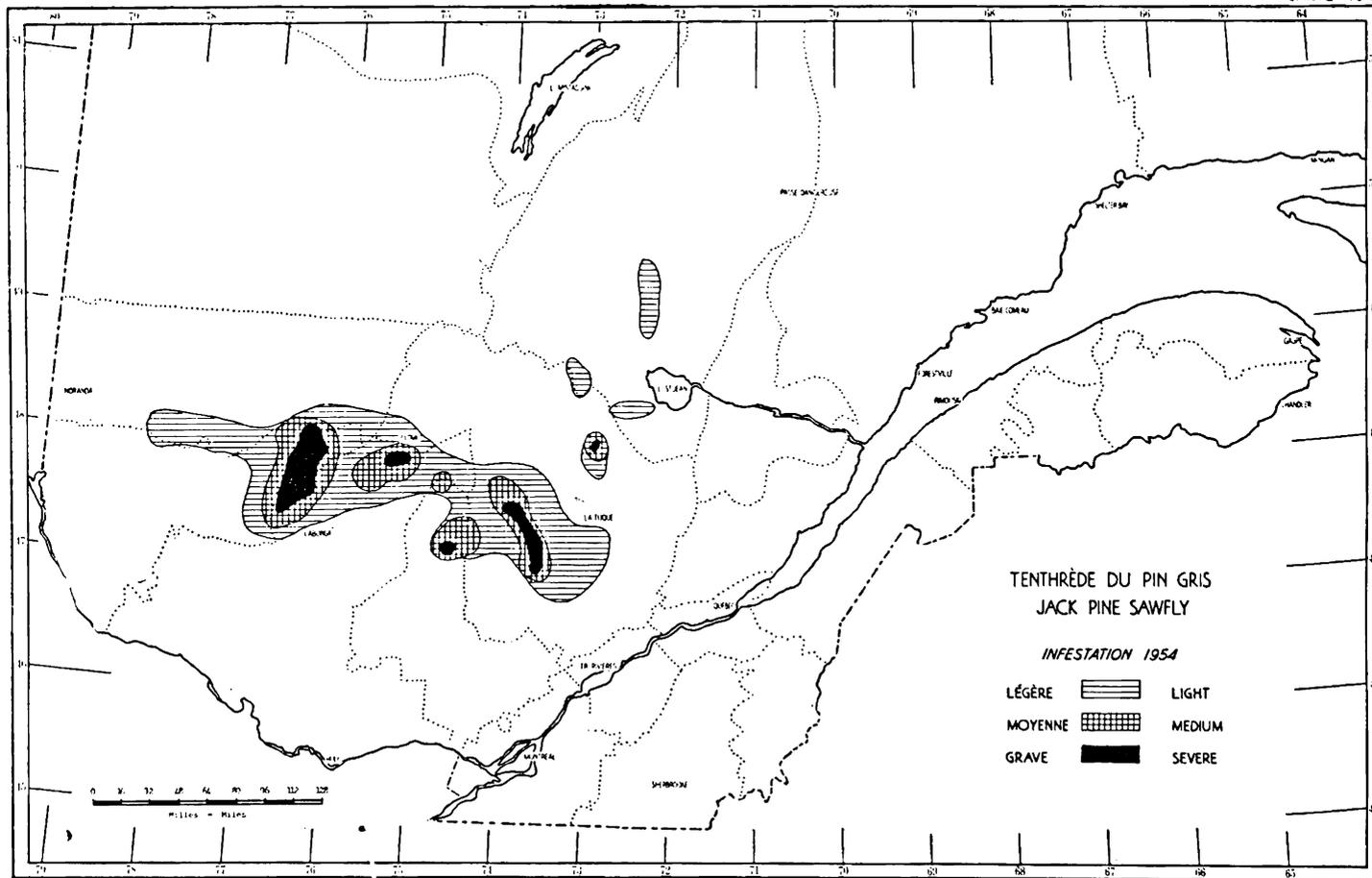


TABLEAU No 5 — ÉTAT DU BOULEAU ET DU MERISIER DANS LES DIVERSES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

RÉGION ÉCONOMIQUE	NOMBRE D'ARBRES ÉTUDIÉS		% DES ARBRES AFFECTÉS		CLASSE MOYENNE (*)		% DES ARBRES MORTS	
	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER	BOULEAU	MERISIER
Abitibi.....	40	—	10.0	—	1	—	5.0	—
Outaouais.....	47	35	100.0	82.9	4	3A	21.3	7.6
St-Maurice.....	360	58	95.3	100.0	3B	3B	16.6	1.7
Jacques-Cartier.....	259	197	97.6	99.3	4	3A	22.0	8.1
Lac St-Jean.....	399	5	90.7	100.0	3B	5A	32.5	60.0
Saguenay.....	414	42	97.1	100.0	3B	4	20.2	11.9
Plateaux Rimouski-Matane et								
Bas St-Laurent.....	40	—	55.0	—	2	—	5.0	—
Baie des Chaleurs.....	53	—	66.0	—	2	—	22.5	—
Gaspé.....	139	33	99.0	81.8	4	4	41.7	27.3
TOTAL.....	1,751	370						

- (*)
- 1 — Arbre normal.
 - 2 — Feuillage anormal: feuilles petites, minces, enroulées, jaunâtres ou autrement anormales.
 - 3A — Rameaux du faite morts sans cause apparente, mais aucune branche morte.
 - 3B — Branches mortes sur moins de la moitié de la cime.
 - 4 — Branches mortes sur plus de la moitié de la cime.
 - 5A — Cime morte avec tige verte.
 - 5B — Cime morte avec tige brune.
 - 6 — Cime morte; rameaux disparus.

CONCLUSION

L'année 1954 a établi un record de 25 ans pour le petit nombre des feux de forêt, qui ont également dévasté une superficie exceptionnellement basse, comparativement aux années précédentes.

Cette diminution du nombre des incendies et de la superficie incendiée a entraîné une réduction considérable des frais d'extinction des incendies, qui a contribué à faire baisser le coût de la protection des forêts.

On a assisté en 1954 à de nouveaux développements de notre système de protection forestière. C'est ainsi que la superficie protégée a augmenté; les effectifs du personnel régulier se sont accrus; l'outillage et l'équipement ont été plus abondants.

Ajoutons qu'on a entrepris en 1954 une révision complète de notre code de protection forestière.

Notons enfin que l'année 1954 a marqué une étape importante dans le développement de notre système de protection des forêts contre les insectes, par un arrosage de grande envergure contre la Tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Nous tenons, en terminant, à remercier le personnel du Service de la Protection et des autres organisations de protection des forêts pour son dévouement et sa coopération. Des remerciements s'adressent également à l'Association Forestière Québécoise et à la Canadian Forestry Association, de même qu'à messieurs les curés, aux journaux, à la Société Radio-Canada et aux autres postes de radio, qui nous ont généreusement prêté leur concours au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Respectueusement soumis,

Henri Kieffer,

Chef du Service de la Protection.

APPENDICE 5

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DES ARPENTAGES

À l'honorable Ministre des
Terres et Forêts,
QUÉBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du service des Arpentages pour l'exercice financier 1954-1955.

La mise en valeur des ressources naturelles du Québec septentrional a reçu, depuis quelques années, une formidable impulsion. Au delà de la zone arborescente, dans le pays désertique de l'Ungava, c'est la course aux gisements miniers. D'immenses réserves de minerais de fer, peut-être les plus riches du monde, attirent l'attention des industriels, des financiers du Canada et des États-Unis. L'arpenteur-géomètre précède la civilisation. Avant que surgissent les villes, les routes, les chemins de fer, il importe de fixer les limites des propriétés minières ou autres, de dresser la carte géographique et topographique des régions qui passent subitement de l'inconnu à la notoriété.

Par ailleurs, dans le secteur s'étendant des rives du St-Laurent jusqu'à la limite de la forêt productive, c'est le royaume de l'industrie forestière, elle aussi pleine d'expansion, et des forces hydrauliques dont on pousse avec vigueur le harnachement. Il y a là un énorme potentiel d'énergie et de richesses dont le gouvernement veut faire profiter non seulement la Côte nord, mais aussi bien les régions de grande activité industrielle moins richement pourvues en houille blanche.

Le service des Arpentages a donc poursuivi son programme d'établissement de grandes lignes de base, afin d'en compléter au plus tôt le réseau et d'y rattacher ensuite les lignes secondaires. Il a, en outre, procédé au levé du plan des bassins de plusieurs rivières riches en matière ligneuse et en pouvoirs d'eau. Ces cartes fondamentales serviront, comme il se doit, à la préparation de cartes topographiques précises, géodésiques et géologiques. On les utilisera également pour les fins d'inventaire fait par le truchement de la photographie aérienne.

Un grand nombre d'équipes d'arpenteurs ont été à l'œuvre plusieurs mois durant, afin d'accélérer la production des cartes qui sont en grande demande.

Pour ce qui est des ressources hydrauliques, le service des Arpentages a collaboré étroitement, avec l'Hydro-Québec, à l'établissement des lignes de transmission qui, partant du barrage de la Bersimis, rejoindront le Lac Saint-Jean, Chibougamau, le centre de la province et même la péninsule gaspésienne de l'autre côté du fleuve.

Dans diverses régions, on s'est appliqué à faire le relevé des cours d'eau et des lacs. C'est une tâche dont on ne soupçonne pas les complications et l'amplitude. En effet, la mosaïque des lacs de la province est vraiment étonnante; les nappes d'eau se comptent par milliers et couvrent environ 12% de la superficie totale de la province.

Cent vingt-quatre différents travaux ont été exécutés pour répondre à la demande des services de l'État. Ainsi, le service a fait des arpentages pour le ministère de la Colonisation, dans les régions où la mise en valeur du sol arable bat son plein. Les besoins du service forestier ont réclamé le tracé de lignes nouvelles, ou le renouvellement d'anciennes lignes, autour des réserves cantonales. Pour satisfaire aux besoins du service des Terres, nous avons procédé à la subdivision de plusieurs emplacements en bordure de nappes d'eau. Pour le ministère des Mines, nous avons établi des lignes cantonales et des parallèles de latitude; enfin, nous avons procédé au levé du plan de chemins, cours d'eau et portages d'utilité publique ou industrielle.

Il semble que l'amplitude et la multiplicité des travaux d'arpentage déterminés par un étonnant développement industriel, mettent à jour l'urgence de renouveler les cadres de la profession d'arpenteur-géomètre, en incitant un plus grand nombre de jeunes gens à opter pour une carrière qui est loin d'être encombrée et dont l'avenir s'annonce brillant.

Au cours de l'année, nous avons publié une nouvelle carte géographique de la Gaspésie (7A) qui est tout à l'honneur des cartographes et des dessinateurs de notre service des Arpentages. Lithographiée en sept couleurs et dressée à l'échelle de 3 milles au pouce, cette carte (en un seul feuillet de $57\frac{1}{4}''$ x $41''$), qui est d'une très belle présentation, est la plus détaillée et la plus complète qui ait encore été publiée.

La dernière édition de cette carte date de 1940 et tous les nouveaux arpentages exécutés depuis ont été compilés avec grande précision et apparaissent sur cette nouvelle édition.

Les districts électoraux, les cantons et seigneuries, ainsi que les boulevards, les grandes routes et chemins qui sillonnent en tous sens cette région, y sont indiqués de même que tous les accidents topographiques, les rivières, lacs et monts.

Le parc national de la Gaspésie et les réserves de chasse et de pêche des Chics-Chocs, ainsi que la ligne de transmission d'énergie électrique, les Boules/Murdochville, y apparaissent sous des teintes appropriées.

Dans un encadrement qui ajoute un cachet tout particulier à cette publication apparaît une carte des Îles-de-la-Madeleine dressée à l'échelle de 8 milles au pouce.

Après avoir corrigé et mis à jour le manuscrit de notre carte du Parc national des Laurentides (3A), à l'échelle de 2 milles au pouce, et de celle des cantons de l'Est (7D), à l'échelle de 3 milles au pouce, nous en avons fait une réédition spéciale.

Trois nouveaux manuscrits de nos cartes régionales seront complétés prochainement: il s'agit de la carte du Nord de Montréal (2), de la carte des comtés de Matane, Matapédia, Rimouski et partie de Bonaventure (7B), et de celle de la partie sud des comtés de Pontiac et de Témiscamingue (10) qui, toutes trois, seront publiées à l'échelle de 3 milles au pouce.

Respectueusement soumis,

QUÉBEC, le 29 juin 1955.

GEORGES CÔTÉ,

directeur du service des Arpentages.

APPENDICE No 5A

INSTRUCTIONS ÉMISES DURANT L'EXERCICE FINANCIER

1954-1955

Les instructions émises pour travaux d'arpentage au cours de l'exercice financier 1954-1955 sont au nombre de cent vingt-quatre (124) et peuvent être classées comme suit:

- 1—Divers arpentages pour les besoins de la colonisation, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST et ABITIBI-OUEST (cantons de: Hébécourt, Launay, Poularies, Royal-Roussillon); BEAUCE (canton de Marlow); BONAVENTURE (canton de Hamilton); CHICOUTIMI (canton de Simard); FRONTENAC (canton de Risborough); GATINEAU (cantons de: Denholm, Low, Wakefield); MATAPÉDIA (canton de Blais); PAPINEAU (canton de Villeneuve); RIMOUSKI (canton de Macpès); RIVIÈRE-DU-LOUP (canton de Bégon)..... 13
- 2—Établissement de lignes formant partie du périmètre du PARC NATIONAL DES LAURENTIDES, pour les besoins de la chasse et de la pêche, dans les comtés suivants: CHICOUTIMI (cantons de: Boilleau, Lartigue, Laterrière); LAC-SAINT-JEAN (canton de Mézy)..... 2
- 3—Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes pour les besoins du service Forestier, dans les comtés suivants: BELLE-CHASSE (canton d'Armagh); CHARLEVOIX (canton de Callières); GASPÉ-NORD (cantons de Cap-Chat et de Tourelle); KAMOURASKA (canton d'Ixworth); MATAPÉDIA (canton de Jetté); RIMOUSKI (cantons de Bédard et d'Ouimet); RIVIÈRE-DU-LOUP (canton de Raudot); ROBERVAL (canton de Demeules); TÉMISCAMINGUE (canton de Nédélec); TÉMIS-COUATA (cantons de Botsford, Packington, Robinson)..... 13
- 4—Subdivisions de lots et divers arpentages pour les besoins du service des Terres, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST (cantons de: Bourlamaque, Dubuisson, Louvicourt, Préissac); ABITIBI-OUEST (cantons de: Chazel, Hébécourt, Lasarre); GASPÉ-SUD (Baie-de-Gaspé-Nord); GATINEAU (cantons de: Bouchette, Wakefield, Wright); LAVIOLETTE (canton de Turcotte); L'ISLET (canton de Fournier); ROUYN-NORANDA (cantons de: Beauchastel, Bousquet, Dasserat, Dufay, LaPause, Rouyn, Vaudray); SAGUENAY (canton de Demonts); TÉMISCAMINGUE (canton de Mazenod)..... 27

- 5—Travaux d'établissement et de renouvellement de lignes cantonales et arpentages de concessions forestières, à la demande de particuliers, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST (cantons de: Bongard, Bourlamaque, Surimeau, Vasson); CHARLEVOIX (canton de Lacoste); CHICOUTIMI; GASPÉ-NORD (cantons de: Boisbuisson, Lapotardière, Lemieux); L'ISLET (canton d'Arago); MATANE (canton de Lagrange); MATAPÉDIA (cantons de: Clarke, Gravier, Richard); ROUYN-NORANDA (cantons de: Béraud, Bousquet, Desroberts); ROBERVAL; TÉMISCAMINGUE (canton de Devlin) 16
- 6—Travaux d'établissement de lignes extérieures et de parallèles de latitude, pour répondre conjointement à nos besoins de cartographie et à ceux du ministère des Mines, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST (cantons de: Anville, Brochart, Bressani, Lapparent); ABITIBI & MISTASSINI (territoires) (cantons de: Beau lieu, Chérizy, LaRochette, Plamondon); ROBERVAL (cantons de: Aigremont, Mance, Mignault) 9
- 7—Travaux de renouvellement de lignes et de levé du plan de chemins, cours d'eau et portages, pour nos besoins de cartographie, dans les comtés suivants: ABITIBI-EST, BEAUCE, CHAMBLY, CHICOUTIMI, GASPÉ-NORD, GASPÉ-SUD, GATINEAU, HUNTINGDON, KAMOURASKA, LAC-SAINT-JEAN, LAPRAIRIE, LAVIOLETTE, LOTBINIÈRE, MÉGANTIC, NAPIERVILLE, NOUVEAU-QUÉBEC, PONTIAC, RICHELIEU, RICHMOND, ROBERVAL, ROUVILLE, ROUYN-NORANDA, SAGUENAY, SAINT-HYACINTHE, SAINT-JEAN, SAINT-AURICE, TÉMISCAMINGUE, VERCHÈRES, WOLFE 43
- 8—Opérations d'arpentage et de cadastre exécutées dans la Ville de Nicolet, à la suite de l'incendie du 21 mars 1955 1

APPENDICE No 5b

ETAT DES LOTS SPECIFIES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1954 - 1955

	NOMBRE	ACRES
Nouveaux lots de ferme	140	5,935
Anciens lots spécifiés de nouveau	556	45,202.48
Droits de passage pour lignes de transmission, chemins de fer ..	15	1,348.26
Iles	479	5,016.51
Terrains spécifiés en territoire non divisés (blocs, réserves can- tonales)	144	37,881.38
Concessions forestières	9	146,432.00
Blocs miniers	2	469.59
Lots de village	46	263.90

APPENDICE No 5c

LE DÉVELOPPEMENT TOTAL DES OPÉRATIONS D'ARPENTAGE TERMINÉES SUR LE TERRAIN AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 1954-55 S'ÉLÈVE AUX CHIFFRES SUIVANTS

Levés de lacs et de rivières	7,920.04 milles	
Levés de portages	264.22	"
Levés de chemins de fer	1,669.23	"
Levés de chemins	12.87	"
Lotissements sur chemins et rivières	8.51	"
Simple chainages	16.39	"
Renouvellements de lignes	106.41	"
Lignes de rangs	91.33	"
Lignes extérieures et centrales	670.73	"
	10,759.73 milles	

APPENDICE No 6

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DU CADASTRE

À l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,
QUÉBEC.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du service du Cadastre pour l'exercice financier 1954-1955.

Les travaux de cadastre exécutés au cours de l'année comprennent des revisions très compliquées dans les vieux centres et des subdivisions en lots pour fins de villégiature autour des lacs, principalement dans la région du Nord de Montréal, dans l'Abitibi et le Témiscamingue.

Les revisions cadastrales nous ont permis de corriger beaucoup d'erreurs existantes, d'établir les numéros exacts de tous les emplacements, de fournir aux municipalités un plan mis à jour avec livre terrier, indispensables à la préparation des rôles d'évaluation, et de faciliter aux registrateurs des divisions d'enregistrement la préparation de nouveaux index d'immeubles des cadastres ainsi revisés.

Les deux graphiques (appendice numéro . . .) dont l'un indique le nombre de plans et livres de renvoi de subdivisions cadastrales reçus, examinés et déposés officiellement à nos archives du cadastre et aux divers bureaux d'enregistrement, et l'autre le nombre de lots créés par voies de subdivisions et de redivisions, nous donnent une idée de l'augmentation constante dans le domaine des transactions immobilières, au cours des années de 1941 à 1955.

À remarquer qu'au cours des dix dernières années, le nombre de plans reçus a pratiquement quintuplé; celui des nouveaux lots créés par voie de subdivisions a presque quadruplé.

Le 21 mars 1955, l'incendie d'une partie du village de Nicolet a nécessité des opérations d'arpentage essentielles pour la confection d'un nouveau plan avec livre de renvoi d'une partie du cadastre de cette municipalité. Nous y avons constaté une discordance considérable entre

l'occupation, le cadastre et les titres de propriété. Un arpentage précis des emplacements détruits et d'une partie du territoire adjacent nous a procuré les données nécessaires pour la confection à grande échelle d'un plan-projet de nouvelles subdivisions ou d'homologations de rues.

Voici la liste des cadastres qui ont été mis en vigueur du 1er avril 1954 au 31 mars 1955:

a) — *Lot relatif aux titres de propriété dans la Gaspésie et le district électoral de Saguenay. (12 Geo. VI, chap. 37 et 14-15 Geo. VI, chap. 39)*

- 1 — Partie du canton de Cap-Chat, division d'enregistrement de Ste-Anne-des-Monts;
- 2 — Partie du village de Gaspé, division d'enregistrement de Gaspé;
- 3 — Partie du canton de Romieu, division d'enregistrement de Ste-Anne-des-Monts;
- 4 — Grosse Île, division d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine;
- 5 — Île Allright division d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine;
- 6 — Partie du canton de Letellier (Sept-Îles), div. d'enregistrement de Saguenay;
- 7 — Partie du canton de Cap-Chat, division d'enregistrement de Ste-Anne-des-Monts;
- 8 — Municipalité de Havre St-Pierre, division d'enregistrement de Saguenay.

b) — *Revisions — 21 George V, chapitre 104.*

- 1 — Partie de la ville de Victoriaville, div. d'enregistrement d'Arthabaska
- 2 — Partie du canton de Cherbourg, div. d'enregistrement de Matane;
- 3 — Partie de la paroisse de Ste-Félicité, div. d'enregistrement de Matane;
- 4 — Partie du canton de Dalibaire, division d'enregistrement de Matane;
- 5 — Partie du canton de Romieu division d'enregistrement de Matane;
- 6 — Village de Courcelles, division d'enregistrement de Frontenac;
- 7 — Partie de la ville d'East-Angus, div. d'enregistrement de Compton;
- 8 — Partie de la paroisse de St-Urbain, div. d'enregistrement No 2 de Charlevoix;
- 9 — Quartier No 2, Cité de Hull, division d'enregistrement de Hull.

c) — *Loi du cadastre, chapitre 320, S.R.Q. 1941.*

- 1 — Partie du territoire du Nouveau-Québec, div. d'enregistrement de Québec;
- 2 — Partie du canton de Lévy, div. d'enregistrement de Lac-St-Jean-Ouest;
- 3 — Partie de la Cité de Rouyn, div. d'enregistrement de Témiscamingue;
- 4 — Partie de la Cité de Noranda, div. d'enregistrement de Témiscamingue;
- 5 — Partie du canton d'Obalski, division d'enregistrement de Lac-St-Jean-Ouest;
- 6 — Partie du canton de McKenzie, div. d'enregistrement de Lac-St-Jean-Ouest;
- 7 — Partie de la Cité de Noranda, div. d'enregistrement de Témiscamingue.

Du premier avril 1954 au 31 mars 1955, 2,410 subdivisions comprenant 40,108 parcelles ont été examinées et déposées officiellement — comparativement à 2,414 subdivisions comprenant 32,893 parcelles pour l'année 1953-1954.

Monsieur Edouard-W. Kirk, arpenteur-géomètre et inspecteur en charge de notre bureau du Cadastre à Montréal, me fait rapport comme suit sur les activités pour l'année écoulée :

“Dans les divisions d'enregistrement d'Abitibi, Argenteuil, Beauharnois, Berthier, Brome, Chambly, Chateauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Iberville, Labelle, Laprairie, L'Assomption, Laval, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Richelieu, Rouville, St-Jean, Shefford, Soulanges, Stanstead, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, un mille sept cent soixante-neuf (1769) numéros de cadastre ont été subdivisés en vingt et un mille quatre cent quatre-vingt-huit (21488) nouveaux numéros ou lopins, en vertu de l'article 2175 du Code civil.”

“Dans les divisions d'enregistrement de Chambly, Chateauguay, L'Assomption, Laval, Montréal, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Terrebonne et Verchères, deux mille vingt-neuf (2029) numéros ont été redivisés en deux mille deux cent quinze (2,215) nouveaux numéros, en vertu de l'article 2175 du Code civil et des articles 17 et 18, chapitre 320 des statuts refondus de la Province de Québec, 1941.”

“Dans les divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Chambly, Chateauguay, Laprairie, L'Assomption, Laval, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Richelieu, Rouville, St-Jean, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, deux cent huit (208) demandes ont été reçues pour corriger sept cent soixante-dix-huit (778) numéros du cadastre, en vertu de l'article 2174 du Code civil.”

“Dans les divisions d'enregistrement d'Argenteuil, Chambly, Chateauguay, Laprairie, L'Assomption, Laval, Missisquoi, Montréal, Rouville, Terrebonne, Vaudreuil et Verchères, trente-deux (32) demandes ont été reçues pour l'annulation de deux mille neuf cent cinquante-cinq (2,955) numéros du cadastre, en vertu de l'article 2174A du Code civil.”

“Durant l'année écoulée, les plans compilés des municipalités suivantes: Ville Baie d'Urfé, Beaconsfield, Dorval, Greenfield Park, Lachine, Lasalle, Montréal-Est, Montréal-Nord, Montréal-Sud, Mont-Royal, Pointe Claire, Saint-Lambert, Saint-Laurent, Cité de Montréal (quartiers St-Antoine, St-Jacques, St-Louis et Sainte-Marie) et Village de Pincourt ont été mis à jour en y ajoutant toutes les subdivisions reçues pour dépôt.”

“Nous avons mis à jour nos abrégés de livre de renvoi des divisions
“d’enregistrement d’Abitibi, Argenteuil, Brome, Chateauguay, Deux-
“Montagnes, Huntingdon, Labelle, L’Assomption, Laval, Missis-
“quoi, Montcalm, Papineau, Rouville, St-Hyacinthe, Terrebonne et
“Vaudreuil, ce qui ajoute un mille quatre-vingt-un (1081) lots à nos
“records.”

Respectueusement soumis,

GEORGES CÔTÉ,
directeur du service du Cadastre.

APPENDICE No 7

RAPPORT ANNUEL DU CHEF DU SERVICE DES TERRES

A l'Honorable Ministre des Terres et Forêts,

QUEBEC.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du service des terres pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1955.

Le travail exécuté se résume comme suit:—

1.—concession, par bail ou par vente, d'emplacements de village et de villégiature, de terrains nécessaires à l'industrie et au tourisme;

2.—acquisition par échange, en vertu de la loi des Terres et Forêts, ou de certaines lois particulières, de terres généralement boisées, susceptibles de servir les intérêts de la colonisation; octroi en retour de terrains ou de concessions forestières d'égale valeur;

3.—étude des projets de transfert, au département de la Colonisation, des terrains nécessaires à l'extension du domaine colonisable;

4.—perception des rentes d'occupation, des loyers, des versements relatifs aux ventes et des redevances seigneuriales encore dues à la Couronne, comme propriétaire des biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon;

5.—étude des cas d'occupation, sans titre, des terres de la Couronne en vue de concéder à l'occupant le terrain qui lui est nécessaire lorsque l'intérêt public ne s'y oppose pas. Lorsqu'il s'agit de squatters indésirables, qui refusent de délaisser le terrain après avoir reçu une mise en demeure à cet effet, des procédures légales sont prises pour obtenir de la Cour la libération du terrain;

6.—administration des biens devenus la propriété de la Couronne par déshérence et disposition des dits biens suivant l'intérêt de la province.

STATISTIQUES DU TRAVAIL EFFECTUÉ

	NOMBRE
Baux en vigueur.....	4,562
" anciens.....	3,960
" nouveaux.....	602
" transportés.....	211
" annulés.....	94
Certificats de vente émis.....	225
Lettres patentes accordées.....	208
Certificats de libération	
Re: Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon.....	42
Projet d'arrêtés en conseil préparés et approuvés.....	34

RECETTES

Loyers.....	\$ 94,366.20
Ventes.....	59,403.53
Honoraires de transferts.....	2,217.25
Intérêts sur arrérages.....	1,924.14
Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon.....	806.13
Royautés (sable).....	10,835.07
Biens en déshérence.....	33.60
	\$169,585.92

CONCESSION DES TERRES

Les terrains de villages et de certaines colonies de villégiature sont concédés à bail ou par certificat de vente en vertu d'arrêtés en conseil qui en fixent le loyer ou le prix de vente et en déterminent les conditions d'établissement.

Les autres cas qui peuvent se présenter sont soumis individuellement à l'approbation du Lieutenant-gouverneur-en-conseil qui détermine pour chacun le prix de vente, le mode de paiement et les conditions d'établissement.

La vente des terrains occupés à bail pour fins de villégiature, d'industrie ou autres, se fait généralement, après un certain nombre d'années d'occupation, lorsque les constructions érigées et les améliorations effectuées donnent un caractère de permanence à l'établissement. Le prix de vente est fixé par le Lieutenant-gouverneur-en-conseil, sur présentation d'un rapport favorable.

COMITE INTERDEPARTEMENTAL

Ce comité, constitué d'officiers du département des Terres et Forêts et de la Colonisation, s'est réuni 4 fois au cours de l'année pour considérer les questions qui lui ont été soumises et dont les principales sont les suivantes:—

- 1°.—transferts de lots à la colonisation;
- 2°.—utilisation rationnelle de certains lots impropres à la culture;
- 3°.—rétrocessions de lots par le Ministère de la Colonisation au département des Terres et Forêts.

Les recommandations de ce comité, auxquelles il a été donné suite ont été les suivantes:

- 1°.—transfert à la colonisation de 60 lots ou parties de lots;
- 2°.—rétrocession au département des Terres et Forêts par le département de la Colonisation de 236 lots ou parties de lots.

Les terrains ainsi rétrocédés sont ajoutés aux réserves forestières cantonales, aux réserves forestières spéciales ou aux concessions forestières, suivant ce qui convient le mieux dans l'intérêt public.

ACQUISITION ET ÉCHANGE DE TERRES

1 — En avril 1954, le gouvernement de la Province a acheté de la Corporation de Disposition des Biens de la Couronne (Canada), au prix de \$55,000.00, les terrains de l'aéroport militaire désaffecté de Mingan, y compris les bâtisses et le matériel qui s'y trouvaient encore. Les terres ainsi acquises ont une étendue de 7,000 acres.

2 — En septembre 1953, le département a été autorisé à obtenir par un échange les 3,500 acres de terres propres à la colonisation, détenues à Notre-Dame-des-Pins (Beauce) et aux environs par M. Laurent Poulin.

En juillet 1954, un premier acte d'échange a été signé par lequel la Couronne est devenue propriétaire de 1,353 acres pour lesquelles l'échangiste a reçu des permis de coupe équivalents. Il doit incessamment fournir les titres des autres terrains. Comme toujours en pareil cas, les titres sont insuffisants et l'échangiste s'occupe à les compléter. Les recherches et le temps que nécessite ce travail expliquent le retard apporté à la réalisation complète de l'échange.

3 — En novembre 1954, le département a été autorisé à échanger certains terrains et droits usufruitiers affectant quelque 500 acres de terre dans le canton de Laterrière, dans le voisinage des barrages érigés

par le gouvernement pour l'établissement du réservoir Kénogami. Cet échange aura pour résultat de délimiter exactement la propriété de Mlle Marie Dubuc et celle de la Couronne, de réserver en faveur de deux parties les droits de passage affectant les deux propriétés et de faire disparaître les droits usufruitiers qui affectaient ces terrains.

Il y a lieu de croire que l'échangiste pourra fournir des titres satisfaisants et que l'échange sera complété au cours de l'exercice 1955-56.

RELATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES

Les officiers du Service des Terres travaillent en étroite collaboration avec ceux des Arpentages, de la Protection et du Service Forestier, puisque les travaux de l'un presque toujours complètent ceux des autres ou leur servent de base. Ce sont surtout les ingénieurs et les inspecteurs du Service Forestier qui sont les agents, sur le terrain, du Service des Terres.

TENURE DES TERRES

Le tableau annexé à ce rapport montre, sous différentes dénominations, l'étendue des terres de la Couronne et des terrains du domaine privé.

Respectueusement soumis,

Le Chef du Service

J.-ÉDOUARD GUAY,
Sous-ministre adjoint.

APPENDICE No 7a
TENURE DES TERRES
PROVINCE DE QUÉBEC

	MILLES CARRÉS
1.—Terres aliénées, patentées, octroyées.....	36 000
a) grande propriété.....	9,000 m.c.
b) moyenne et petite propriété.....	27,000 “
2.—Terres en voie d'aliénation, par billets de location, ventes conditionnelles, etc.....	7,500
3.—Terres fédérales.....	100
a) camps militaires, aéroports, etc. (Valcartier et autres)....	30 m.c.
b) parcs récréatifs et historiques (Gatineau et autres).....	70 “
4.—Réserves indiennes.....	240
5.—Concessions forestières affermées.....	81,214 m.c.
a) ordinaires.....	80,485 m.c.
b) spéciales.....	729 “
Surface en terre.....	72,000
6.—Parcs et réserves de chasse et de pêche.....	36,264 m.c.
National des Laurentides.....	3,613 m.c.
De la Montagne Tremblante.....	1,223 “
National de la Gaspésie.....	514 “
National du Mont Orford (15.6 m.c.).....	16 “
La Vérendrye.....	4,953 “
Réserve Mingan.....	16,000 “
Réserve Mistassini.....	5,200 “
Réserve Chibougamau.....	3,400 “
Réserve Kipawa.....	1,000 “
Réserve Shick Shocks.....	325 “
Réserve de Port Daniel.....	20 “
Surface en terre des sections non affermées ou en forêt domaniale.....	20,000
7.—Réserves forestières cantonales(207).....	3,118 m.c.
Surface en terre.....	2,950
8.—Réserves forestières spéciales (colonies forestières).....	986 m.c.
a) en concessions forestières.....	234 m.c.
b) en dehors des concessions forestières.....	752 “
Surface en terre des sections non affermées.....	700
9.—Forêts domaniales.....	2,374 m.c.
Surface en terre seulement.....	1,800
10.—Terres vacantes y compris les surfaces en eaux douces.....	455,418
Superficie totale de la province.....	596,708